



MUNICIPAL

Gazette MUNICIPALE DE — OF Montreal

Cinquième année No 18
Fifth year1^{er} Juin 1908

Les abonnements sont reçus chez
Le Trésorier de la Ville de Montréal,
Hôtel de Ville

Les autres communications doivent
être adressées au directeur de
"LA GAZETTE MUNICIPALE"
Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
The City Treasurer of Montreal
City Hall
All other communications should be
addressed to the managing-editor of
"The Municipal Gazette"
City Hall
TELEPHONE: MAIN 4240

Paraît le lundi matin
Published every Monday morning

Abonnements Subscriptions \$2 par an a year

Payables d'avance
Payable in advance

Organe officiel de la Corporation
de la Ville de Montréal
Official organ of the Corporation
of the City of Montreal
CANADA

OPINIONS LEGALES

Règlement d'annexion et d'emprunt de la ville St-Louis

DÉPARTEMENT EN LOI.

Montréal, 19 mai 1908.

Au Président et aux Membres de la Commission d'Annexion.

Messieurs,

Le règlement concernant l'emprunt de la ville de St-Louis et son annexion à la Cité de Montréal nous ayant été soumis par votre Commission, nous avons l'honneur de répondre comme suit aux questions contenues dans la résolution que vous avez passée le 15 mai courant:

Première question

La Cité de Montréal pourrait-elle, par simple résolution de son Conseil, approuver le règlement d'annexion adopté par la ville de St-Louis et, par là, rendre définitive l'annexion de cette ville à la Cité de Montréal?

Réponse

Non. L'annexion, pour des fins municipales, de toute ville, village, municipalité ou partie de municipalité contiguë à la Cité ne peut se faire que par règlement passé par le Conseil sur le vote affirmatif de la majorité absolue de ses membres (art. 8).

Deuxième question

Veuillez donner votre opinion sur toutes et chacune des différentes clauses du règlement d'annexion et d'emprunt soumis à la Commission d'Annexion par le maire et les échevins de la ville de St-Louis.

Réponse

Les pouvoirs délégués, en ce qui concerne l'annexion de municipalités à la Cité par la Législature de Québec, sont contenus dans les articles 8 et suivants de la Charte. Le règlement d'annexion de la ville de St-Louis doit donc être fait conformément aux prescriptions du statut autorisant la Cité à adopter tel règlement. Telle est la règle posée par tous les auteurs traitant de l'interprétation des statuts.

Ainsi Dillon, vol. I, paragraphe 309, dit:

"Les ordonnances étant, entre tous les actes d'une corporation, les plus importants et les plus solennels, il est essentiel à leur validité qu'ils soient adoptés par les membres autorisés de la corporation, dûment assemblés, et en la manière prescrite par la Charte."

Hardcastle, "Droit statutaire," page 302, dit à son tour: "Les règles et les règlements doivent, à moins qu'une intention contraire soit évidente, être formulés conformément aux prescriptions de la loi en vertu de laquelle ils sont édictés — i. e., au temps prescrit, de la manière et dans la forme prescrite, si elle est prescrite. A moins que l'on se conforme aux conditions précédentes imposées par

LEGAL OPINIONS.

Annexion and Loan by-law of the Town of St. Louis.

LAW DEPARTEMENT.

Montreal, May 19th, 1908.

To the Chairman and Members of the Annexation Committee.

Gentlemen,

The by-law, concerning the loan of the town of St. Louis and its annexation to the City of Montréal, having been submitted to us by your Committee, we beg to reply as follows to the questions put in the resolution, passed by your Committee, on the 15th instant:

First Question.

Could the City, by a mere resolution of its Council, approve of the annexation by-law, adopted by the town of St. Louis, and, thereby, render final the annexation of said town to the City of Montréal?

Answer.

No. Annexation, for municipal purposes, of any city, town, village, municipality or part of municipality adjoining the City, cannot be made except through a by-law passed by Council on the affirmative vote of the absolute majority of its members (Art. 8).

Second Question.

Kindly give us your opinion on all, and each of the different clauses of the annexation and loan by-law, submitted to the Annexation Committee by the mayor and aldermen of the town of St. Louis.

Answer.

With regard to the annexation of municipalities, the powers conferred upon the City, by the Quebec Legislature, are contained in articles 8, and the following articles, of the Charter. The annexation by-law, of the town of St. Louis, must then, be drafted according to the provisions of the statute authorizing the City to adopt such a by-law. Such is the rule laid down by all authors dealing with the interpretation of statutes.

Thus Dillon, vol. I, paragraph 309, says:

"Ordinance, being among the most important and solemn acts, of a corporation, it is essential, to their validity, that they shall be adopted by the proper body, duly assembled, and in the manner prescribed by the Charter."

Hardcastle, "Statute Law" page 302, also says:

"Rules and by-laws must, unless a contrary intention appears, be made in conformity with the directions of the act under which they are made — i. e., at the prescribed time, in the prescribed manner and in the prescribed form if any. Unless the conditions precedent, im-

le statut, la règle ou le règlement, quelque important qu'il puisse être, est nul et de nul effet."

Etant donné la règle d'interprétation ci-dessus, nous sommes d'avis que le règlement d'annexion de la ville de St-Louis ne peut être en même temps et tout à la fois un règlement d'annexion et d'emprunt.

De plus, ce règlement doit être fait de la manière prescrite par la Charte de la Cité, et non autrement.

En conséquence le préambule dudit règlement ne devrait avoir trait qu'à l'annexion de ladite ville de St-Louis et aux conditions de cette annexion.

Quant à la première partie du considérant se lisant comme suit: "Il importe de prélever les fonds requis pour "l'exécution de certains travaux d'un caractère urgent", et aux articles 1er, 2me, 3me, 4me, 5me, 6me et 7me, nous sommes d'opinion qu'ils devraient être retranchés dudit règlement.

Nous attirons votre attention particulièrement sur la clause 4 qui pourvoit à l'imposition d'une somme de \$34,375, laquelle sera répartie annuellement sur la valeur des biens-fonds imposables de la Ville, c'est-à-dire du quartier qui sera annexé sous le nom de quartier Laurier.

Il s'agit en effet d'une taxe qui serait perçue pendant quarante ans sur une partie seulement de la Cité de Montréal au lieu d'être répartie sur la Ville entière, ce qui nous mènerait à la taxation discriminatoire par quartier.

Nous ne voyons aucune objection à l'adoption des articles 8, 9, 10, 12 et 14 du projet de règlement soumis. En ce qui concerne l'article 11, s'il était adopté, la Cité n'aurait aucun contrôle sur l'aviseur légal de la ville de St-Louis, relativement aux causes pendantes et aux affaires à lui confiées avant et lors de ladite annexion.

Quant à l'article 13 nous sommes d'avis de le retrancher dudit règlement en entier.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,

Procureur et avocat en chef de la Cité.

(Pour les avocats de la Cité).

posed by the statute, are complied with, the rule or by-law, however important, is invalid.

Taking for granted the above rule of interpretation, we are of opinion that the annexation by-law, of the town of St. Louis, cannot be in the same time and at the same time, an annexation and a loan by-law.

Moreover, the said by-law must be made in the manner prescribed by the City Charter, and not otherwise.

Therefore, the preamble of said by-law should only mention the annexation of the town of St. Louis, and the conditions of said annexation.

With regard to the first part of the subject which reads as follows: "It is important that funds required for certain works of an urgent character," and as to articles 1, 2, 3, 4, 5, 6 and 7, we are of opinion that they should be struck from said by-law.

We specially draw your attention to clause 4 which provides for the imposition of a sum of \$34,375, said sum to be apportioned annually on the value of the assessable real estate of the town; that is to say of the ward which shall be annexed under the name of Laurier Ward.

In fact it is a question of a tax which would be collected during forty years time, in a portion only of the City of Montreal; instead of being apportioned over the whole City, which would lead to discriminating taxation by ward.

We see no objection to the adoption of articles 8, 9, 10, 12 and 14 of the draft of the by-law submitted. As regards article 11, if it was adopted, the City would have no control over the legal adviser of the town of St. Louis, as to pending suits and to business intrusted to him before and during the annexation.

As to article 13, we are of opinion that it should be struck entirely from said by-law.

We have the honor to be, gentlemen, your humble and obedient servants,

L.-J. ETHIER,

Counsel and Chief City attorney,

(For the City attorneys).

Demande d'un crédit de \$500 de la part de la Société Nationale de Gymnastique

DÉPARTEMENT EN LOI.

Montréal, 20 mai 1908.

Au Président et aux Membres de la Commission des Finances.

Messieurs,

La requête de la Société Nationale de Gymnastique, demandant au Conseil municipal de Montréal de bien vouloir compléter le budget des Gynastes Canadiens à Rome, en accordant à ladite Société un crédit de \$500, nous ayant été référée, nous avons l'honneur de faire rapport:

Nous ne voyons rien dans la charte qui puisse justifier le Conseil de voter le montant demandé.

Au mois de décembre de chaque année, d'après l'article 334, le Conseil met de côté les sommes disponibles sur les revenus de la Cité pour les besoins des divers départs publics durant l'exercice suivant, et pourvoit, en maintenant l'équilibre entre les revenus et les dépenses, aux diverses dépenses mentionnées dans cet article.

D'après l'article 334b, la Cité peut aussi imputer, sur le fonds de réserve dont il est question dans l'article 334, les frais de représentations et de délégations autorisées par le Conseil.

Nous sommes d'opinion que le Conseil ne peut légalement acquiescer à la demande de la Société Nationale de Gymnastique, attendu qu'elle n'est pas couverte par les articles 334 et 334b, ni par aucun autre article de la charte.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,

Procureur et avocat en chef de la Cité.

(Pour les avocats de la Cité).

Request for a grant of \$500 by the "Société Nationale de Gymnastique."

LAW DEPARTMENT.

Montreal, May 20th. 1908.

To the Chairman and Members of the Finance Committee.

Gentlemen,

The petition of the "Société Nationale de Gymnastique" asking the City Council of Montreal to aid the society in sending Canadian Gymnasts to Rome, by granting the said society an appropriation of \$500, having been referred to us, we beg to report:

We fail to see anything in the Charter which might justify Council to vote the amount asked by said society.

In the month of December of each year, according to article 334, Council sets apart such sums as may be available, out of the revenues of the City, for the needs of the various civic departments during the ensuing fiscal year, and provides by maintaining an equilibrium between revenues and expenditure, to the different expenses mentioned in said article.

According to article 334b, the City may also charge against the reserve fund, mentioned in article 334, the cost of representatives or of delegations authorized by Council.

We are of opinion that Council cannot legally grant said request of the "Société Nationale de Gymnastique", as said grant is not covered by articles 334 and 334b, nor by any other article of the charter.

We have the honor to be, gentlemen, your humble and obedient servants,

L.-J. ETHIER,

Counsel and Chief City Attorney,

(For the City attorneys).

Ratification de la nomination de M. F.-X. Paradis comme inspecteur des bâtiesse de la ville de Notre-Dame-des-Neiges

DÉPARTEMENT EN LOI.

Montréal, 20 mai 1908.

Au Président et aux Membres de la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

Messieurs,

Ayant pris communication de l'extrait des minutes d'une assemblée du conseil municipal de Notre-Dame-des-Neiges, tenue le 21 avril 1908, à laquelle M. F.-X. Paradis aurait été, par résolution, nommé inspecteur des bâtiesse de la ville de Notre-Dame-des-Neiges *jusqu'à bon vouloir du conseil*, de même que de la lettre dudit M. Paradis adressée à votre Commission pour, par cette dernière, faire ratifier sa nomination comme tel inspecteur, nous sommes d'opinion:

Que M. F.-X. Paradis n'est pas et n'a jamais été un employé permanent de la ville de Notre-Dame-des-Neiges, aux termes de la section 1 du statut de Québec, 8 Edward VII. Nous sommes aussi d'avis que votre Commission ne peut ratifier une nomination faite par le conseil de Notre-Dame-des-Neiges, lorsque le bill à l'effet d'annexer ladite ville à la Cité de Montréal avait été adopté par les deux branches de la Législature et qu'il n'y avait plus qu'à obtenir la sanction du Lieutenant-Gouverneur pour qu'il devienne exécutoire.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,

*Procureur et avocat en chef de la Cité.
(Pour les avocats de la Cité.)*

Ouverture de la rue de La Montagne dans le nouveau quartier Mont.Royal

DÉPARTEMENT EN LOI.

Montréal, 22 mai 1908.

Au Président et aux Membres de la Commission des Finances.

Messieurs,

D'après les amendements à la charte de la dernière session à l'article 1er, il est décrété que la ville de Notre-Dame-des-Neiges, avec ses limites territoriales, est annexée à la Cité de Montréal sous le nom de quartier Mount-Royal, avec, entre autres, la condition que cette dernière devra continuer en 1908 l'ouverture de la rue de La Montagne sur une largeur de 66 pieds dans la direction du chemin Ste-Catherine, jusqu'à concurrence d'un montant de dépenses de \$6,000.

Par résolution en date du 13 courant, votre Commission désire savoir quels sont les moyens à prendre pour donner suite à cette obligation.

Nous avons l'honneur de faire rapport comme suit:

La Commission de la Voirie devra tout d'abord faire préparer par l'inspecteur de la Cité un plan avec un rapport indiquant tous les détails des travaux à exécuter; de plus, s'informer s'il y a des terrains à acquérir et lesquels, afin de donner à cette rue la largeur de 66 pieds. La somme à dépenser ne doit pas excéder \$6,000.

Ladite Commission devra aussi préparer un rapport qui sera soumis au Conseil après avoir été approuvé par les avocats de la Cité.

Nous devons ajouter que l'obligation de faire cette ouverture de rue en 1908 est impérative.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,

*Procureur et Avocat en chef de la Cité.
(Pour les Avocats de la Cité.)*

Ratification of M. F. X. Paradis' appointment as Building Inspector for the Town of Notre-Dame-des-Neiges.

LAW DEPARTMENT.

Montreal, May 20th. 1908.

To the Chairman and Members of the Fire and Light Committee.

Gentlemen,

Having taken communication of an extract from the minutes of the municipal Council of Notre-Dame-des-Neiges, held the 21st of April 1908, appointing Mr. F. X. Paradis building inspector of the town of Notre-Dame-des-Neiges, *at the council's pleasure*; also a letter from Mr. Paradis, addressed to your Committee, asking that his appointment as said inspector be ratified, we are of opinion:

That Mr. F. X. Paradis is not, and has never been, a permanent employee of the town of Notre-Dame-des-Neiges, according to terms of section 1 of Quebec, statute 8, Edward VII.

We are also of opinion that your Committee cannot ratify an appointment, made by the council of Notre-Dame-des-Neiges, when the bill to annex the said town to the City of Montreal, had been adopted by the two branches of the Legislature and that there remained only to be obtained the sanction of the Lieutenant-Governor to become executory.

We have the honor to be, gentlemen, your most humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,

*Counsel and chief City attorney,
(For the City Attorneys).*

Opening of Mountain street in the new Mount-Royal Ward.

LAW DEPARTMENT,

To the Chairman and Members of the Finance Committee.

Gentlemen,

According to amendments to the Charter, adopted at the last session, by article 1, it was enacted, that the town of Notre-Dame-des-Neiges, with its territorial limits, shall be annexed to the City of Montreal under the name of Mount-Royal ward, with, among others, the condition that the City would continue, in 1908, the opening of Mountain street, to a width of sixty-six (66) feet in the direction of Ste. Catherine road, to an amount of expenditure not to exceed \$6,000.

According to a resolution dated the 13th instant, your Committee desired to know what steps should be taken to give effect to said obligation.

We beg to report as follows:

The Road Committee should instruct the City surveyor to prepare a plan and a report, stating the details of the work to be done; furthermore, inquire whether there are lands to purchase and which they are, so as to give said street the sixty feet width. The amount to be spent not to exceed \$6,000.

The said Committee must also prepare a report to be submitted to Council after having been approved of by the City attorneys.

We may add that the obligation of opening said street in 1908 is imperative.

We have the honor to be, gentlemen, your humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,

*Counsel and chief City attorney.
(For the City Attorneys).*

Crédit de \$14,126.52 pour l'installation d'un système d'alarmes d'incendie à la Station No 5

DÉPARTEMENT EN LOI.

Montréal, 22 mai 1908.

Au Président et aux Membres de la Commission des Finances.

Messieurs,

Votre Commission désire savoir si le crédit de \$14,126.52 que demande la Commission des Incendies et de l'Eclairage, pour l'installation d'un système d'alarmes d'incendie au poste de pompiers No 5, peut être pris à même le fonds d'emprunt.

Nous répondons dans l'affirmative, attendu que tous les détails de ce crédit, tel qu'énumérés dans le rapport du surintendant, M. Ferns, constituent des travaux qui sont d'une nature et destination permanentes et qui forment réellement partie de la construction du poste de pompiers No 5, et ce conformément aux dispositions de l'article 7 du statut concernant les derniers amendements à notre charte.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,
Procureur et avocat en chef de la Cité.
(Pour les avocats de la Cité).

Achat d'un emplacement pour poste de police ou de pompiers, ou pour l'érection d'édifices municipaux

DEPARTEMENT EN LOI.

Montréal, le 22 mai 1908.

A Son Honneur le Maire et aux Echevins de la Ville de Montréal.

Messieurs,

En réponse à une résolution de votre Conseil, en date du 18 du courant, nous avons l'honneur de vous informer que la Ville, conformément à sa charte et à ses amendements, a le pouvoir d'acheter un emplacement pour y asséoir un poste de police ou une caserne de pompiers ou encore pour y ériger des édifices municipaux, et d'en charger le coût au compte d'emprunt; mais ce pouvoir ne s'applique pas aux dépenses encourues pour la garniture d'une nouvelle caserne ou pour la construction de bâtiments temporaires, que lesdits bâtiments soient en brique ou en bois.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,
Procureur et Avocat en chef de la Cité.
(Pour les avocats de la Cité)

Appropriation of \$14,126.52 for the establishment of A Fire Alarm System in No. 5 Fire Station.

LAW DEPARTEMENT.

Montreal, 22nd of May, 1908.

To the Chairman and members of the Finance Committee.

Gentlemen,

Your Committee desires to know if the appropriation of \$14,126.52, asked by the Fire and Light Committee for the establishment of a fire alarm system in No. 5 fire station, can be charged against the loan account.

We reply in the affirmative, as all the details of said appropriation, as mentioned in the report of Mr. Ferns, the superintendent, constitute works which are of a permanent nature and destination, and really form part of the No. 5 fire station building, the whole in accordance with the provisions of article 7 of the statute concerning the recent amendments to our charter.

We have the honor to be, gentlemen, your humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,
Counsel and chief City attorney.
(For the City attorneys.)

Cost of purchasing a site for a Police or Fire Station, or for the erection of Municipal Buildings.

LAW DEPARTEMENT.

Montreal, May 22nd, 1908.

To His Worship the Mayor and the Aldermen of the City of Montreal.

Gentlemen:

In conformity with a resolution of your Council, dated the 18th instant, we have the honor to state that the City, according to its charter and its amendments, is empowered to purchase a site, either for a fire or a police station, or for the erection of municipal buildings, and charge the cost of same to the loan account; but the same power does not apply to the expenditure incurred for the equipment of a new station, nor for the construction of buildings of a temporary character whether they are built in wood or in brick.

We have the honor to be, gentlemen, your humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,
Counsel and Chief City Attorney,
(For the City attorneys.)

DELIBERATIONS

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée adjournée du 14 mai

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray et Ward.

DELEGATIONS.

1.—MM. les échevins Dagenais et Turner se présentent devant la Commission et se plaignent du mauvais état des rails de la "Montreal Street Ry Co." sur les rues Wellington et Centre, et de l'usage des vieux tramways de la Compagnie sur lesdites rues.

M. McDonald, gérant de la "Montreal Street Ry. Co.", présent à l'assemblée, informe MM. les échevins Dagenais et Turner que sa compagnie a l'intention de remplacer ses vieux tramways par des nouveaux aussitôt que possible.

2.—MM. l'ex-échevin Dufresne, Courtois et Bélanger se présentent devant la Commission et demandent que la confection du trottoir permanent de la rue Déséry soit faite en dalles bleues au lieu des dalles Danforth, attendu que lesdites dalles bleues ont la surface plus unie et coûtent moins cher.

M. le président informe la délégation que la question sera prise en considération.

3.—M. l'ex-échevin S.-D. Vallières se présente devant la Commission et demande l'expropriation du boulevard St-Joseph, dans le quartier St-Denis.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un plan et un estimé du coût de l'expropriation du boulevard St-Joseph; et, aussi, de l'expropriation de la rue Sherbrooke, à partir de l'avenue Papineau jusqu'aux limites Est de la Ville.

4.—MM. Ross et McDonald, représentants de la "Montreal Street Railway Co.", se présentent devant la Commission à l'appui de l'offre de ladite Compagnie d'entreprendre le service de l'enlèvement de la neige sur les rues où circulent ses tramways.

Soumis et lus le rapport de l'inspecteur de la Ville et l'opinion du Département en Loi à ce sujet.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport lui référant la question et recommandant d'adopter les mesures qu'il jugera nécessaires.

5.—A la demande de M. l'échevin Lavallée, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$9,628 soit voté pour paver, en blocs d'asphalte comprimé, la rue Mentana, à partir de la rue Cherrier jusqu'à la rue Roy.

6.—A la demande de M. l'échevin Lavallée, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$2,270 soit voté pour paver, en blocs d'asphalte comprimé, la rue de la Cour Jubilée, à partir de la rue Beaudry jusqu'à la rue Visitation.

7.—A la demande de M. l'échevin Lavallée, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$10,002 soit voté pour paver, en blocs d'asphalte comprimé, la rue Wolfe, à partir de la rue Robin jusqu'à la rue Ontario.

8.—A la demande de M. l'échevin Lavallée, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$10,426 soit voté pour paver, en blocs d'asphalte comprimé, la rue Beaudry, à partir de la rue Robin jusqu'à la rue Ontario.

9.—La nomination du nouveau contremaître pour la division Ouest est différée à la prochaine assemblée, à la demande de M. l'échevin O'Connell.

ROAD COMMITTEE

Report of adjourned meeting held the 14th of May.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray and Ward.

DELEGATIONS.

1.—Ald. Dagenais and Turner appeared before the Committee and complained of the bad state of the Montreal Street Ry Co's rails in Wellington and Centre streets, and of the use of the Company's old cars in said streets.

Mr. McDonald, manager of Montreal Street Ry Co., informed Ald. Dagenais and Turner that his Company intended to replace the old cars by new ones as soon as possible.

2.—Ex-Ald. Dufresne, Messrs. Courtois and Bélanger appeared before the Committee and asked that the permanent sidewalk on Déséry street be constructed with blue flags instead of Danforth flags, as the said blue flags are smoother and cost less.

The chairman informed the delegation that the matter would be considered.

3.—Ex-Ald. S. D. Vallières appeared before the Committee and asked that St. Joseph boulevard, in St. Denis ward, be expropriated.

Resolved: That the City surveyor be asked to prepare a plan and an estimate as to the cost for expropriating St. Joseph boulevard; and, also for expropriating Sherbrooke street, from Papineau avenue to the eastern City limits.

4.—Messrs. Ross and McDonald, representing the Montreal Street Ry Co., appeared before the Committee in support of the offer made by said Company to remove snow from streets, where the Company's cars are operated.

In this connection, submitted and read the City surveyor's report, and the Law Department's opinion.

Resolved: That a report be made referring the matter to Council, and recommending Council to adopt what measures it may deem advisable.

5.—At the request of Ald. Lavallée, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$9,628 be voted for paving with compressed asphalt blocks, Mentana street, from Cherrier to Roy street.

6.—At the request of Ald. Lavallée, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$2,270 be voted to pave Jubilee Court street with compressed asphalt blocks, from Beaudry to Visitation street.

7.—At the request of Ald. Lavallée, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$10,002 be voted to pave with compressed asphalt blocks, Wolfe street, from Robin to Ontario street.

8.—At the request of Ald. Lavallée, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$10,426 be voted, to pave with compressed asphalt blocks, Beaudry street, from Robin to Ontario street.

9.—At the request of Ald. O'Connell, the appointment of the new foreman for the western division, was deferred until next meeting.

10.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer une liste des rues où il est urgent de poser des pavages permanents.

REQUETES, ETC.

11.—De la Commission spéciale d'Annexion, au sujet de la requête du Club d'Amélioration de Rosemont qui demande un service de tramways dans la partie de Rosemont qui est maintenant annexée au quartier Ste-Marie.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de donner avis à la Compagnie du Pacifique Canadien de construire immédiatement le tunnel de la rue Iberville, et de demander à ladite Compagnie de soumettre les plans de la construction dudit tunnel, afin d'établir un service de tramways dans Rosemont, lorsque ledit tunnel sera construit.

12.—De M. J. Paquette, demandant une entrée de passage au No 338 de la rue Sherbrooke-Est, à ses frais.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec autorisation d'accéder à la demande de M. Paquette, s'il le juge nécessaire.

13.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un rapport et un plan pour la radiation des lignes homologuées de la rue Platt.

Ajournement.

RAOUL BOLTE
Secrétaire.

COMMISSION DES PARCS ET TRAVERSES

Compte rendu de l'assemblée du 14 mai

Sont présents: MM. les échevins Robillard, président, Major, Couture, Mount, Giroux, Stearns et Carter.

1.—Soumise une lettre du surintendant des Squares et du parc La Fontaine, déclarant que la rue Panet, entre la rue Sherbrooke et le parc La Fontaine, est dans un très mauvais état.

Résolu: De prier la Commission de la Voirie de voir à faire exécuter les réparations à cette partie de la rue Panet.

2.—Soumise une lettre du surintendant des Squares et du parc La Fontaine, disant qu'il conviendrait de demander au Conseil de placer sous le contrôle de la Commission des Parcs et Traverses une certaine partie du terrain cédé à la Ville par la Cie du Pacifique, ledit terrain avoisinant le square Georges-Étienne-Cartier et étant nécessaire pour agrandir ce square.

M. l'échevin Guay, étant présent, recommande de souscrire aux suggestions du surintendant.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport en conséquence.

3.—Soumise une lettre de M. James-W. Clarke, 1041 rue St-Dominique, demandant la permission de tenir des assemblées évangéliques sur la Ferme Fletcher.

Cette requête n'est pas prise en considération.

4.—Soumise une lettre du surintendant des Squares, recommandant que le salaire des hommes préposés à l'émondage des arbres soit augmenté de 25c par jour.

Résolu: De demander un crédit additionnel pour payer cette augmentation.

5.—Soumis un plan, préparé par l'Association des Architectes de la Province de Québec, pour l'amélioration de cette partie du parc Mont-Royal connue sous le nom de Ferme Fletcher.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'approuver ledit plan, et que toutes les améliorations qu'on fera subir à la Ferme Fletcher soient exécutées suivant ledit plan.

6.—Soumise une lettre de M. S.-E.-W. Adams, demandant que des arbres soient plantés en face de sa propriété, No 187 rue Shuter.

Déposée sur le bureau.

7.—Soumise une lettre de M. Stuart Howard, assistant-inspecteur de la Ville, déclarant qu'il a examiné la passerelle érigée par la "Montreal Ship Lining Co.", sur le quai Victoria, et qu'il a trouvé le tout conforme aux plans et devis.

10.—*Resolved:* That the City surveyor be asked to prepare a list of streets where permanent pavings are urgently needed.

PETITIONS, ETC.

11.—From the Special Committee on Annexation, anent the petition of the Rosemount Improvement Club, asking for a car service in the part of Rosemount, now annexed to St. Mary's Ward.

Resolved: That the City surveyor be asked to notify the Canadian Pacific Ry Co., to build immediately the Iberville street subway, and to ask said Company to submit plans of said subway, so as to establish a car service for Rosemount when the subway will be constructed.

12.—From Mr. J. Paquette asking for a right of way at No. 338 Sherbrooke street East, at his own cost.

Referred to the City surveyor with authorization to grant said request if he deems same necessary.

13.—*Resolved:* That the City surveyor be instructed to prepare a report and plan for the erasure of homologated lines of Platt street.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

PARK AND FERRIES COMMITTEE

Report of meeting held the 14th of May.

Present: Aldermen Robillard, chairman, Major, Couture, Mount, Giroux, Stearns and Carter.

1.—Submitted a letter from the superintendent of Squares and of La Fontaine Park, stating that Panet street, between Sherbrooke and Park La Lafontaine, is in a very bad condition.

Resolved: That the Road Committee be requested to make the necessary repairs to said portion of Panet St.

2.—Submitted a letter from the superintendent of Squares and of La Fontaine Park, stating that it would be advisable to ask Council to put under the control of the Parks and Ferries Committee, a certain portion of the land ceded to the City by the Canadian Pacific Ry., adjoining George-Étienne-Cartier square; which land is needed for the enlargement of said square.

Alderman Guay being present, recommended that the views of the superintendent of Squares be endorsed.

And it was

Resolved: To report to Council accordingly.

3.—Submitted a letter from James W. Clarke, 1041 St. Dominique, asking permission to hold gospel meetings on Fletcher's Field.

Not entertained.

4.—Submitted a letter from the superintendent of Square, recommending that the salary of the men employed to trim the trees be increased by 25c per day.

Resolved: To ask a supplementary appropriation to pay said increase.

5.—Submitted a plan, prepared by the Province of Quebec Association of Architects, for the future improvement of that portion of Mount Royal Park known as Fletcher's Field.

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said plan be approved of, and that any work to be executed for the improvement of Fletcher's Field, be carried on along the lines of said plan.

6.—Submitted a letter from Mr. S. E. W. Adams, asking that trees be planted in front of his property No. 187 Shuter St.

Laid on the table.

7.—Submitted a letter from Mr. Stuart Howard, deputy City surveyor, stating that he has examined the bridge on Victoria pier, reerected by the Montreal Ship Lining Co., and has found everything done according to drawings.

Déposée aux archives.

8.—Soumise une lettre de M. T. Gauthier, 646 rue Marie-Anne, demandant à louer un kiosque pour photographier sur le parc Mont-Royal.

Déposée sur le bureau.

9.—Soumise une opinion du Département en Loi, déclarant que la Ville ne peut acquiescer légalement à la demande formulée par les autorités militaires à l'effet d'installer une batterie de cinq pièces d'artillerie (pour saluts officiels) sur le parc Mont-Royal.

Résolu: Qu'une copie de ladite opinion soit transmise au Lt.-Col. Dunbar.

10.—Soumise une lettre de M. P.-R. Baril, offrant de vendre deux chevreuils.

Cette question n'est pas prise en considération.

11.—Soumise une lettre de MM. Longpré Frères, demandant la permission de vendre des rafraîchissements sur le parc La Fontaine.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit de \$2,000 à l'effet de construire un café ou restaurant dans le parc La Fontaine.

12.—Soumise une lettre de M. Alfred St-Amand, demandant un endroit sur le parc La Fontaine pour y ériger un monument à la mémoire de ceux qui ont pris part au mouvement des Féniens.

Résolu: D'informer M. St-Amand que la Commission est bien disposée à accéder à sa demande, pourvu que le plan dudit monument soit soumis au Conseil et qu'il en soit approuvé.

13.—Soumise une lettre de M. Alphonse Vanier, demandant une position.

Déposée sur le bureau.

14.—Une délégation de la Compagnie du Cimetière Mont-Royal est introduite et offre de transporter à la Ville l'ancien cimetière militaire du chemin Papineau. MM. S.O. Shorey, S.P. Stearns et Durnford, secrétaire, informe la Commission que ladite Compagnie désire vendre sa moitié de l'ancien cimetière, à l'estimation de la Ville plus 20% qu'alloue la Charte de la Ville, avec, en plus, un montant de \$7,000 pour transporter les corps au cimetière Mont-Royal.

M. le président déclare que la grande difficulté qui se présente, c'est que le gouvernement britannique refuse complètement de céder à la Ville l'autre moitié de ce cimetière.

M. Shorey allège que, si la Ville consentait à ériger un monument aux soldats qui reposent dans ce cimetière, le gouvernement reviendrait peut-être sur son refus.

Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: De renvoyer la question à M. l'échevin M. Martin, M.P., avec prière de faire une autre tentative à Ottawa afin d'induire les autorités à accéder à la demande de la Ville à l'effet de lui céder l'ancien cimetière qui appartient au gouvernement impérial.

15.—M. Emmanuel Blont, représentant la "Berliner Gramophone Co.", se présente devant la Commission et offre de vendre un de ses grands gramophones pour donner des concerts dans les parcs publics.

M. Blont demande la permission de donner un concert dans un des parcs avec son gramophone, afin de démontrer que son instrument est capable de donner une bonne représentation au public.

Résolu: De permettre à M. Blont de donner ledit concert sur la ferme Fletcher.

16.—M. l'échevin Carter, au nom de la sous-commission instituée pour prendre en considération l'offre de la succession Redpath à l'effet de vendre à la Ville sa propriété contiguë au parc Mont-Royal, rapporte que ladite succession consent à vendre ladite propriété à la Ville au prix de \$375,000.

Et un débat s'engageant,

Attendu que la Ville a le droit, d'après la loi, d'exproprier ladite propriété, en payant la valeur cotisée plus 20%,

Il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'exproprier ladite propriété, suivant la loi, dans le but d'agrandir le parc Mont-Royal. (M. l'échevin Giroux dissident).

17.—*Résolu:* De demander un crédit de \$2,000 au Con-

Filed of record.

8.—Submitted a letter from Mr. T. Gauthier, 646 Marie-Anne St., asking to rent a photographing booth on Mount Royal Park.

Laid on the table.

9.—Submitted an opinion from the Law Department to the effect that the City cannot legally grant the demand, made by the military authorities, for permission to put a saluting battery of five guns on Mount Royal Park.

Resolved: That a copy of said opinion be transmitted to Lt. Col. Dunbar.

10.—Submitted a letter from Mr. P. R. Baril, offering to sell two deer.

Not entertained.

11.—Submitted a letter from Messrs. Longpré Bros, asking permission to sell refreshments on La Fontaine Park.

Resolved: That a report be made to Council asking that an appropriation of \$2,000 be voted to build a café or restaurant on La Fontaine Park.

12.—Submitted a letter from Mr. Alfred St-Amand, asking for a site on La Fontaine Park, to erect a monument in memory of those who took part in the Fenian War.

Resolved: To inform Mr. St-Amand that the Committee is well disposed to grant his demand, provided the plans of said monument are submitted and approved of by the City.

13.—Submitted a letter from Mr. Alphonse Vanier, asking for a position.

Laid on the table.

14.—A delegation from the Mount Royal Cemetery Co., was heard on the proposed transfer to the City of a part of the old military cemetery on Papineau Road. Messrs. S. O. Shorey, S. P. Stearns and secretary Durnford, informed the Committee, that the Mount Royal Cemetery Co., was willing to dispose of its half of the old burial ground at the City's valuation, plus 20%, allowed by the City Charter, and plus also a sum of \$7,000 to transfer the remains to Mount Royal Cemetery.

The chairman stated that the real point of the difficulty was found to consist in the fact that the British Government firmly decline to transfer the second part of the burying ground to the City.

Mr. Shorey suggested that perhaps, if the City agreed to erect a memorial to the fallen soldiers, the Government might reconsider its refusal.

On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the question be referred to Ald. M. Martin, M.P., with a request to make another attempt at Ottawa to induce the authorities there to accede to the demand of the City for the cession of the old cemetery belonging to the Imperial Government.

15.—Mr. Emanuel Blont, representing The Berliner Gramophone Co., appeared before the Committee and offered to sell one of their large gramophone to give concerts in the public parks.

Mr. Blont ask permission to give a concert on one of the parks with his gramophone for the purpose of demonstrating that his instrument is capable of giving a good entertainment to the public.

Resolved: To allow Mr Blont to give said concert on Fletcher's Field.

16.—Ald. Carter, on behalf of the sub-committee, appointed to consider the offer of the Redpath Estate, to sell their property adjoining Mount Royal Park to the City, reported that said estate are willing to sell said property to the City for the sum of \$375,000.

And a debate arising,

Inasmuch, as the City has the right, by law, to expropriate said property, by paying the assessed value plus 20%,

It was

Resolved: To report to Council recommending that said property be expropriated according to law for the purpose of enlarging Mount Royal Park. (Alderman Giroux dissenting).

17.—*Resolved:* That an appropriation of \$2,000 be asked from the Council to give free concerts in the public parks.

seil ,aux fins de donner des concerts gratuits dans les parcs publics.

18.—*Résolu:* De demander un crédit de \$390 à l'effet d'acheter et de poser 600 pieds de pierre de bordure sur le parc La Fontaine le long de la ligne de la rue Sherbrooke jusqu'à l'Ecole Normale.

19.—A la demande de M. l'échevin Carter, il est

Résolu: De demander à la Commission de la Voirie de préparer un estimé de ce que coûterait l'asphaltage des allées du square Victoria.

20.—*Résolu:* De demander à la Commission de la Voirie d'employer plus de monde pour nettoyer les dépotoirs de neige du parc La Fontaine et de la Ferme Fletcher.

21.—Le surintendant des Squares rapporte que le boulevard, sur le parc La Fontaine, a souffert de grands dommages par le fait du charroi de la neige au dépotoir établi à cet endroit.

Résolu: De demander à la Commission de la Voirie de réparer ledit boulevard.

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secretary.

COMMISSION D'ANNEXION

Compte rendu de l'assemblée ajournée du 15 mai

Sont présents: Son Honneur le Maire, MM. les échevins Lavallée, président, Sadler, Dagenais, Robillard, Leclaire, et David.

Soumis et lu de nouveau le projet de règlement d'annexion et d'emprunt soumis par la ville de Saint-Louis.

Après discussion, il est

Résolu: De demander au Département en Loi s'il est d'opinion que la Cité de Montréal pourrait, par simple résolution de son Conseil, approuver le règlement d'annexion adopté par la ville de Saint-Louis et, par là, rendre définitive l'annexion de cette ville à la Cité de Montréal; de le prier de plus de donner son opinion sur toutes et chacune des différentes clauses du règlement d'annexion et d'emprunt soumis à la Commission d'Annexion par le maire et les échevins de ladite ville de Saint-Louis.

A la suggestion de M. le président, il est

Résolu: Que la Commission s'ajourne à jeudi prochain, le 21 du courant, à 3 heures p.m.

* * *

Compte rendu de l'assemblée ajournée du 21 mai

Sont présents: MM. les échevins Lavallée, président, Lévesque, Dagenais, Robillard, Sadler, Leclaire et David.

—Soumis et lus:

(1) Un protêt de la part du Village de Rosemont en rapport avec certain chemin sous le contrôle de la Commission des Chemins à Barrières;

(2) Une communication du Département en Loi contenant certaines suggestions relativement aux barrières de péage.

Renvoyés à la Commission spéciale de Législation.

—Soumise et lue une opinion du Département en Loi relativement au projet de règlement d'annexion et d'emprunt soumis à la Commission par le maire et les conseillers de la ville de Saint-Louis.

Après mûre délibération, il est

Résolu: Que cette Commission, après avoir pris connaissance de l'opinion du Département en Loi ci-dessus mentionnée, ne croit pas qu'il soit judicieux d'approver ledit projet de règlement, pour les raisons suivantes, savoir:

(1) Parce qu'il pourvoit, en même temps, à l'annexion à la Cité de Montréal de la ville de Saint-Louis et à l'émission par cette dernière d'un emprunt de \$625,000, dont \$385,000 pour paiement de la dette flottante et \$240,000 pour l'exécution de travaux permanents;

(2) Parce qu'il décrète que l'annexion à la Cité de Montréal ne prendrait effet que dans un an et demi, à savoir le 1er janvier 1910;

18.—*Resolved:* To ask an appropriation of \$390 to purchase and lay 600 feet of curbstone on La Fontaine Park, along the line of Sherbrooke street to Normal School.

19.—At the request of Ald. Ald. Carter, it was

Resolved: To ask the Road Committee to prepare an estimate of the cost of asphalting the walks on Victoria square.

20.—*Resolved:* To ask the Road Committee to put more men to clean the snow dumps on La Fontaine Park and Fletcher's Field.

21.—The superintendent of Squares reported that the boulevard, on La Fontaine Park, had suffered great damage owing to the snow dump.

It was,

Resolved: To ask the Road Committee to repair said boulevard.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

ANNEXION COMMITTEE

Report of adjourned meeting held the 15th of May.

Present: His Worship the Mayor, Ald. Lavallée, chairman, Sadler, Dagenais, Robillard, Leclaire and David.

Submitted and read the draft of annexation, and loan by-law, submitted by the town of St. Louis.

After discussion, it was

Resolved: To ask the Law Department whether the City of Montreal could, by mere resolution of its Council, approve of the annexation by-law adopted by the town of St. Louis, and, thereby, render final the annexation of said town to the City of Montréal; and, furthermore, to ask the Law Department's opinion on all and each of the various clauses of the annexation and loan by-law submitted to the Annexation Committee by the mayor and aldermen of said town of St. Louis.

At the suggestion of the chairman, it was

Resolved: That the Committee adjourn until Thursday next, the 21st instant, at 3 o'clock p.m.

* * *

Report of adjourned meeting held the 21st of May.

Present: Ald. Lavallée, chairman, Lévesque, Dagenais, Robillard, Sadler, Leclaire and David.

Submitted and read

(1) A protest from the Village of Rosemount in connection with a certain road, under the control of the Turnpike Trust;

(2) A communication from the Law Department containing certain suggestions concerning toll-gates.

Referred to the special Committee on Legislation.

Submitted and read an opinion from the Law Department concerning the proposed annexation and loan by-law, submitted to this Committee, by the mayor and aldermen of the town of St. Louis.

After due deliberation, it was

Resolved: That this Committee, after having taken communication of the above mentioned opinion of the Law Department, does not deem it judicious to approve of said proposed by-law, for the following reasons, to wit:

(1) Because it provides, at the same time, for the annexation of the town of St. Louis, and to the floating of a loan of \$625,000; \$385,000 of said amount to pay the floating debt, and \$240,000 for permanent works;

(2) Because it is stated therein that annexation to the City of Montréal should take effect only a year and a half from date, to wit, from the 1st of January 1910;

(3) Parce qu'il aurait pour effet d'imposer, selon les termes mêmes de l'avocat en chef de la Cité, une taxe discriminatoire aux contribuables du nouveau quartier, lesquels, comme il est stipulé dans ledit projet de règlement, seraient, chaque année, pendant quarante ans, tenus de payer, au moyen d'une taxe spéciale imposable sur leurs immeubles, une somme de \$34,375 représentant l'intérêt et le fonds d'amortissement dudit emprunt de \$625,000;

(4) Parce que cette Commission ne juge pas raisonnable de mettre le nouveau quartier sur un pied d'inégalité comparativement aux autres quartiers de la Cité, comme la chose arriverait si le projet de règlement en question était adopté.

Il est aussi

Résolu: Que cette Commission est néanmoins, disposée à recommander au Conseil de Montréal, aussitôt que la ville de Saint-Louis aura fait connaître son adhésion à ce projet, l'adoption d'un règlement pourvoyant à l'annexion immédiate de ladite ville de Saint-Louis, sous le nom de quartier Laurier, avec représentation de deux échevins audit Conseil de Montréal, la Cité de Montréal assumant par ledit règlement toutes les obligations de la ville de Saint-Louis, y compris sa dette flottante actuelle s'élevant à \$385,000 et s'engageant

(1) A exécuter dans le nouveau quartier, pendant l'année courante (1908), tous les travaux permanents et les améliorations mentionnés dans la cédule annexée au projet de règlement soumis par la ville de Saint-Louis suivant les termes et conditions contenus dans ladite cédule, ledits travaux et améliorations représentant une somme de \$240,000;

(2) A dépenser, dans le cours de l'année prochaine (1909), une somme d'au moins \$60,000 en travaux permanents dans le nouveau quartier, soit une somme totale de \$300,000 pour les deux années ci-dessus désignées.

Il est aussi

Résolu: Que le secrétaire de la Commission reçoive instruction de transmettre copie des résolutions ci-dessus au maire et aux échevins de la ville de Saint-Louis.

Ajournement.

J.-E. GAUTHIER,
Secrétaire.

COMMISSION DE POLICE

Compte rendu de l'assemblée du 20 mai

Sont présents : MM. les échevins Proulx, président, Stearns, Carter, Marin, Séguin et Roy.

1.—M. l'échevin Mount se présente devant la Commission et soumet une requête de citoyens demandant que le poste de cochers soit rétabli à l'angle Nord-est des rues Craig et Berri. M. l'échevin Couture appuie aussi cette requête.

Résolu: De rectifier une erreur de copie commise à ce sujet et de statuer que le poste de cochers connu sous le No. 14 dans les règlements de la Ville, aboli par la résolution du 29 avril 1908 concernant les postes de cochers, soit rétabli à sa place primitive, et qu'il soit connu et désigné sous le No. 33.

2.—M. l'échevin Carter attire l'attention de la Commission sur le fait que les conducteurs de tramways négligent encore de nommer les noms des rues qu'ils traversent.

Sur proposition de M. l'échevin Carter, il est

Résolu: Que le surintendant de Police charge, pour une demi-journée ou une journée, un agent en habit civil de voir jusqu'à quel point le règlement est mal observé.

3.—M. Blumenthal présente une délégation de la "Jewish Citizens Protective Association." L'Association se plaint de ce qu'un grand nombre d'israélites sont insultés par des gens grossiers, et elle demande à la Ville que la Police leur donne une protection plus effective.

M. l'échevin Carter demande de faire une enquête au sujet de ces accusations, et M. l'échevin Roy demande que soient donnés les noms des agents de Police qui négligent leur devoir en ces occasions.

4.—M. St-Pierre, avocat, se présente devant la Commiss-

(3) Because it would impose, according to the exact terms of the chief City attorney, a discriminating tax on the ratepayers of the new ward, who as stipulated in the said proposed by-law, would, each year, for forty years, be bound to pay, by a special tax assessable on their immoveables, a sum of \$34,375 representing the interest and the sinking fund of the said \$625,000 loan;

(4) Because this Committee does not deem it reasonable to place the new wards on an inferior footing, in comparison with other wards of the City, which would happen if the said draft of by-law was adopted.

It was also

Resolved: That this Committee is, nevertheless, disposed to recommend to the Council of Montreal, as soon as the town of St. Louis shall have given its adhesion to this project, the adoption of a by-law providing for the immediate annexation of the said town of St. Louis, under the name of Laurier ward, with representation by two aldermen in the said Council of Montreal; the City of Montreal assuming, by said by-law, all the obligations of the town of St. Louis, including its floating debt, amounting to \$385,000, and binding itself:

(1) To execute in the new ward, during the current year (1908) all permanent works and improvements mentioned in the schedule annexed to the proposed by-law submitted by the town of St. Louis, according to terms and conditions contained in the said schedule; said works and improvements representing a sum of \$240,000;

(2) To spend, during the course of next year (1909), a sum of at least \$60,000 for permanent works in the new ward, or a total sum of \$300,000 for the two years above stated.

It was also

Resolved: That the secretary of the Committee be instructed to forward a copy of the above resolutions to the mayor and aldermen of the town of St. Louis.

Adjourned.

J. E. GAUTHIER,
Secretary.

POLICE COMMITTEE

Report of meeting held the 20th of May.

Present: Ald. Froulx, chairman, Stearns, Carter, Marin, Séguin and Roy.

1.—Ald. Mount appeared and presented a petition from citizens asking that the cabstand, which existed at the North-east corner of Craig and Berri streets, be reestablished. Ald. Couture supported the petition.

Resolved: To rectify a clerical error made in this connection, and to enact that the cabstand known as No. 14, in the City by-laws, (abolished by the resolution concerning cabstands on the 29th April 1908) be reestablished in its former place, and that it be known and designated as number 33.

2.—Ald. Carter drew the Committee's attention to the fact that street railway conductors still neglected to call on the names of the streets at their intersections.

On motion of Ald. Carter, it was

Resolved: That the superintendent of Police detail, for half a day or a day, a man in plain clothes in order to see to what extent the by-law in this regard is neglected, throughout the City.

3.—Mr. Blumenthal then introduced a delegation of The Jewish Citizens Protective Association. They complained that many of their compatriots were assaulted by roughs, and asked that the City give them sufficient police protection.

Ald. Carter asked that their charges be investigated, and Ald. Roy, asked that the names of the policemen neglecting their duty in this regard be given.

4.—Mr. Saint-Pierre, advocate, appeared before the Com-

sion et demande que le poste de cochers No 24 reste tel que désigné dans la résolution du 29 avril 1908.

5.—*Résolu:* De rembourser aux entrepreneurs qui ont obtenu des adjudications la balance de leur dépôt pourvu qu'ils produisent un certificat établissant que les travaux ont été exécutés suivant les règles et les cahiers de charges du département.

6.—Sur proposition de M. l'échevin Stearns, il est

Résolu: De payer au "Montreal General Hospital" sa note de \$156.50 pour pension et soins médicaux fournis au détective en chef Carpenter, ce montant devant être pris sur le contingent.

7.—Soumise et lue une lettre de Dame Odile Legault, offrant à la Ville, pour la somme de \$16,235, un emplacement et des maisons pour l'établissement d'un poste de Police dans le quartier St-Jean-Baptiste.

Résolu: De constituer une sous-commission, composée de MM. les échevins Proulx, Roy, Séguin et Stearns, pour s'occuper de cette question; que cette sous-commission visite l'endroit en question, vendredi, le 22 mai courant, à 11 heures a.m.

8.—Soumise et lue une lettre du surintendant de Police, demandant l'autorisation de faire construire une remise pour les voitures construites au poste de patrouille No 4, et que l'argent soit pris sur le crédit affecté aux réparations aux postes.

Résolu: En conséquence.

9.—Soumise et lue une lettre du surintendant de Police, demandant qu'aux capitaines Bellefleur et Bourgeois soit payée leur allocation de loyer.

Résolu: D'autoriser le contrôleur de la Ville à payer auxdits capitaines de Police leur allocation de loyer à compter du 1er mai 1908.

10.—*Résolu:* Que M. le président convoque les membres de cette Commission le jour qui lui conviendra pour visiter les postes de Police.

11.—*Résolu:* D'autoriser M. le président à représenter ladite Commission à une assemblée convoquée dans le but de choisir un emplacement pour l'établissement d'un poste de police et d'une caserne de pompiers dans le nouveau quartier Mont-Royal.

Ajournement.

JOHN J. BARRY,
Secretary.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 20 mai

Sont présents: MM. les échevins Yates, président, David, Galery, Mercier, Laviolette et Robillard.

1.—M. Mathieu, au nom de MM. F. Tremblay & Cie, se présente devant la Commission et déclare que M. Aimé Julien, entrepreneur des travaux de charpenterie et de menuiserie à la nouvelle caserne No 5, doit encore une balance de \$805 pour fournitures livrées par MM. Tremblay & Cie audit M. Julien.

Résolu: De notifier en conséquence le caissier de la Ville.

2.—Soumise et lue une lettre de la "Saraguay Electric Light & Power Co.", demandant que soit prise en considération la requête qu'elle a présentée dans le cours de novembre 1906 au sujet de la fourniture de la lumière électrique aux citoyens de Montréal.

M. Champagne, gérant de ladite Compagnie, se présente devant la Commission et déclare que la "Saraguay Electric Light & Power Co." est prête à se conformer aux conditions imposées par la Ville; et, si la Ville exige que les fils soient placés sous terre, ladite Compagnie se conformera à cet ordre.

Après délibération, il est

Résolu: Que cette lettre soit référée au Département en Loi afin qu'il s'assure si la Ville a le pouvoir de permettre à la "Saraguay Electric Light & Power Co." d'entrer dans la Ville et de fournir de la lumière électrique aux citoyens de Montréal ainsi qu'aux citoyens de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde; et que les avocats de la

mittee, and asked that cabstand No. 24 remain established as designated in the resolution of the 29th April 1908.

5.—*Resolved:* To return to the successful contractors the balance of their deposits provided a certificate from the quarter-master has been given showing that everything has been done according to rules and specifications of the Department.

6.—On motion of Ald. Stearns, it was

Resolved: To pay the Montreal General Hospital their account of \$156.50 for board and medical attendance to detective in chief Carpenter, out of the appropriation for contingencies.

7.—Submitted and read a letter from Dame Odile Legault, offering the City a lot of land, and houses, for establishing No. 12 Police station, in St. Jean-Baptiste ward, for the sum of \$16,235.

Resolved: That a sub-committee, composed of Ald. Proulx, Roy, Séguin and Stearns, be appointed *re* this matter, and that said Committee visit said place on Friday, the 22nd May inst., at 11 a.m.

8.—Submitted and read a letter from the superintendent of Police, asking authority to have a shed for vehicles constructed at No. 4 Patrol station, and that the money be paid out of the appropriation for "Repairs to stations."

Resolved: Accordingly.

9.—Submitted and read a letter from the superintendent of Police, asking that Captains Bellefleur and Bourgeois be paid their rental allowance.

Resolved: To authorize the City comptroller to pay to said captains of Police, their rental allowance since the 1st May 1908.

10.—*Resolved:* That the Chairman convene the members of this Committee on the day he will deem convenient for visiting the police stations.

11.—*Resolved:* To authorize the Chairman of this Committee to represent the same at a meeting to choose a police and fire station site in the new Mount-Royal ward.

Adjourned.

JOHN J. BARRY,
Secretary.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of meeting held the 20th of May.

Present: Ald. Yates, chairman, David, Gallery, Mercier, Laviolette and Robillard.

1.—Mr. Mathieu appeared before the Committee, on behalf of Messrs. F. Tremblay & Co., and declared that Mr. Aimé Julien, contractor for the carpentry and joining work in connection with the construction of the new No. 5 fire station, was still owing a balance of \$805 for supplies furnished by the said Company to Mr. Julien.

Resolved: That the City cashier be notified accordingly.

2.—Submitted and read a letter from the Saraguay Electric Light & Power Co., asking that their request, made in the month of November 1906, anent the supplying of electric lighting to the citizens of Montreal, be considered.

Mr. Champagne, manager of the Company, appeared before the Committee and declared that his Company was ready to conform to the conditions imposed by the City, and if the City should require that the wires be placed underground the Company would comply with the demand.

After deliberation, it was

Resolved: That the letter be referred to the Law Department, in order to ascertain if the City has power to allow The Saraguay Electric Light & Power Co., to enter the City, and supply electric lighting to the citizens of Montreal, as well as to the citizens of St. Henry and Ste-

Ville soient priés de donner leur opinion dans le plus bref délai possible.

3.—M. l'échevin Mercier attire l'attention de la Commission sur la construction de certains petits bâtiments sur le boulevard Saint-Laurent, entre les rues DeMontigny et Ontario; et il rapporte que ces bâtiments servent de magasins, ce qui ne devrait pas être toléré sur ledit boulevard.

La question est référée à l'inspecteur des Edifices avec prière de préparer un rapport pour la prochaine assemblée.

4.—Soumis et lu un extrait des minutes du Conseil référant à cette Commission un rapport de la Commission des Finances relativement à l'établissement d'un poste de Police et d'une caserne de pompiers dans le quartier Mont-Royal, et recommandant qu'un rapport conjoint de la Commission de Police et de la Commission des Incendies et de l'Eclairage soit préparé sur l'opportunité d'établir un poste de Police et une caserne de pompiers dans ledit quartier.

Après délibération, il est

Résolu: Que M. le président et le chef du service des Incendies soient priés de s'aboucher avec le président de la Commission de Police et avec le chef de Police pour visiter le quartier Mont-Royal dans le but indiqué et pour préparer un rapport.

5.—Est de nouveau soulevée la question de la reconstruction de la caserne de pompiers No 20.

Après délibération, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$35,000 soit affecté à la reconstruction de la caserne No 20, à la condition cependant que les plans et devis en soient approuvés par le Conseil, et que les quartiers-généraux du service des Incendies soient transportés de l'hôtel de ville et installés au-dessus de ladite caserne.

6.—Est de nouveau soulevée la question de la construction de la caserne de pompiers No 21, sur le terrain du gouvernement.

Question référée à M. l'échevin Gallery.

7.—Sur recommandation du chef du service des Incendies, il est

Résolu: De placer un timbre d'alarme au domicile de l'instructeur Doolan, et d'informer en conséquence le s'intendant du service des Alarmes d'incendies.

8.—Soumis et lus des rapports suivants du chef du service des Incendies:

(a) Demandant qu'un crédit de \$21,140 soit affecté à l'achat d'un nouvel aménagement pour la nouvelle caserne No 5, et de nouveaux aménagements en général; demandant aussi un crédit de \$6,000 pour un service auxiliaire d'automobiles.

Résolu: De souscrire à ce rapport, et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

(b) Demandant de publier des annonces pour des soumissions pour l'achat d'une pompe à vapeur de 1,000 gallons par minute.

Résolu: De souscrire à ce rapport, et de prier le secrétaire de demander des soumissions par la voie des journaux, lesdites soumissions devant être reçues avant midi, lundi, le 15 juin prochain.

(2) Informant la Commission que Thomas McMahon, ingénieur de la caserne No 1, s'est démis de ses fonctions à cause du mauvais état de sa santé, ladite démission devant prendre date le 1er juin prochain, et recommandant que cette résignation soit acceptée.

Résolu: De souscrire au rapport du chef.

9.—Soumis et lu un extrait des minutes du Conseil rapport de la Commission des Finances relativement à un crédit de \$63.25 pour soins médicaux, et recommandant que ledit montant de \$63.25 soit chargé au contingent général du service des Incendies.

Résolu: Que soient acquittés et chargés au contingent général les comptes suivants, pour soins médicaux, et que le contrôleur de la Ville soit informé en conséquence:

Dr J. Roma Tremblay.	\$ 1.25
Dr H. Campeau.	19.00
Dr J.-A. R. Léonard.	30.00
Dr J.-U. Lalonde.	10.00
Dr S. McDuff.	3.00

Cunégonde wards, and that the attorneys be requested to report thereon with as little delay as possible.

3.—Ald. Mercier drew the Committee's attention to certain small buildings that are being erected on St. Lawrence boulevard, between DeMontigny and Ontario streets, and stated that such structures are used as stores, which should not be tolerated on said boulevard.

Question referred to the Building inspector with instructions to report thereon for next meeting.

4.—Submitted and read an extract from the minutes of Council referring a report of the Finance Committee, concerning the establishment of a Police and Fire station in Mount Royal ward, and recommending that a joint report be made on the necessity of establishing a Police and a Fire station in said ward.

After deliberation, it was

Resolved: That the chairman, and the chief of the Fire department, be requested to meet the chairman of the Police Committee and the chief of the Police department, with a view of visiting Mount Royal ward to look into the matter and report.

5.—The question of the reconstruction of No. 20 fire station was again taken up.

After deliberation, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that a sum of \$35,000 be granted for the reconstruction of No. 20 fire station, conditionally, however, that plans and specifications are approved of by the Council; and that the headquarters of the Fire department be transferred from the City Hall, and installed over the said station.

6.—The question of the construction of No. 21 fire station, on Government land, was then taken up.

Question referred to Ald. Gallery.

7.—On recommendation of the chief of the Fire department, it was

Resolved: That a fire alarm gong be placed at instructor Doolan's private residence, and the superintendent of the Fire Alarm department be instructed accordingly.

8.—Submitted the following reports from the chief of the Fire department:

(a) Asking that an appropriation of \$21,140 be granted for the purchase of new equipment for the new No. 5 fire station, and additional general equipment; also asking for an appropriation of \$6,000, for an auxiliary squad automobile.

Resolved: To accede to the report, and that a report be made to Council accordingly.

(b) Asking that tenders be advertised for the purchase of a fire engine of a capacity of 1000 imperial gallons per minute.

Resolved: That the report be concurred in, and the secretary instructed to advertise for tenders, said tenders to be received up to noon, Monday, the 15th June next.

(c) Informing the Committee that Thomas McMahon, engineer of No. 1 fire station, has resigned his position on account of illness, said resignation to take effect on 1st of June next, and recommending that it be accepted.

Resolved: That the chief's report be acceded to.

9.—Submitted an extract from the minutes of the Council re a report from the Finance Committee, concerning an appropriation of \$63.25 for medical attendance, and recommending that the said sum of \$63.25 be charged against the general contingent fund of the Fire department.

Resolved: That the following accounts for medical attendance be paid and charged to the general contingent fund of the Fire department, and the City comptroller be instructed accordingly:

Dr. J. Roma Tremblay.	\$ 1.25
Dr. H. Campeau.	19.00
Dr. J. A. R. Léonard.	30.00
Dr. J. U. Lalonde.	10.00
Dr. S. McDuff.	3.00
	<hr/>
	\$63.25

10.—Soumise et lue une résolution de la Commission des Marchés demandant d'autoriser le surintendant de l'Eclairage à substituer de l'éclairage à gaz aux quatre lampes à arc additionnelles devant le marché Saint-Laurent.

Renvoyé au surintendant de l'Eclairage pour un rapport.

11.—Soumise une lettre de MM. H.-R. Molson & Frères, demandant à acheter 100 pieds de vieux boyaux hors d'usage.

Renvoyée au chef du service des Incendies pour rapport.

12.—Est de nouveau prise en considération une requête de MM. Lalonde et Leblanc qui demandent l'autorisation d'ériger une arche temporaire et un petit pavillon à l'épreuve du feu devant une tente sur le lot No 631 du cadastre, No. 113 rue Windsor, quartier Saint-Georges.

M. Lalonde se présente devant la Commission et déclare que l'autorisation qu'il sollicite ne doit couvrir qu'une période de trois mois—jusqu'au 30 septembre prochain.

L'inspecteur des Edifices rapportant que ladite requête est conforme à la section 20 du règlement No 20, et aucune objection n'étant soulevée,

Sur proposition de M. l'échevin Robillard, il est

Résolu: D'accorder l'autorisation demandée et de présenter au Conseil un rapport en conséquence. (M. l'échevin Yates dissident).

13.—Soumises les requêtes suivantes:

(a) De M. Ovila Samson, pour installer une chaudière à vapeur de 15 chevaux sur les lots Nos 30, 31 et 32 du cadastre, rue DeFleurimont, quartier Saint-Denis, pour des fins de manufacture.

(b) De M. E. LeMyre, pour ouvrir une cour à bois et à charbon sur la subdivision No 126 du lot No. 209 du cadastre, près du No 12 rue Carmel, quartier Saint-Denis.

Référés à l'inspecteur des Edifices pour un rapport.

14.—Soumis un rapport du surintendant de l'Eclairage, demandant qu'un crédit de \$1,250 soit affecté au salaire d'un inspecteur d'électricité et pour l'aménagement nécessaire du service de patrouille.

Résolu: De souscrire au rapport du surintendant, et de préparer un rapport en conséquence.

15.—Soumis un rapport du pourvoyeur, déclarant que MM. C.-E. Lamoureux & Cie ont livré le complément des uniformes de pompiers, selon leur entreprise, et suggérant de leur retourner leur dépôt.

Résolu: De recevoir ledit rapport et de rembourser à MM. C.-E. Lamoureux & Cie leur dépôt de \$250.

15.—*Résolu:* De rembourser à MM. Labelle et Lessard, entrepreneurs, leur dépôt de \$1,500 effectué avec leur soumission pour la reconstruction de la caserne No 20, angle des rues Chenneville et Craig.

Ajournement.

Z. S. MELOCHE,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 20 mai

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray et Ward.

DELEGATIONS.

1.—M. l'échevin Ward présente à l'assemblée une délégation composée des représentants des compagnies suivantes: "The Shedd Forwarding Co. Ltd.", "Dominion Transport Co. Ltd.", "Cunningham & Wells, Limited," "The City Ice Co. Ltd.", "Meldrum Bros, Limited," "The Canadian Transfer Co. Ltd.", "The Ogilvie Flour Mills Co. Ltd." et autres, à l'appui d'une requête signée par diverses compagnies de transport et de maisons de commerce, au sujet du mauvais état des rues dans la Cité, et demandant que certaines rues soient pavées en blocs de granit et que soit réparée la chaussée d'autres rues, afin de faciliter le transport des marchandises.

MM. les échevins Dagenais et Turner présentent aussi une délégation des citoyens du quartier St-Gabriel, concernant le mauvais état des rues dans ledit quartier.

10.—Submitted and read a resolution from the Market Committee asking that the superintendent of the Light Department be authorized to substitute, for gas lighting, four additional arc lamps in front of St. Lawrence market.

Referred to the superintendent of the Light department for a report.

11.—Submitted a letter from Messrs. H. R. Molson & Bros, asking to purchase 100 feet of old and useless fire hose.

Referred to the chief of the Fire department for a report.

12.—A petition from Messrs. Lalonde & Leblanc for permission to erect a temporary arch, and a small fire proof booth, in front of a tent, on lot cadastral No 631, No. 113 Windsor street, St. Georges ward, was again taken up.

Mr. Lalonde appeared before the Committee and declared that the permission asked for was only for a period of 3 months—to the 30th of September next.

The Building inspector reporting that the application was pursuant to section 20 of By-law No. 20, and there being no opposition.

On motion of Ald. Robillard, it was

Resolved: That the permission sought for be granted and a report made to Council accordingly. (Ald. Yates dissenting).

13.—Submitted the following petitions:

(a) From Mr. Ovila Samson for permission to install a steam boiler of 15 horse power, on lot cadastral Nos. 30, 31 and 32 DeFleurimont street, St. Denis ward, for manufacturing purposes.

(b) From Mr. E. LeMyre for permission to open a wood and coal yard, on lot cadastral No. 209, subdivision No. 126, near No. 12 Carmel street, St. Denis ward.

Referred to the Building inspector for a report.

14.—Submitted a report from the superintendent of the Light department asking that the sum of \$1,250 be granted for the salary of an electric inspector, and the necessary equipment for patrol service.

Resolved: To concur in the superintendent's report, and that a report be made to Council accordingly.

15.—Submitted a report from the supply officer reporting that Messrs. C. E. Lamoureux & Co., have delivered the balance of firemen's uniforms, according to their contract, and suggesting that their deposit be returned.

Resolved: That the report be received, and Messrs. C. E. Lamoureux & Co's deposit, to the amount of \$250 returned.

15.—*Resolved:* That Messrs. Labelle & Lessard, contractor's, be refunded their deposit of \$1,500 re tender for the reconstruction of No. 20 fire station, corner of Craig and Chenneville street.

Adjourned.

Z. S. MELOCHE,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 20th of May.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray and Ward.

DELEGATIONS.

1.—Ald. Ward introduced a delegation composed of the following companies': The Shedd Forwarding Co. Ltd.; The Dominion Transport Co. Ltd.; Cunningham & Wells, Ltd.; The City Ice Co. Ltd.; Meldrum Bros, Ltd., and others, in support of a petition, signed by various transportation companies and commercial firms, ament the bad state of streets throughout the City; and asked that certain streets be paved with granite blocks, and that the roadway, in other streets, be repaired, so as to facilitate the carrying of goods.

Ald. Dagenais and Turner also introduced a delegation of citizens, from St. Gabriel ward, who complained of the bad state of streets in the said ward.

The delegation of the transportation companies also complained of the use, made by the Montreal Street Ry

La délégation des compagnies de transport se plaint aussi de l'usage du rail modèle T par la "Montreal Street Ry. Co." sur les rues où circulent les tramways.

Et un débat s'engageant,

M. le président informe la délégation, en ce qui concerne le rail modèle T, que la saison est trop avancée pour empêcher la "Montreal Street Ry. Co." de faire usage du rail, attendu que la Compagnie a fait pour cette saison approvisionnement de ses rails modèle T, pour le renouvellement des anciens rails; mais, si l'inspecteur de la Ville déclare à la Commission que ledit rail est préjudiciable au pavage, la Commission donnera avis à la "Montreal Street Ry Co." d'avoir, à l'avenir, à ne plus poser ce modèle de rail.

En ce qui concerne le pavage de rues, la Commission a déjà fait rapport au Conseil recommandant de paver les rues où le besoin de pavage est le plus urgent pour le gros trafic; et M. le président déclare que la Commission prendra en considération les plaintes des deux délégations pour améliorer l'état des autres rues.

M. l'échevin L.-A. Lapointe, président de la Commission des Finances, ayant été prié d'adresser la parole aux délégations, informe ces messieurs qu'il favorise leurs demandes pour le pavage de certaines rues; mais, il faut aussi considérer les autres quartiers de la Ville qui sont plus ou moins dans un état de nécessité, et que la Ville sera obligée de poser des services d'eau et des égouts avant de confectionner le pavage de certaines rues, et que le meilleur moyen à prendre pour que toutes les rues soient pavées, ce serait d'en faire répartir le coût sur les propriétaires des immeubles de chaque côté de la rue.

2.—A la demande de M. l'échevin Clearihue, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un estimé pour paver en blocs de granit la rue St-Charles-Borromée, à partir de la rue Ste-Catherine jusqu'à la rue Ontario.

3.—M. l'échevin Laviolette se présente devant la Commission à l'appui d'une requête demandant le nivellement de la rue Georges-Etienne-Cartier (autrefois Gain) depuis la rue Sherbrooke en allant vers le Sud; et demandant aussi la construction d'un égout dans le même endroit.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour un rapport et un estimé.

4.—M. l'échevin Prud'homme se présente devant la Commission au sujet du contrat de M. Théophile Gravel, pour la confection de l'avenue Boulevard, quartier Mont-Royal.

M. le président demande à M. l'échevin Prud'homme de faire parvenir à la Commission une copie dudit contrat.

5.—A la demande de M. l'échevin Lévesque, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant de substituer le côté Nord de la rue Marie-Anne au côté Sud, pour la confection d'un trottoir permanent, à partir de la rue St-André jusqu'à la rue Mentana, pour lequel trottoir un crédit a déjà été voté par le Conseil. Le tout conformément à la section 20, articles 453 et 456 de la charte de la Ville telle qu'amendée.

6.—A la demande de M. l'échevin Clearihue, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant la confection de trottoirs permanents en mastic d'asphalte sur les rues suivantes:

Ave du Parc, deux côtés, à partir de la rue Prince-Arthur jusqu'à l'avenue des Pins.

Rue Mance, côté Ouest, à partir de l'avenue des Pins jusqu'à une distance de 98 pieds vers le Sud, en face de la propriété de M. Cartier.

Le tout conformément à la section 20, articles 453 et 456 de la charte de la Ville telle qu'amendée, moitié du coût payable par les propriétaires intéressés et moitié par la Ville.

7.—M. l'échevin Sadler se présente devant la Commission et se plaint de ce que les tranchées faites par la "Montreal Light, Heat & Power Co.", dans le pavage de la rue des Seigneurs, ne sont pas encore réparées.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à réparer les tranchées faites par la "Montreal Light, Heat & Power Co.", dans le pavage de la rue des Seigneurs, et d'en charger le coût à ladite Compagnie; et, si la Compagnie refuse de payer le coût des réparations, d'exercer une action (*test case*) contre ladite Compagnie.

8.—Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de s'aboucher avec le Département en Loi pour étudier le con-

co., of the T rail in the streets where cars are operated.

And a debate arising,

The chairman informed the delegation, that so far as the T rail was concerned, the season was too far advanced to prevent the Montreal Street Ry. Co., from using said rail, as the Company, for this season, is supplied with its T rails for the renewal of old rails; but, if the City surveyor stated to the Committee that the use of said rail was detrimental to the paving the Committee will notify the Montreal Street Ry. Co., not do use this kind of rail any longer.

As regards the paving of streets, the Committee had already made a report to Council recommending that streets be paved where paving is most urgently needed for heavy traffic; and, the chairman stated that the Committee would consider the complaints of both delegations as to the improvements to the state of the other streets.

Ald. L. A. Lapointe, chairman of the Finance Committee being asked to address the delegations, informed these gentlemen, that he is favorable to their applications for paving certain streets; but, other wards of the City were more or less in urgent need, and that the City will be obliged to lay water mains and sewers before proceeding with the paving of certain streets, and that the best way to proceed in order that all the streets may be paved would be, to have the cost apportioned on the real estate owners on both sides of the street.

2.—At the request of Ald. Clearihue, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to prepare an estimate for paving with granite blocks, St. Charles Borromee, from Ste. Catherine to Ontario street.

3.—Ald. Laviolette appeared before the Committee to support a petition asking for the levelling of George-Etienne Cartier street (formerly Gain) from Sherbrooke street, Southwards; and asking also for a sewer in the same place.

Referred to the City surveyor for a report and an estimate.

4.—Ald. Prud'homme appeared before the Committee anent Mr. Théophile Gravel's contract for the opening of Boulevard avenue, in Mount-Royal ward.

The chairman asked Ald. Prud'homme to forward to this Committee a copy of said contract.

5.—At the request of Ald. Lévesque, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the North side be substituted, to the South side, anent the construction of a permanent sidewalk, from St. André to Mentana street, for which sidewalk an appropriation has already been voted by Council. The whole in conformity with section 20, articles 453 and 456 of the City charter, as amended.

6.—At the request of Ald. Clearihue, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending the construction of permanent sidewalks with asphalt mastic in the following streets:

Park avenue, both sides, from Prince Arthur to Pine avenue;

Mance street, West side, from Pine avenue to a distance 98 feet Southwards, opposite Mr. Cartier's property.

The whole in conformity with section 20, articles 453 and 456 of the City charter, as amended, one-half of the cost payable by interested proprietors and one-half by the City.

7.—Ald. Sadler appeared before the Committee and complained that the cuts made by the Montreal Light, Heat & Power Co., in the paving of Seigneurs street had not yet been repaired.

Resolved: That the City surveyor be authorized to repair the cuts made by the Montreal Street Ry. Co., in the Seigneurs street paving, and charge the cost of same to the Company; and, if the Company refused to pay the cost of repairs, to take an action (*test case*) against the said Company.

8.—Resolved: That the City surveyor be asked to confer with the Law Department in order to study the contract

rat passé entre la "Montreal Light, Heat & Power.", et la Cité, et pour savoir si la Cité peut forcer ladite Compagnie à réparer toutes les tranchées faites par elle, à la satisfaction de l'inspecteur de la Ville; et d'en faire rapport à la prochaine assemblée, avec l'opinion du Département en Loi.

9.—Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de donner avis aux contremaîtres divisionnaires, de lui faire rapport aussi tôt qu'une tranchée sera faite, dans les rues de la Ville, par n'importe quelle compagnie.

10.—A la demande de M. l'échevin Sadler, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un estimé pour la confection d'un trottoir en ciment sans bordure sur le côté Nord de la rue Sherbrooke, à partir de la rue St-Mathieu jusqu'aux limites Ouest de la Ville.

11.—M. l'échevin Sadler demande à la Commission de construire un égout collecteur dans la rue Sherbrooke, à partir des limites Ouest de la Ville jusqu'aux limites Est de la Ville, afin de pouvoir desservir certains égouts.

M. le président informe M. l'échevin Sadler, que la Commission a déjà adopté une résolution à cet effet.

12.—M. l'échevin Couture se présente devant la Commission et se plaint de ce qu'il n'y a pas assez de puisards, dans la rue St-Hubert, pour recevoir les eaux de surface entre la rue Roy et l'avenue Duluth.

Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à poser des puisards dans ladite partie de la rue St-Hubert, s'il le juge nécessaire.

13.—M. l'échevin Couture demande que les rails de la "Montreal Street Ry Co.", posés sur la rue St-Timothée, soient enlevés, attendu que cette rue ne sert plus à ladite Compagnie.

M. le président informe M. l'échevin Couture que l'inspecteur de la Ville a déjà donné avis en conséquence à ladite Compagnie.

Résolu: Que la question de l'enlèvement des rails de la "Montreal Street Ry Co.", sur la rue St-Timothée et sur d'autres rues qui ne servent plus par ladite Compagnie, soit référée à la sous-commission instituée par le Conseil.

14.—M. l'échevin J.-B.-A. Martin se présente devant la Commission et demande le déplacement de certains poteaux situés sur le côté Nord de la rue St-Jacques, à partir de la rue Richmond jusqu'à la rue Guy.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à accéder à la demande de M. l'échevin Martin.

15.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à changer de place les poteaux, lorsqu'il le jugera à propos pour la confection de trottoirs permanents.

16.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à donner des commandes pour le réparage des pavages permanents pour un montant n'excédant pas \$999.

17.—M. l'échevin Leclaire demande le déplacement de quatre poteaux de la "Montreal Street Ry Co.", situés sur l'avenue du Parc entre les rues Rachel et Marie-Anne.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un plan de la situation desdits poteaux, et d'informer la Commission si lesdits poteaux ont été posés avec sa permission; et, de plus, qu'il soit prié d'informe la "Montreal Street Ry Co." de ne plus poser de poteaux en bois dans les rues de la Ville.

18.—Sur proposition de M. l'échevin Ward, il est

Résolu: Que la permission accordée à la "Montreal Street Ry Co.", de poser des rails du modèle T dans les rues de la Cité, soit rescindée; ladite résolution devant prendre effet le 1er janvier 1909.

SOUMISSIONS

19.—M. R. Bauset, assistant-greffier de la Cité, ouvre les soumissions reçues pour la fourniture de charbon, pierre à macadam et pierre non concassée.

Renvoyées à l'inspecteur de la Ville afin qu'il prépare un tableau comparatif des prix.

REQUETES, ETC.

20.—De M. J. Groulx, au sujet du niveau de la chaussée de la rue Gain en face de sa propriété.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

21.—De M. O. Limoges, offrant de fournir à la Ville

passed between the Montreal Light, Heat & Power Co., and the City, to ascertain whether the City can force the said Company to repair all the cuts made by them, to the City surveyor's satisfaction; and to report for next meeting, with the opinion of the Law Department.

9.—On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to notify the section foreman that they must report to him as soon as a cut is made in the streets, by whatever Company it may be made.

10.—At the request of Ald. Sadler, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to prepare an estimate for the construction of a cement sidewalk, without curbstone, on the North side of Sherbrooke street, from St. Mathew street to the Western City limits.

11.—Ald. Sadler asked the Committee to lay a main sewer in Sherbrooke street, from the Western to the Eastern City limits, in order to relieve certain sewers.

The chairman informed Ald. Sadler that the Committee had already adopted a resolution to that effect.

12.—Ald. Couture appeared before the Committee and complained that there are not enough gullies in St. Hubert street for the collection of surface water, between Roy street and Duluth avenue.

On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to lay gullies in said part of St. Hubert street, if he deems it necessary.

13.—Ald. Couture asked that the Montreal Street Ry's rails, laid on St. Timothy street, be removed, as the said street is not used any more by the said Company.

The chairman informed Ald. Couture that the City surveyor had already notified the Company to this effect.

Resolved: That the matter of removing rails of the Montreal Street Ry Co., from St. Timothy, and from other streets which are no longer used by the said Company, be referred to the sub-committee appointed by Council.

14.—Ald. J. B. A. Martin appeared before the Committee and asked that certain poles, on the North side of St. James street, from Richmond to Guy street be displaced.

Resolved: That the City Surveyor be authorized to grant Ald. Martin's request.

15.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to change the location of poles where he deems it advisable for the construction of permanent sidewalks.

16.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to give orders for the repairs to permanent pavings for a sum not to exceed \$999.

17.—Ald. Leclaire asked for the removal of four poles owned by the Montreal Street Ry. Co., situated on Park avenue, betweeen Rachel and Mary-Ann.

Resolved: That the City surveyor be instructed to prepare a plan showing the location of said poles, and to inform the Committee whether the said poles were erected with his permission; and furthermore, that the Montreal Street Ry. Co., be notified not to erect any more wooden poles in the streets of the City.

18.—On motion of Ald. Ward, it was

Resolved: That the permission granted, to the Montreal Street Ry. Co., to lay T rails in the streets of the City, be repealed. This resolution to take effect on the 1st of January 1909.

TENDERS.

19.—Mr. R. Bauset, assistant City clerk, opened the tenders received for the supply of coal, macadamizing and unbroken stone.

Referred to the City surveyor for a tabulated statement of prices.

PETITIONS, ETC.

20.—From Mr. J. Groulx, anent the roadway level of Gain street opposite his property.

Referred to the City surveyor for a report.

21.—From Mr. O. Limoges, offering to supply the City

toute la grosse pierre nécessaire ("banc rouge" et pierre noire) pour le fond des chemins, au prix de \$0.90 la tonne.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

22.—Soumise et lue une requête, signée par MM. J.-M. Fortier, la Succession L. Tourville, M. Genin, W.-A. Wayland, Jos. Adam, T. Bourassa, Stephen Globensky, Paul Galibert, Jules Colas, Alphonse Valiquette, A.-H. Laurier, M. Perrault et D. Guibault, suggérant de réduire la chaussée de la rue Cherrier à une largeur de 26 pieds, ce qui permettrait, tout en laissant le trottoir où il se trouve actuellement, la plantation de deux nouvelles rangées d'arbres. Les délégués allèguent que cette réduction diminuerait considérablement les frais d'entretien du macadam, de l'arrosage, et rendrait même possible, et, dans tous les cas, bien moins dispendieux, le pavage de cette rue en matériaux convenables pour la localité.

Déposée sur le bureau.

23.—De M. Louis Boudrias, demandant de continuer ses fonctions comme inspecteur des travaux pour le quartier Mont-Royal ou pour tout autre quartier.

Déposée sur le bureau.

24.—De Dame Emery Martin, au nom de la succession Alfred Pichette, et de M. Félix Papillon, protestant contre l'emploi d'un certain matériel pour la confection d'un trottoir permanent en face de leurs propriétés respectives, Nos 1780 à 1790 rue Ste-Catherine-Est, et refusant de payer leur quote-part dudit trottoir.

Déposées sur le bureau.

25.—De M. Jos. Marois, au nom des contribuables de la rue Plessis, entre les rues Ste-Catherine et DeMontigny, demandant que le trottoir ordonné par le Conseil et devant être confectionné en pierre bleue soit fait en mastic d'asphalte.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

26.—De la "Northern Commercial Telegraph Co.", demandant la permission de poser un câble souterrain dans certaines rues.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour un rapport détaillé.

27.—De M. James Griffrin, donnant sa résignation comme contremaître en chef de la division Ouest de la Ville, à cause du mauvais état de sa santé.

M. le président fait l'éloge de M. Griffin qui a toujours été très dévoué au département de la Voirie et aux intérêts de la Ville.

Résolu: Que la résignation de M. James Griffin soit acceptée avec regret, et que le secrétaire soit prié de lui transmettre les remerciements de la Commission pour ses cinquante-quatre années de loyaux et de dévoués services dans le département de la Voirie.

Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que trois mois de salaire soit payé à M. James Griffin en considération de ses longues années de service.

28.—Soumises et lues des demandes pour remplir la position rendue vacante par la démission de M. James Griffin.

L'inspecteur de la Ville déclare à la Commission que, après avoir examiné soigneusement les diverses candidatures à ladite position, il en est venu à la conclusion que M. J. Scanlan est le mieux qualifié; et, par conséquent, il le recommande à la Commission.

M. l'échevin O'Connell

Propose: Que M. J. Scanlan soit nommé contremaître en chef de la division Ouest, attendu qu'il est recommandé par l'inspecteur de la Ville.

M. l'échevin N. Lapointe propose en

Amendement: Que M. Dineen soit nommé contremaître en chef de la division Ouest.

La Commission se partage sur ledit amendement:

Pour: Lapointe, Leclaire et Duquette—3.

Contre: O'Connell, Bumbray, Ward et Larivière—4.

Ledit amendement est ainsi négatif.

La Commission se partage sur ladite proposition:

Pour: Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray, Ward et Larivière—6.

Contre: Lapointe—1.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

with all the necessary heavy stone ("banc rouge" and black stone) for the bed of roads, at \$0.90 per ton.

Referred to the City surveyor.

22.—Submitted and read a petition signed by Messrs J. M. Fortier, the L. Tourville estate, M. Genin, W. A. Wayland, Jos. Adam, T. Bourassa, Stephen Globensky, Paul Galibert, Jules Colas, Alphonse Valiquette, A. H. Laurier, M. Perrault and D. Guibault, suggesting that the Cherrier street roadway be reduced to 26 feet in width, which would allow the planting of two new rows of trees, while leaving the sidewalk as it is now. The delegates contended that the said reduction would lessen the cost of repairing the macadam, of sprinkling and would make possible, and, (at all events, much less expensive), the paving of said street with such material as would suit the locality.

Laid on the table.

23.—From Mr. Louis Boudrias, asking to remain on duty as work inspector for Mount Royal ward or for any other ward.

Laid on the table.

24.—From Mrs. Emery Martin on behalf of the Alfred Pichette estate and of Mr. Félix Papillon, protesting against the use of a certain material for a permanent sidewalk in front of their respective properties Nos 1780 to 1790, Ste. Catherine street East, and refusing to pay their share on said sidewalk.

Laid on the table.

25.—From Mr. Jos. Marois, on behalf of ratepayers from Plessis street, between Ste. Catherine and De Montigny, asking that the sidewalk ordered by Council, which was to be constructed with blue stone, be made with asphalt mastic.

Referred to the City surveyor for a report.

26.—From the Northern Commercial Telegraph Co., asking permission to lay an underground cable in certain streets.

Referred to the City surveyor for a detailed report.

27.—From Mr. James Griffin, giving his resignation as chief foreman of the Western division of the City, on account of poor health.

The chairman spoke highly of Mr. Griffin, saying he had always been devoted to the Road department and to the City's interests.

Resolved: That Mr. James Griffin's resignation be accepted with regret and that the secretary be asked to transmit to him thanks for the fifty-four years of faithful service which he had rendered to the Road department.

On motion of Ald. O'Connell, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that three months' salary be paid to Mr. James Griffin.

The City surveyor informed the Committee that after having carefully examined the several applications for said position, he came to the conclusion that Mr. J. Scanlan was the better qualified; and he, accordingly, recommends him to the Committee.

Ald. O'Connell

Moved: That Mr. J. Scanlan be appointed chief foreman of the Western division, as he is recommended by the City surveyor.

Ald. N. Lapointe moved in

Amendment: That Mr. Dineen be appointed chief foreman of the Western division.

The Committee divided on said amendment:

Yea: Lapointe, Leclaire and Duquette—3.

Nays: O'Connell, Bumbray, Ward and Larivière—4.

The said amendment was lost.

The Committee divided on the main motion:

Yea: Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray, Ward and Larivière—6.

Nays: Lapointe—1.

So the motion was carried, and it was

Résolu: Que M. Jeremiah Scanlan soit nommé contremaître en chef de la division Ouest du service de la Voirie aux mêmes appointements que son prédecesseur.

29.—Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de donner l'alignement de la rue Déséry, à partir de la rue Ste-Catherine jusqu'à la rue Ontario, pour la confection du trottoir permanent, attendu que des marches d'escalier empiètent sur la propriété de la Ville.

RAPPORTS

30.—De l'inspecteur de la Ville, demandant trois commis supplémentaires pour les divisions Ouest, Nord et Est dans le service de la Voirie.

Renvoyé à la sous-commission instituée pour les employés, avec prière de faire rapport à la Commission.

31.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de l'inscription de la rue Déséry au répertoire des rues comme rue publique, entre les rues Nolan et Ontario.

32.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la demande de MM. White et Buchanan, au nom de M. A. Skaife, pour la radiation des lignes homologuées de la rue Platt.

M. l'échevin Ward

Propose: De présenter au Conseil un rapport recommandant la radiation des lignes homologuées, du plan de la Cité de Montréal, de la rue Platt telles qu'indiquées en vert sur le plan soumis, à partir de l'extrémité Nord de ladite rue jusqu'à la ligne Sud de la rue Sherbrooke; et, de plus, que le Département en Loi soit prié d'exercer les procédures légales à cet effet. Le tout sujet à l'approbation du Département en Loi.

La Commission se partage sur ladite proposition:

Pour: Lapointe, O'Connell, Ward et Larivière—4.

Contre: Leclaire, Duquette et Bumbray—3.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 20 mai

Sont présents: MM. les échevins Lévy, président, Giroux, Lamoureux, Major, Turner.

1.—Soumise et lue une lettre de M. H. Donohue, demandant à louer les étaux à légumes Nos 38 et 39 dans le marché Saint-Antoine, aux conditions ordinaires.

Résolu: D'acquiescer à cette demande.

2.—Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: De prier la Commission de la Voirie d'autoriser l'inspecteur de la Ville à faire préparer immédiatement un estimé du coût du pavage de la rue de La Montagne, en face du marché Saint-Antoine, en blocs de scorie, et les rues Adeline et Aqueduc entourant ledit marché, en asphalte.

3.—Est soulevée la question de certains travaux aux marchés Saint-Jean-Baptiste.

Sur proposition de M. l'échevin Lamoureux, il est

Résolu: Que M. L-R. Montbriant, architecte, soit autorisé à préparer les plans et devis pour les travaux à être exécutés au marché en question, et que ledit architecte devra recevoir comme honoraires 5% du prix demandé pour la préparation desdits plans, devis et la surveillance des travaux en question.

4.—M. le président déclare qu'il doit s'absenter pour cause de santé, et il demande qu'une président intérimaire soit nommé durant son absence.

Il est unanimement

Résolu: Que M. l'échevin Giroux soit nommé président intérimaire et qu'un rapport soit présenté au Conseil en conséquence.

5.—*Résolu:* Que les travaux de réparations soient exécutés au plancher du marché Bonsecours sous la surveillance du surintendant.

Ajournement.

A. LEBLANC,
Secretary.

Resolved: That Mr. Jeremiah Scanlan be appointed chief foreman of the Western division for the Road department, with the same salary as his predecessor.

29.—On motion of Ald. Bumbray, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to give the line of Déséry street, from Ste. Catherine to Ontario street for the laying of the permanent sidewalk, as there are stairs encroaching upon the City's property.

REPORTS.

30.—From the City surveyor asking for three additional clerks for the Western, Northern and Eastern divisions of the Road department.

Referred to the sub-committee appointed for employees with instruction to report to the Committee.

31.—From the City surveyor, anent the inscription of Déséry street in the street register, as a public street, between Nolan and Ontario streets.

32.—From the City surveyor anent the application of Messrs White and Buchanan, on behalf of Mr. A. Skaife, for the erasure of homologated lines on Platt street.

Ald. Ward

Moved: That a report be made to Council recommending that the homologated lines of Platt street be erased from the plan of the City of Montreal, as shown in green upon the plan submitted, from the North end of said street to the South line of Sherbrooke street; and, moreover, that the Law Department be asked to take legal proceedings to that effect.

The whole subject to the Law Department's approval.

The Committee divided on said motion:

Yeas: Lapointe, O'Connell, Ward and Larivière—4.

Nays: Leclaire, Duquette and Bumbray—3.

The said motion was carried and it was

Resolved: Accordingly.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

MARKET COMMITTEE

Report of meeting held the 20th of May.

Present: Ald. Lévy, chairman, Giroux, Lamoureux, Major, Turner.

1.—Submitted and read a letter from Mr. H. Donohue, asking to rent vegetable stalls Nos. 38 and 39 in St. Antoine market, on the usual conditions.

Resolved: That said demand be granted.

2.—On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the Road Committee be asked to authorize the City surveyor to prepare an estimate on the cost of paving Mountain street, opposite St. Antoine market, with scoria blocks, and to pave Adeline and Aqueduct streets surrounding the said market, with asphalt.

3.—The question of certain works to St. Jean-Baptiste market was brought up,

On motion of Ald. Lamoureux, it was

Resolved: That Mr. L. R. Montbriant, architect, be authorized to prepare plans and specifications for the works in question on said market, and that the said architect will receive as fees 5% of the price asked, for the preparing of said plans and specification and for the supervision of the works in question.

4.—The chairman stated he would have to leave on account of his health, and he asked that an acting chairman be appointed during his absence.

It was unanimously

Resolved: That Ald. Giroux be appointed acting chairman and a report be made to Council accordingly.

5.—*Resolved:* That repairs be made to Bonsecours market floor under the supervision of the superintendent.

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée adjournée du 21 mai

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray et Ward.

DELEGATION

1.—M. l'échevin Nault se présente devant la Commission à l'appui d'une requête signée par les propriétaires du côté Nord de la rue Chatham, entre la rue Notre-Dame et la ligne du chemin de fer du G. T. R., refusant de payer leur quote-part pour la confection des trottoirs permanents construits avec un certain matériel, l'an dernier.

M. R. Brunet, représentant la Compagnie de Construction et de Pavages Modernes de Montréal, informe la Commission que les dalles Emérithiques, qui ont été posées pour la confection desdits trottoirs, ont donné entière satisfaction, à l'exception de quelques-unes qui seront remplacées.

Sur proposition de M. l'échevin Ward, il est

Résolu: De référer la question à l'inspecteur de la Ville pour un rapport.

ADJUDICATIONS

2.—L'inspecteur de la Ville soumet un tableau comparatif des prix des soumissions reçues pour la fourniture de charbon, pierre à macadam et pierre non concassée requises par le service de la Voirie pour l'exercice 1908:

ROAD COMMITTEE

Report of adjourned meeting held the 21st of May.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray and Ward.

DELEGATION

1.—Ald. Nault appeared before the Committee in support of a petition signed by proprietors on the North side of Chatham street, between Notre-Dame street and the Grand Trunk Railway line, refusing to pay their share for permanent sidewalks constructed last year with a certain material.

Mr. R. Brunet, representing the "Cie de Construction et du Pavages Modernes de Montréal", informed the Committee that the Emeritic flags laid for said sidewalks, had given entire satisfaction, except some which will be replaced.

On motion of Ald. Ward, it was

Resolved: To refer the matter to the City surveyor for a report.

AWARDS.

2.—The City surveyor submitted the tabulated statement of prices, according to tenders, received, for the supplying of coal, macadamizing and broken stone, required for the Road department in 1908.

	CHARBON		COAL					
	Wilson Frères	The Merchants Coal Co.	J. F. Goyer	The T. F. Moore Co.	J. O. Labrecque Co.	E. Lemire	Jos. Elie	
Charbon pour machine à vapeur (tel qu'extrait), à la carrière à Outremont, à être livré sur demande par 50 tonnes..... par tonne de 2000 lbs.	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	Steam Coal (run of mine), at Quarry, Outremott, to be delivered when wanted by 50 tons at a time..... per ton of 2000 lbs.
Charbon pour machine à vapeur, (Grate), à la carrière à Outremont, à être livré sur demande par 50 tonnes..... par tonnes de 2000 lbs.				5.60	4.85	5.25	5.25	Steam Coal (Grate) at Quarry, Outremont, to be delivered when wanted by 50 tons at a time..... per ton of 2000 lbs.
Charbon de forge, à la carrière à Outremont..... par tonnes de 2000 lbs.						5.75	5.50	Smith's Coal, at Outremont Quarry..... per ton of 2000 lbs.
Anthracite Américain, grosseur Stove à n'importe quel point de la Cité..... par tonne de 2000 lbs.	6.75	6.75	6.75	6.75	6.75	6.75	6.75	American Anthracite, stove size, at any place within the City..... per ton of 2000 lbs.
Anthracite Américain, grosseur Egg à n'importe quel point de la Cité..... par tonne de 2000 lbs.	6.75	6.75	6.75	6.75	7.00	6.75	6.75	American Anthracite, egg size, at any place within the City..... per ton of 2000 lbs.
Charbon de forge, aux dépôts de l'avenue DeLorimier, par ton. de 2000 lbs.				6.25		6.00	5.90	Smith's Coal, at DeLorimier avenue yard.....per ton of 2000 lbs.
Charbon à vapeur (tel qu'extrait), aux stations de pompes des rues Craig et du Moulin, et à la cour de l'avenue DeLorimier, en quantités qui pourraient être requises par l'Inspecteur de la Cité. par tonne de 2000 lbs.				5.00	4.25	4.50	4.55	Steam Coal (run of mine), at Pumping Stations, Craig St. and Mill St. and DeLorimier avenue yards, in such quantities as may be ordered by the City Surveyor..... per ton of 2000 lbs.
Ou								Or
Charbon à vapeur Grate, aux stations de pompes des rues Craig et du Moulin, et à la cour de l'avenue DeLorimier, en quantités qui pourraient être requises par l'Inspecteur de la Cité..... par tonne de 2000 lbs.						5.00	4.75	Steam Coal (Grate), at Pumping Stations, Craig St. and Mill St. and DeLorimier avenue yards, in such quantities as may be ordered by City Surveyor..... per ton of 2000 lbs.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'adjudiquer la fourniture de charbon aux plus bas soumissionnaires, conformément au cahier des charges, aux termes et conditions de la formule de soumission, aux prix mentionnés dans leurs soumissions, savoir:

Charbon pour machine à vapeur (tel qu'extrait), à la carrière d'Outremont, à J.-O. Labrecque & Cie, à raison de \$4.85 par tonne de 2000 lbs.

Charbon de forge, à la carrière d'Outremont, à Joseph Elie, à raison de \$6.25 la tonne.

Anthracite américain, grosseur "stove" et grosseur "egg", à n'importe quel point de la Cité, fourniture divisée également entre Wilson Frères, "The Merchants Coal Co.", J.-F. Goyer, "The T. F. Moore Co.", E. Lemire et Jos. Elie, à raison de \$6.75 la tonne.

Charbon de forge, au dépôt de l'avenue DeLorimier, à Joseph Elie, à raison de \$5.90 la tonne.

Charbon à vapeur (tel qu'extrait), aux stations de pompes des rues Craig et du Moulin, et à la cour de l'avenue DeLorimier, à J.-O. Labrecque & Cie, à raison de \$4.25 la tonne.

Charbon à vapeur (grate), aux stations de pompes des rues Craig et du Moulin, et à la cour de l'avenue DeLorimier, à Jos. Elie, à raison de \$4.75 la tonne.

Le montant, dans aucun cas, ne devant pas excéder les fonds disponibles.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the supply of coal, according to specification, terms and conditions and form of tender, at prices mentioned in their tenders for same, to wit: coal for steam engine (run of mine) at the Outremont quarry, be awarded to J. O. Labrecque the lowest tenderers, at \$4.85 per ton of 2000 lbs.

Smith's coal, at the Outremont quarry, to Joseph Elie, at \$6.25 per ton.

American Anthracite, stove size and egg size, delivered in any part of the City, to be equally divided between Wilson Bros., the Merchants Coal Co., J. F. Goyer, the T. F. Moore Co., E. Lemire and Jos. Elie, at \$6.75 per ton.

Smith's coal, at the De Lorimier avenue depot to Joseph Elie, at \$5.90 per ton.

Steam coal (run of mine) at the pumping stations of Craig and Mill streets, and at the De Lorimier yard, to J. O. Labrecque & Co., at \$4.25 per ton.

Steam coal (grate) at the Craig and Mill streets, pumping stations and at the De Lorimier avenue yard, to Jos. Elie, at \$4.75 per ton.

The amount in any case, not to exceed available funds.

PIERRE A MACADAM	The Morrison Quarry Co.	The Dominion Quarry Co.	The W. J. Poupart Co. Ltd	MACADAMIZING STONE
<i>Livraison à la Carrière</i>	\$	\$	\$	<i>Delivered in the Quarry</i>
Pierre à macadamiser, telle que spécifiée, par tonne de 2,000 livres.....	1.00	0.94	0.95	Macadamizing Stone as specified, per ton of 2,000 pounds
<i>Livraison dans les rues</i>				<i>Delivered on Streets</i>
Dans les quartiers Est, Centre, St-Louis, La-Fontaine, St-Jacques, Papineau, Ste-Marie, Hochelaga, St-Denis, Duvernay et St-Jean-Bte.				In East, Centre, St. Louis, LaFontaine, St. James, Papineau, St. Mary, Hochelaga, St. Denis, Duvernay and St. Jean Baptiste Wards.
Pierre à macadamiser, telle que spécifiée, par tonne de 2,000 livres.....	1.60	1.39	Macadamizing Stone, as specified per ton of 2,000 pounds
Dans les quartiers Ouest, St-André, St-Georges et St-Laurent.				In West, St. Andrew, St. George, and St. Lawrence Wards.
Pierre à macadamiser, telle que spécifiée, par tonne de 2,000 livres.....	1.75	1.44	Macadamizing Stone, as specified, per ton of 2,000 pounds
Dans les quartiers Ste-Anne, St-Joseph, St-Gabriel et St-Henri.				In St. Ann, St. Joseph, St. Gabriel and St. Henry Wards.
Pierre à macadamiser, telle que spécifiée, par tonne de 2,000 livres.....	2.00	1.64	Macadamizing Stone, as specified per ton of 2,000 pounds

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que les soumissions de la "Morrison Quarry Co.", de la "Dominion Quarry Co. Ltd.", et de la "W. J. Poupart Co. Limited", pour la fourniture de la pierre à macadamiser dont la Commission pourra avoir besoin durant l'exercice 1908, soient reçues et acceptées, conformément au cahier des charges, aux termes et conditions de la formule de soumission, des soumissionnaires ci-haut mentionnés, aux prix stipulés dans leurs soumissions pour la fourniture de ladite pierre livrée dans leurs carrières respectives ; et, de plus, que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à acheter, des plus bas soumissionnaires, la pierre à macadamiser livrée dans les rues, s'il le juge opportun. Le montant, dans aucun cas, ne devant pas excéder les fonds disponibles.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the tenders of the Morrison Quarry Co., Dominion Quarry Co., Ltd., and the W. J. Poupart Co., Ltd., for the supply of macadamizing stone, which might be needed for 1908, be received and accepted, in accordance with the specifications, terms and conditions and form of tender, of the above mentioned tenderers, for the prices stipulated in their tenders for the supply of said stone, delivered in their respective quarries; and, furthermore, that the City surveyor be authorized to purchase, from the lowest tenderers, macadamizing stone, delivered in the streets, if he deems it advisable.

The amount in any case, not to exceed available funds.

PIERRE NON CONCASSÉE

UNBROKEN STONE

	The Morrison Quarry Co.	The Dominion Quarry Co.	The W. J. Poupore Co. Ltd	Isaac Kirt	Rogers & Quirk	C. Sauriol	Reegan & Dillon	
<i>Livraison à la Carrière</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	<i>Delivered in the Quarry</i>
Pierre non concassée Syenite ou Banc Rouge, par tonne de 2,000 livres....	0.65	0.70	0.55	Unbroken Stone, Syenite or Banc Rouge per ton of 2,000 pounds
Pierre à chaux non concassée, grise ou noire, par tonne de 2,000 livres	0.55	0.70	0.55	0.45	0.70	Unbroken Stone, Grey or Black Lime-stone per ton of 2,000 pounds
<i>Livraison dans les rues</i>								<i>Delivered on Streets</i>
Dans les quartiers Est, Centre, St-Louis, LaFontaine, St-Jacques, Papineau, Ste-Marie, Hochelaga, St-Denis, Duvernay et St-Jean-Baptiste.								In East, Centre, St. Louis, LaFontaine, St. James, Papineau, St. Mary, Hochelaga, St. Denis, Duvernay and St. Jean Baptiste Wards.
Pierre non concassée Syenite ou Banc Rouge, par tonne de 2,000 livres....	1.35			0.95		Unbroken Stone, Syenite or Banc Rouge per ton of 2,000 pounds
Pierre à chaux non concassée, grise ou noire, par tonne de 2,000 livres....	1.25	1.15	1.00	0.85	1.00	Unbroken Stone, Grey or Black Lime-stone per ton of 2,000 pounds
Dans les quartiers Ouest, St-André, St-Georges et St-Laurent.								In West, St. Andrews, St. George and St. Lawrence Wards.
Pierre non concassée Syenite ou Banc Rouge, par tonne de 2,000 livres....	1.50			1.24		Unbroken Stone, Syenite or Banc Rouge per ton of 2,000 pounds
Pierre à chaux non concassée, grise ou noire, par tonne de 2,000 livres....	1.40	1.20		1.14	1.05	Unbroken Stone, Grey or Black Lime-stone per ton of 2,000 pounds
Dans les quartiers Ste-Anne, St-Joseph, St-Gabriel et St-Henri.								In St. Ann, St. Joseph, St. Gabriel and St. Henry Wards.
Pierre non concassée Syenite ou Banc Rouge, par tonne de 2,000 livres....	1.75			1.34		Unbroken Stone, Syenite or Banc Rouge per ton of 2,000 pounds
Pierre à chaux non concassée, grise ou noire, par tonne de 2,000 livres....	1.65	1.40		1.30	1.25	Unbroken Stone Grey or Black Lime-stone per ton of 2,000 pounds
<i>Résolu:</i> De présenter au Conseil un rapport recommandant d'adjudiquer la fourniture de la pierre concassée dont la Commission pourra avoir besoin durant l'exercice 1908, aux plus bas soumissionnaires, conformément au cahier des charges, aux termes et conditions de la formule de soumission, savoir:								<i>Resolved:</i> That a report be made to Council recommending that the supply of unbroken stone, which the Committee may need for the year 1908, be awarded to the lowest tenderers, according to specifications, terms and conditions and form of tender, to wit:
ROGERS & QUIRK.								ROGERS & QUIRK.
<i>Livraison à la carrière</i>								<i>Delivered at the quarry.</i>
Pierre non concassée syenite ou banc rouge, par tonne de 2000 livres.			\$0.55					Unbroken stone, Syenite or "Banc rouge", per ton of 2000 lbs.
Pierre à chaux non concassée, grise ou noire, par tonne de 2000 livres.			0.45					Lime stone, unbroken, grey or black, per ton of 2000 lbs.
<i>Livraison dans les rues</i>								<i>Delivered on the streets.</i>
Dans les quartiers Est, Centre, St-Louis, La Fontaine, St-Jacques, Papineau, Ste-Marie, Hochelaga, St-Denis, Duvernay et St-Jean-Baptiste.								On the East, Centre, St. Louis, La Fontaine, St. James, Papineau, St. Mary's, Hochelaga, St. Denis, Duvernay and St. Jean-Baptiste wards:
Pierre non concassée syenite ou banc rouge, par tonne de 2000 livres.			\$0.95					Unbroken stone, Syenite or "Banc rouge", per ton of 2000 lbs.
Pierre à chaux non concassée, grise ou noire, par tonne de 2000 livres.			0.85					Unbroken lime stone, grey or black, per ton of 2000 lbs.
Dans les quartiers Ouest, St-André, St-Georges et St-Laurent.								In the West, St. Andrew, St. George and St. Lawrence wards:
Pierre non concassée syenite ou banc rouge, par tonne de 2000 livres.			\$1.24					Unbroken stone, Syenite or "Banc rouge", per ton of 2000 lbs.
Pierre à chaux non concassée, grise ou noire, par tonne de 2000 livres.			1.14					Unbroken lime stone, grey or black, per ton of 2000 lbs.
C. SAURIOL.								<i>Delivered on the streets.</i>
<i>Livraison dans les rues</i>								
Dans les quartiers Ste-Anne, St-Joseph, St-Gabriel et St-Henri.								In St. Ann's, St. Joseph, St. Gabriel and St. Henry wards:
Pierre non concassée syenite ou banc rouge, par tonne de 2000 livres.			\$1.25					Unbroken stone, Syenite of "Banc rouge", per ton of 2000 lbs.

Pierre à chaux non concassée, grise ou noire, par tonne de 2000 livres. 1.25

Le montant, dans aucun cas, ne devant pas excéder les fonds disponibles.

REQUETES, ETC.

3.—De M. A.-D. Cartwright, secrétaire du Bureau des Commissaires des chemins de fer du Canada, déclarant que ladite Commission a donné une extension de délai jusqu'au 30 juin 1908, à la Compagnie du Grand-Tronc pour construire des barrières à la jonction des rues St-Ferdinand et Notre-Dame.

Déposée aux archives.

4.—De M. C. Régnier, se plaignant de son renvoi par le contremaître M. F. Dansereau.

Déposée aux archives.

5.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire à la journée les égouts suivants:

Rue Bercy, à partir de la rue Hochelaga jusqu'à la rue Sherbrooke.

Rue Lenoir (quartier St-Henri), à partir de l'extrémité de l'égout actuel jusqu'à une distance de 50 pieds vers le Nord.

6.—Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que la rue Déséry, à partir de la rue Nolan jusqu'à la rue Ontario, soit inscrite et décrite au répertoire des rues comme rue publique, conformément à l'article 410 de la charte de la Ville.

7.—Sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à donner ordre à la "Barber Asphalt Paving Co." de pavé le tour du marché St-Jacques en asphalte Bermudez, conformément à la résolution du Conseil en date du 18 mai 1908.

8.—Soumis plusieurs estimés pour la confection de trottoirs permanents.

Renvoyés à l'inspecteur de la Ville pour indiquer les trottoirs les plus urgents.

9.—Soumis et lus des extraits de la Commission des Parcs et Traverses, savoir:

10. Demandant un estimé du coût du pavage, en asphalte, des allées du square Victoria;

20. De faire les réparations nécessaires à la chaussée de la rue Panet, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'au parc La Fontaine.

30. De réparer les dommages causés au boulevard du parc La Fontaine par le dépôt des neiges.

40. D'employer un plus grand nombre de journaliers au nettoyage des dépotoirs des neiges sur le parc La Fontaine et la Ferme Fletcher.

Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: De référer lesdits extraits à l'inspecteur de la Ville.

10.—De M. Z. Fineberg, demandant un trottoir permanent en pierre ou en asphalte en face de sa propriété, Nos 36 et 38 rue Shuter.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour un rapport sur le genre de trottoir doit être construit à cet endroit.

11.—De M. Chas-E. Spragge, procureur de Dame Amy Molson, demandant l'expropriation de certains lots sur les rues Gain et Dorion, quartier Papineau.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport et plan.

12.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$300 soit voté pour réparer le pont de la rue Ste-Catherine; et, de plus, que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire rapport sur la question de savoir quel serait le meilleur matériel pour pavé la chaussée du pont de la rue Notre-Dame, entre les rues Berri et Lacroix.

13.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de s'aboucher avec le Département en Loi, afin de savoir quelles procédures devraient être exercées pour faire enlever la terre d'excavation déposée sur la rue DeLévis par M. Harris.

14.—*Résolu:* Que la Commission de l'Hôtel de Ville soit priée de fournir au service de la Voirie une machine à additionner et un dactylographe.

Unbroken lime stone, grey or black, per ton of 2000 lbs. 1.25

The amount, in any case, not to exceed available funds.

PETITIONS, ETC.

3.—From Mr. A. D. Cartwright, secretary of the Board of the Railway Commissioners of Canada, stating that the said Committee had given an extension of time, until the 30th of June 1908, to the Grand Trunk Railway Co. to erect gates at the intersection of St. Ferdinand and Notre Dame streets.

Filed of record.

4.—From Mr. C. Régnier complaining of having been dismissed by his foreman, Mr. F. Dansereau.

Filed of record.

5.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to construct by day's work the following sewers:

Bercy street, from Hochelaga to Sherbrooke street;

Lenoir street (St. Henry ward), from the end of the existing sewer to a distance 50 feet northwards.

6.—On motion of Ald. Bumbray, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that Déséry street, from Nolan to Ontario street, be inscribed and described in the street register as a public street, in conformity with article 410 of the City charter.

7.—On motion of Ald. Duquette, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to order the Barber Asphalt Paving Co., to pave with Bermudez asphalt, around St. James market, according to the resolution of Council, dated the 18th of May 1908.

8.—Submitted several estimates for the construction of permanent sidewalks.

Referred to the City surveyor so that he may point out those most urgently needed.

9.—Submitted and read the following extracts from the Parks and Ferries Committee, to wit:

10. Asking for an estimate of the cost of paving with asphalt, alleys of Victoria square;

20. To make the necessary repairs to the Panet street roadway, from Sherbrooke street to La Fontaine park;

30. To repair damages caused to the La Fontaine park boulevard by snow dumps;

40. To employ more men for the cleaning of snow dumps on La Fontaine park and on Fletcher's Field.

On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That the said extracts be referred to the City surveyor.

10.—From Mr. Z. Fineberg asking for a stone, or asphalt sidewalk in front of his property, Nos 36 and 38, Shuter street.

Referred to the City surveyor for a report on the kind of sidewalk which should be laid thereon.

11.—From Mr. Chas. E. Spragge, attorney for Mrs. Amy Molson, asking for the expropriation of certain lands on Gain and Dorion streets, Papineau ward.

Referred to the City surveyor for a report and plan.

12.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$300 be voted to repair Ste. Catherine street bridge; and, furthermore, that the City surveyor be asked to report as to what should be the best material for paving Notre-Dame street bridge roadway, between Berri and Lacroix streets.

13.—*Resolved:* That the City surveyor be asked to confer with the Law Department as to what proceedings should be taken to have the earth from the excavation made, and laid on De Lévis street by Mr. Harris, removed.

14.—*Resolved:* That the City Hall Committee be requested to supply the Road department with an adding machine and a typewriting machine.

15.—Sur proposition de M. l'échevin Ward, il est
Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un rapport et un estimé du coût d'uniformes pour les contremaîtres divisionnaires.

16.—Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est
Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à réparer le trottoir en face des appartements Linton, rue Sherbrooke.

17.—Sur proposition de M. l'échevin Bambray, il est
Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un estimé pour la construction d'un égout dans la rue Aylwin, à partir de la rue Hochelaga jusqu'au pied de la côte.

18.—*Résolu:* Qu'à l'avenir toutes demandes pour exécution de travaux par le service de la Voirie et pour n'importe quelle sorte d'ouvrage devront être soumises par écrit à la Commission de la Voirie; et, que l'inspecteur de la Ville soit prié de transmettre une copie de cette résolution aux employés du service de la Voirie et aux échevins.

RAPPORTS

19.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie, renvoyée de nouveau à cette Commission par le Conseil, recommandant d'accorder à la Compagnie du Pacific Canadien la permission de construire des voies d'embranchement sur la rue Saint-Patrice pour diverses compagnies.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire rapport des dommages causés sur le côté Nord de la rue St-Patrice par ladite Compagnie

20.—Sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est
Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit supplémentaire de \$15,000 soit voté pour la confection de trottoirs en bois dans les rues de la Cité.

21.—Sur proposition de M. l'échevin Ward, il est
Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit supplémentaire de \$20,000 soit voté pour le nettoyage des rues non pavées.

22.—Sur proposition de M. l'échevin Ward, il est
Résolu: Que les résolutions adoptées le 14 mai 1908, à l'effet de pavier en blocs d'asphalte les rues suivantes, savoir:

Mentana, entre Cherrier et Roy;
Wolfe, entre Robin et Ontario;
Beaudry, entre Robin et Ontario;
Jubilee Court, entre Visitation et Beaudry;
soient reprises en considération et abrogées.

23.—Sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est
Résolu: Que les rues Mentana, Wolfe, Beaudry et Jubilee Court soient pavées en asphalte Bermudez au lieu des blocs d'asphalte.

24.—L'inspecteur de la Ville soumet une liste des rues qui sont en état d'être pavées d'une manière permanente.
Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$6,250 soit voté pour pavier en asphalte la rue Beaudry, à partir de la rue Robin jusqu'à la rue Ontario.

Il est aussi
Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$6,000 soit voté pour pavier en asphalte la rue Wolfe, à partir de la rue Robin jusqu'à la rue Ontario.

Il est aussi
Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$5,800 soit voté pour pavier en asphalte la rue Mentana, à partir de la rue Cherrier jusqu'à la rue Roy.

Il est aussi
Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$1,324 soit voté pour pavier en asphalte la rue Jubilee Court, à partir de la rue Beaudry jusqu'à la rue Visitation.

Il est aussi
Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$7,600 soit voté pour pavier en asphalte la rue Poupart, à partir de la rue Notre-Dame jusqu'à la rue Champagne.

25.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

15.—On motion of Ald. Ward, it was

Resolved: That the City surveyor be asked for a report and an estimate on the cost of uniforms for section foremen.

16.—On motion of Ald. O'Connell, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to repair the sidewalk in front of the Linton apartments, on Sherbrooke street.

17.—On motion of Ald. Bambray, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to prepare an estimate for the construction of a sewer in Aylwin street, from Hochelaga up to the foot of the hill.

18.—*Resolved:* That, in future, all applications for works in the Road department and for any kind of work, shall be submitted in writing to the Road Committee; and, that the City surveyor be instructed to transmit a copy of this resolution to all the employees of the Road department and to the aldermen.

REPORTS.

19.—Submitted and read a report from the Road Committee referred back by Council, recommending that the Canadian Pacific Railway be granted permission to lay spur lines in St. Patrick street for different companies.

Resolved: That the City surveyor be instructed to report as to the damages caused by said Company on the North side of St. Patrick street.

20.—On motion of Ald. Duquette, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that a supplementary appropriation of \$15,000 be voted for wooden sidewalks in the streets of the City.

21.—On motion of Ald. Ward, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that a supplementary appropriation of \$20,000 be voted for the cleaning of unpaved streets.

22.—On motion of Ald. Ward, it was

Resolved: That the resolutions adopted the 14th May 1908, for paving with asphalt blocks the following streets, to wit:

Mentana, between Cherrier and Roy;

Wolfe, between Robin and Ontario;

Beaudry, between Robin and Ontario;

Jubilee Court, between Visitation and Beaudry; be reconsidered and repealed.

23.—On motion of Ald. Duquette, it was

Resolved: That Mentana, Wolfe, Beaudry and Jubilee Court streets, be permanently paved.

Resolved: That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$6,250 be voted for Beaudry street with asphalt, from Robin to Ontario street.

It was also

Resolved: That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$6,000 be voted for paving with asphalt Wolfe street, from Robin to Ontario street.

It was also

Resolved: That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$5,800 be voted to pave with asphalt Mentana street, from Cherrier to Roy street.

It was also

Resolved: That a report be made to Council recommending that \$1,324 be voted to pave Jubilee Court street with asphalt, from Beaudry to Visitation street.

It was also

Resolved: That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$7,600 be voted to pave with asphalt Poupart street, from Notre-Dame to Champagne street.

25.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$22,800 soit voté pour paver en asphalte l'avenue Laval, à partir de l'avenue Duluth jusqu'à l'avenue Mont-Royal.

26.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$13,000 soit voté pour paver en blocs de granit la rue Chenneville, à partir de la rue Craig jusqu'à la rue Dorchester.

27.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$28,000 soit voté pour paver en blocs de granit la rue Charlevoix, à partir de la voie du G. T. R. jusqu'à la rue des Manufactures.

28.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$26,000 soit voté pour paver en blocs de granit et de scorie la rue Mansfield, à partir de la rue Lagauchothèque jusqu'à la rue Ste-Catherine.

29.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$102,000 soit voté pour paver en blocs de granit la rue Notre-Dame, à partir du pont du C. P. R., jusqu'à la rue Nicolet.

30.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$39,100 soit voté pour paver en blocs de granit la rue des Communes, à partir de la rue des Soeurs Grises jusqu'à la rue Prince.

31.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$40,100 soit voté pour paver en blocs de granit la rue Lagauchothèque, à partir de la Côte du Beaver Hall jusqu'à la rue Windsor.

32.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$17,200 soit voté pour paver en blocs de scorie la rue Ontario, à partir de la rue Parthenais jusqu'à l'avenue Papineau.

33.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$28,000 soit voté pour paver en blocs de scorie la rue Shearer, à partir de la voie du Grand-Tronc jusqu'à la rue St-Patrice.

34.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$27,500 soit voté pour la réfection du pavage de la rue Notre-Dame en blocs de scorie, à partir du pont du G. T. R. jusqu'à l'avenue Atwater.

35.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$22,400 soit voté pour paver en blocs de granit la rue Colborne, à partir de la rue Wellington jusqu'à la rue Notre-Dame.

36.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$12,400 soit voté pour la réfection du pavage de la rue Ste-Catherine, en blocs de scorie, à partir de la rue Peel en allant vers l'Ouest, aux endroits où c'est nécessaire.

37.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$29,000 soit voté pour paver en blocs de scorie la rue Notre-Dame, à partir du pont du G. T. R. jusqu'à la rue Ste-Marguerite.

38.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$33,000 soit voté pour paver en blocs de scorie et en asphalte le boulevard St-Laurent, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à l'avenue des Pins.

39.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$9,700 soit voté pour paver en blocs de granit et en asphalte la rue Dominion, à partir de la rue St-Jacques jusqu'à la rue St-Antoine.

40.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$35,800 soit voté pour paver en blocs de granit, scorie et en asphalte, la rue Parc La Fontaine, à partir de la rue Christophe-Colomb jusqu'à l'avenue Papineau.

41.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$19,300 soit voté pour paver en blocs de granit la rue Prince, à partir de la rue des Communes jusqu'à la rue William.

42.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$27,800 soit voté pour paver en blocs de granit la rue Ottawa, à partir de la rue William jusqu'à la rue McCord.

43.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$57,200 soit voté pour paver en blocs de granit la rue St-Patrice, à partir de la rue Shearer jusqu'à l'avenue Atwater.

44.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$33,800 soit voté pour paver en blocs de granit, scorie et en asphalte, la rue Parc La Fontaine, à partir de la rue Cherrier jusqu'à la rue Rachel.

Resolved: That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$22,800 be voted for paving with asphalt Laval avenue, from Duluth to Mount Royal avenue.

26.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$13,000 be voted for paving with granite blocks Chenneville street, from Craig to Dorchester street.

27.—That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$28,000 be voted for paving with granite blocks Charlevoix street, from the G. T. R. line to Manufacturers street.

28.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$26,000 be voted for paving with granite and scoria blocks, Mansfield street, from Lagauchothèque to Ste. Catherine street.

29.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$102,000 be voted for paving with granite blocks Notre-Dame street, from the C. P. R. bridge to Nicolet street.

30.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$39,100 be voted for paving with granite blocks Common street, from Grey Nun to Prince street.

31.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$40,100 be voted for paving with granite blocks Lagauchothèque street, from Beaver Hall hill to Windsor street.

32.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$17,200 be voted for paving with scoria blocks Ontario street, from Parthenais street to Papineau avenue.

33.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$28,000 be voted for paving with scoria blocks Shearer street, from the Grand Trunk Railway line to St. Partick street.

34.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$27,500 be voted for resurfacing Notre-Dame street paving with scoria blocks, from the G. T. R. bridge to Atwater avenue.

35.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$22,400 be voted for paving with granite blocks Colborne street, from Wellington to Notre-Dame street.

36.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$12,400 be voted for resurfacing Ste. Catherine street paving with scoria blocks, from Peel westwards, where needed.

37.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$29,000 be voted for paving with scoria blocks, Notre-Dame street, from the G. T. R. bridge to Ste. Margaret street.

38.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$33,000 be voted for paving with scoria blocks and asphalt St. Lawrence boulevard, from Sherbrooke street to Pine avenue.

39.—That a report be made to Council recommending an appropriation of \$9,700 for paving with granite blocks and asphalt Dominion street, from St. James to St. Antoine street.

40.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$35,800 be voted for paving with granite and scoria blocks and asphalt, La Fontaine park street, from Christophe-Colomb street to Papineau avenue.

41.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$19,300 be voted for paving with granite blocks Prince street, from Common to Willim street.

42.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$27,800 be voted for paving with granite blocks Ottawa street, from William to McCord street.

43.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$57,200 be voted for paving with granite blocks St. Patrick street, from Shearer street to Atwater avenue.

44.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$33,800 be voted for paving with granite and scoria blocks and asphalt, La Fontaine park street, from Cherrier to Rachel street.

45.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$12,000 soit voté pour paver en blocs de granit la ruelle des Fortifications, à partir de la rue St-Laurent jusqu'à la rue St-Pierre.

46.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$23,500 soit voté pour paver en asphalte la rue Mackay, à partir de la rue Dorchester jusqu'à la rue Sherbrooke.

47.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$25,700 soit voté pour paver en asphalte la rue Drummond, à partir de la rue Dorchester jusqu'à la rue Sherbrooke.

48.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$12,200 soit voté pour paver en asphalte la rue Cathcart, à partir de la rue Mansfield jusqu'à l'avenue Union.

49.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$27,200 soit voté pour paver en blocs de granit la rue St-Alexandre, à partir de la rue Craig jusqu'à la rue Ste-Catherine.

50.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$22,500 soit voté pour paver en blocs de granit la rue St-Charles-Borromée, à partir de la rue Craig jusqu'à la rue Ste-Catherine.

51.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$47,700 soit voté pour paver en blocs de scorie et granit la rue Papineau, à partir de la rue Ontario jusqu'à la rue Ste-Catherine.

52.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$14,400 soit voté pour paver en blocs de scorie et granit la rue St-Georges, à partir de la rue Craig jusqu'à la rue Dorchester.

53.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$56,700 soit voté pour paver en blocs de granit et en asphalte la rue Wellington, à partir de la rue Madeleine jusqu'au pont de la rivière St-Pierre.

54.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$13,900 soit voté pour paver en blocs de granit la rue des Inspecteurs, à partir de la rue St-Jacques jusqu'à la rue Lagauchetière.

Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 22 mai

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe président, Guay, Sadler, Robinson, Lavallée et Fraser.

1.—Le rapport de la sous-commission des Réclamations, en date du 21 mai, est approuvé, à l'exception de ce qui concerne la réclamation de M. J.-M. McDuff, dont l'étude est remise à la prochaine séance.

2.—Le contrôleur de la Cité informe la Commission qu'en vertu d'une loi adoptée à la dernière session de la Législature, le traitement du Commissaire des Incendies a été porté à \$5,000 par année et les dépenses contingentes de son bureau à \$400 par année; ces sommes devant être divisées également entre les titulaires de cette charge.

Le traitement du secrétaire du Commissaire a aussi été porté à \$1,000 par an.

Il est en conséquence.

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant de voter une somme additionnelle de \$1,800 afin de payer les augmentations décrétées, à partir du 25 avril, date de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi. Les deux tiers du montant total que la Ville est tenue de payer devant être recouvrés des compagnies d'assurance contre le feu faisant affaires dans la Cité, et un règlement à cet effet devant être adopté conformément à la loi.

3.—Soumis des rapports démontrant l'assiduité des fonctionnaires des départements des Licences, du contrôleur et du trésorier, du 15 avril au 15 mai.

Ces rapports sont renvoyés à la sous-commission du Service civique.

Résolu: De donner instructions aux chefs de service de

45.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$12,000 be voted for paving with granite blocks Fortification lane, from St. Lawrence to St. Peter street.

46.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$23,500 be voted for paving with asphalt Mackay street, from Dorchester to Sherbrooke street.

47.—That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$25,700 be voted for paving with asphalt Drummond street, from Dorchester to Sherbrooke street.

48.—That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$12,200 be voted for paving with asphalt Cathcart street, from Mansfield street to Union Avenue.

49.—That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$27,200 be voted for paving with granite blocks St. Alexandre street, from Craig to Ste. Catherine street.

50.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$22,500 be voted for paving with granite blocks St. Charles-Borromée street, from Craig to Ste. Catherine street.

51.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$47,700 be voted for paving with granite blocks Papineau avenue, from Ontario to Ste. Catherine street.

52.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$14,400 be voted for paving with scoria and granite blocks St. George street, from Craig to Dorchester street.

53.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$56,700 be voted for paving with granite blocks and asphalt Wellington street, from Madeleine street to the river St. Peter bridge.

54.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$13,900 be voted for paving with granite blocks Inspectors street, from St. James to Lagauchetière street.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 22nd of May.

Present: Ald. L. A. Lapointe, chairman, Guay, Sadler, Robinson, Lavallée and Fraser.

1.—The report of the subcommittee on Claims, dated the 21st of May, was approved, except as to the claim of Mr. J. M. McDuff, consideration of which was deferred till next meeting.

2.—The City comptroller informed the Committee that in virtue of an act, adopted at the last session of the Legislature, the salary of the Fire Commissioner was fixed at \$5,000 per annum, and his office contingency at \$400 per annum; these sums to be equally divided between the titulars.

The amount of the Commissioner's salary has also been fixed at \$1,000 per annum.

It was accordingly

Resolved: That a report be made to Council recommending that an additional sum of \$1,800 be voted to pay for increases enacted, from the 25th of April, date upon which the said act came into force. Two-thirds of the total amount, which the City is bound to pay, shall be recovered from fire insurance companies doing business in the City, and a by-law to that effect shall be adopted according to law.

3.—Submitted reports showing the attendance of officials from the license, the comptroller, and the treasurer's departments, from the 15th of April to the 15th of May.

The said reports were referred to the Civic Committee on civic service.

Resolved: That the heads of the departments be in-

soumettre à l'avenir des rapports du premier au dernier jour du mois.

4.—M. le président fait savoir à la Commission qu'il a été informé que la Ville sera appelée à payer des comptes supplémentaires considérables aux hôpitaux Alexandra et St-Paul, en sus des sommes fixes qui ont été votées pour l'entretien de personnes atteintes de maladies contagieuses; et il suggère de contrôler ces dépenses de quelque façon.

Résolu: De prier le département d'Hygiène de soumettre mensuellement à la Commission des Finances un état des sommes supplémentaires auxquelles les hôpitaux ont droit en vertu des contrats passés avec la Cité, et de mettre aussi devant la Commission les noms et adresses des patient publics qui sont traités dans ces hôpitaux et dont la Ville paie l'entretien.

5.—A la demande de l'Association des Parcs et Terrains de jeux, et

Sur proposition de M. l'échevin Sadler, il est

Résolu: De permettre à ladite Association de se servir des lots portant les Nos. du cadastre 2924 et 2922, quartier St-Gabriel, comme de terrain de jeux. Cette permission devant être interprétée comme étant une simple tolérance et sera révocable par résolution de la Commission des Finances sans autre formalité. Ladite Association devra aussi clôturer lesdits lots. (M. l'échevin Guay dissident).

6.—Soumis un rapport du trésorier de la Cité au sujet de l'absence de M. Cadieux, receveur, pour cause de maladie.

Résolu: De donner instruction au trésorier de faire rapport à la prochaine séance sur l'état de santé actuel de M. Cadieux.

7.—Soumis un rapport du trésorier de la Cité au sujet des fonctionnaires dont le traitement est sous saisi.

Le trésorier ajoute, dans son rapport, qu'à moins d'instructions contraires, il suspendra le salaire des fonctionnaires qui ont enfreint la règle du Conseil.

Résolu: De donner instructions au trésorier de se conformer aux règles du Conseil.

8.—Soumis le rapport des examens subis par certaines personnes qui désirent entrer au service de la Cité.

Résolu: Que ce rapport soit reçu et déposé sur le bureau.

9.—Soumis un rapport du trésorier de la Cité, transmettant une copie de la lettre qu'il a reçue de la Compagnie des Tramways, le 18 du courant, au sujet du chèque de \$35,309.79 transmis par ladite Compagnie au sujet de la réclamation de la Cité pour l'enlèvement de la neige.

Résolu: De renvoyer ces documents au Département en Loi pour avoir son opinion à ce sujet.

10.—Soumise une lettre du trésorier de la Cité informant la Commission que le Gouvernement provincial réclame \$1,000 de taxe sur l'emprunt de \$5,000,000 effectué dernièrement.

Renvoyée au Département en Loi afin de savoir si la Ville est tenue de payer cette taxe.

11.—Soumise une lettre de M. C.-R. LeMyre, au sujet de l'examen qu'il a subi devant le trésorier de la Cité.

Renvoyée à la sous-commission du Service civique.

12.—Soumis un rapport de M. P.-W. Archambault, présenté aux saisies-arrêts, au sujet des fonctionnaires qui n'ont pas encore effectué un règlement des saisies contre leur salaire.

Renvoyé à la sous-commission du Service civique.

13.—Soumise une lettre de M. Emile Joseph, réclamant la somme de \$3,000 que la Ville est tenue de payer en vertu de la loi annexant une partie de la municipalité de Rosemont à la Cité.

Résolu: De recommander que cette somme soit payée conformément à la loi ci-dessus.

14.—Soumise de nouveau la lettre du surintendant de l'Aqueduc, demandant \$150 pour réparer les dommages causés par le feu à l'usine de la station des pompes du bas niveau.

A ce sujet, MM. les échevins J.-B.-A. Martin et Robinson font rapport qu'ils ont visité les lieux et constaté qu'il faudrait à peu près la somme demandée pour réparer les dégâts causés.

structed, in future, to submit reports from the 1st to the last day of the month.

4.—The chairman informed the Committee that the City will be asked to pay heavy additional accounts, to the Alexandra and St. Paul hospitals, besides the fixed sums which were voted for contagious diseases; and, he suggested that these expenses be controlled in some way.

Resolved: That the Hygiene department be instructed to submit to the Finance Committee, a monthly statement of supplementary sums, to which the hospitals are entitled, in virtue of contracts passed with the City; and, also, to place before the Committee names and addresses of public patients who are attended to in said hospitals, and for whose treatment the City pays.

5.—At the request of the Parks and Playgrounds Association, and

On motion of Ald. Sadler, it was

Resolved: That said Association be allowed to use lands bearing cadastral Nos. 2924 and 2922, St. Gabriel ward, as playgrounds. The above permission to be interpreted, as a matter of form, and shall be repealable by resolution of the Finance Committee without any other formality.

The said Association must also build a fence around said grounds. (Ald. Guay dissenting).

6.—Submitted a report from the City treasurer anent the absence of Mr. Cadieux, on account of illness.

Resolved: That the City treasurer be instructed to report for next meeting, as to Mr. Cadieux's present state of health.

7.—Submitted a report from the City treasurer anent the officials whose salaries are attached.

The treasurer added in his report, that, unless contrary instructions were given, he would suspend the salary of officials who violate rules of Council.

Resolved: That the treasurer be instructed to comply with the rules of Council.

8.—Submitted the report on examinations of certain parties who wish to enter in the civic service.

Resolved: That the said report be received and laid on the table.

9.—Submitted a report from the City treasurer, transmitting copy of the letter he received from the Street Railway Company, the 18th instant, anent the cheque of \$35,309.79 sent by the said Company in connection with the City's claim for snow removal.

Resolved: That said documents be referred to the Law Department for its opinion thereon.

10.—Submitted a letter from the City treasurer informing the Committee that the Provincial Government claimed \$1,000 as a tax on the \$5,000,000 loan recently floated.

Referred to the Law Department to ascertain whether the City is bound to pay said tax.

11.—Submitted a letter from Mr. C. R. Le Myre, anent his examination before the City treasurer.

Referred to the sub-committee on civic service.

12.—Submitted a report from Mr. P. W. Archambault, in control of the attachment service, anent employes who had not yet settled the attachments against their salary.

Referred to the sub-committee on civic service.

13.—Submitted a letter from Mr. Emile Joseph, claiming the sum of \$3,000 which the City is bound to pay in virtue of the act annexing part of the municipality of Rosemont to the City.

Resolved: That the said sum be paid according to the above act.

14.—Submitted again the letter of the superintendent of the Water department, asking \$150 to repair damages caused by fire to the works, at the low level pumping station.

In this connection, Ald. J. B. A. Martin and Robinson reported they had visited the place, and stated that the sum asked for would nearly all be needed to repair the damage caused.

Résolu: De recommander que ladite somme soit votée à même le fonds des assurances.

15.—Soumise une lettre de MM. William Stewart & Co., offrant de vendre des ventilateurs Pullman.

Renvoyée à la Commission de l'Hôtel de Ville.

16.—Soumise une lettre de la Cie M. W. & P. Co., en date du 16 mai, au sujet de la pose de tuyaux à l'eau dans certaines rues.

Renvoyée au surintendant de l'Aqueduc et au contrôleur pour rapport.

17.—Soumise une lettre de M. J.-P. Chevrier, pour remboursement d'un certain montant retenu pour travaux exécutés par la "Firimite Paving Co."

Renvoyée à la sous-commission des Réclamations.

18.—Le trésorier soumet l'état suivant de la caisse au 22 mai 1908:

Découvert au 15 mai	\$158,841
Déboursés	104,864

Recettes	\$263,705
	65,628

Découvert à date	\$198,077
----------------------------	-----------

19.—Soumise une opinion du Département en Loi déclarant que le crédit de \$14,126.52 pour l'installation d'un système d'alarmes pour le feu, au poste No 5, peut être pris à même le fonds d'emprunt.

Cette opinion est déposée aux archives et le secrétaire reçoit instruction d'en transmettre une copie au contrôleur et au secrétaire de la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

20.—Soumise une opinion du Département en Loi au sujet de l'ouverture de la rue de La Montagne dans le nouveau quartier Mont-Royal.

Résolu: Conformément à ladite opinion, de faire rapport au Conseil recommandant que la Commission de la Voirie scit priée de faire préparer par l'inspecteur de la Cité un plan et un rapport indiquant tous les détails des travaux qu'il y a à exécuter; de plus, de déclarer s'il y a des terrains à acquérir et lesquels, afin de donner à cette rue une largeur de 66 pieds. La somme à dépenser ne devra pas excéder \$6,000. La Commission de la Voirie devra aussi préparer et soumettre un rapport au Conseil à ce sujet après avoir été approuvé par les avocats de la Cité.

21.—Soumise une opinion du Département en Loi, déclarant que la Cité ne peut légalement accorder la demande d'un crédit de \$500 faite par la Société Nationale de Gymnastique.

Déposée aux archives.

22.—Soumises des requêtes de contribuables de la rue Rachel, au sujet du genre de pavage qui devrait être fait sur cette rue.

Déposées sur le bureau.

23.—Soumis des rapports de la Commission de la Voirie, demandant certains crédits:

(1) \$56,442.50 pour construire un égout auxiliaire dans la rue DeMontigny, entre la rue Amherst et l'avenue De Lorimier, ladite somme de \$56,442.50 devant être payée comme suit: \$4,186 par les propriétaires, et \$52,256.50 par la Cité;

(2) \$20,000 pour nettoyer les rues macadamisées;

(3) \$60,000 pour construire la quatrième section de l'égout auxiliaire du quartier St-Denis, ladite somme de \$60,000 devant être payée comme suit: \$32,967.50 par les propriétaires, et \$27,032.50 par la Cité;

(4) \$64.50 pour acheter un certain résidu de terrain requis pour redresser une rue;

(5) \$15,000 pour macadamiser l'avenue du Parc, à partir des limites Sud du quartier St-Jean-Baptiste, jusqu'à l'avenue Mont-Royal;

(6) \$2,000 pour ériger des hangars à la nouvelle cour de l'Ouest, rue du Grand-Tronc;

(7) \$18,000 pour donner un nouveau débouché à l'égout de l'avenue DeLorimier;

(8) \$18,000 pour payer la quote-part de la Ville pour les coins des rues lorsque la Ville décidera de construire des égouts durant l'année 1908;

(9) \$6,280 pour construire un trottoir permanent en asphalte Limer, rue Cathcart, des deux côtés de l'ave-

Resolved: That the said sum be voted and charged against the insurance fund.

15.—Submitted a letter from Messrs. William Stewart & Co., offering to sell Pullman ventilators.

Referred to the City Hall Committee.

16.—Submitted a letter from the M. W. & P. Co., dated the 16th of May, ament the laying of water mains in certain streets.

Referred to the superintendent of the Water department and to the controller for a report.

17.—Submitted a letter from Mr. J. P. Chevrier for the reimbursement of a certain sum retained for works done by the Flirimite Paving Co.

Referred to the sub-committee on Claims.

18.—The City treasurer submitted the following statement of cash for week ending the 22nd of May 1908:

Overdraft, May 15th	\$158,841
Disbursements	104,864

Receipts	\$263,705
	65,628

Overdraft to date	\$198,077
-----------------------------	-----------

19.—Submitted an opinion from the Law Department stating that the appropriation of \$14,126.52, for the establishment of a fire alarm system at No 5 fire-station, could be charged against the loan fund.

The said opinion was filed of record, and the secretary was instructed to transmit a copy of same to the comptroller and to the secretary, of the Fire and Light Committee.

20.—Submitted an opinion from the Law Department, ament the opening of Mountain street in the new Mount-Royal ward.

Resolved: In pursuance to said opinion, that a report be made to Council recommending that the Road Committee be instructed to have the City surveyor prepare a plan and report showing all the details of works to be done in this connection; and furthermore, to state if there are lands to be purchased and what they are, in order to give to said street a width of 66 feet. The sum to be expended not to exceed \$6,000. The Road Committee should also prepare and submit to Council a report thereon, with the City attorney's approval.

21.—Submitted an opinion from the Law Department stating that the City cannot legally grant the request made by the "Société Nationale de Gymnastique" for an appropriation of \$500.

Filed of record.

22.—Submitted petitions from rate-payers on Rachel street, ament the kind of paving which should be laid on said street.

Laid on the table.

23.—Submitted reports from the Road Committee asking for certain appropriations:

(1) \$56,442.50 for a relieving sewer in DeMontigny street, between Amherst street and DeLorimier avenue, the said sum of \$56,442.50 payable as follows: \$4,186 by the proprietors, and \$52,256.50 by the City;

(2) \$20,000 to clean macadamized streets;

(3) \$60,000 to construct the fourth section of the St. Denis ward relieving sewer, said sum of \$60,000 to be paid as follows: \$32,967.50 by proprietors, and \$27,032.50 by the City;

(4) \$64.50 to purchase the residue of a piece of land required in order to straighten the street;

(5) \$15,000 to macadamize Park avenue, from the Southern limits of St. Jean-Baptiste ward to Mount-Royal avenue;

(6) \$2,000 to erect sheds in the new Western yard, Grand Trunk street.

(7) \$18,000 for a new outlet at the DeLorimier avenue sewer;

(8) \$18,000 to pay the City's share for street corners whenever the City shall decide to construct sewers in the year 1908;

(9) \$6,280 for a permanent Rimmer asphalt sidewalk, on Cathcart street, on both sides, from Union avenue to

nue Union à la rue Mansfield, moitié payable par la Cité et moitié par les propriétaires intéressés:

(10) \$14,086 pour pavir en blocs de granit le boulevard St-Laurent, entre les rues Ontario et Sherbrooke.

Résolu: D'approuver ces rapports.

(11) \$40,000 pour construire des ateliers, magasins, résidence pour le contremaître, etc., à la nouvelle cour, rue du Grand-Tronc.

Résolu: Que ladite somme soit mise de côté et que la Commission de la Voirie soit autorisée à faire préparer les plans et devis nécessaires au sujet de ces travaux et de demander des soumissions et de soumettre le tout à la Commission des Finances et au Conseil pour ratification.

(12) \$10,000 pour construire trois maisons pour les trois contremaîtres du service de la Voirie.

Résolu: D'approuver ce rapport, mais jusqu'au montant de \$2,500 seulement, afin de démolir et reconstruire la maison du contremaître dans la cour de l'avenue DeLorimier.

(13) \$25,000 pour acheter et poser des bouches d'égouts.

Résolu: D'approuver ce rapport, mais jusqu'au montant de \$15,000 seulement.

(14) \$15,000 pour construire des trottoirs en bois;

(15) \$43,000 pour la construction d'un égout principal dans la partie Est de Rosemont.

Renvoyé à la Commission de la Voirie, afin de savoir si la Ville a obtenu ou peut obtenir gratuitement un droit de passage sur le terrain privé de la Cie de chemin de fer du Pacifique Canadien:

(16) \$25,000 pour acheter et poser des traverses en dalles de pierre;

Résolu: D'approuver ce rapport, mais jusqu'au montant de \$10,000 seulement.

(17) \$6,100 pour acheter certaines machines.

Résolu: D'approuver ce rapport, mais jusqu'au montant de \$2,100 seulement, à savoir \$300 pour acheter un broyeur d'asphalte, et \$1,800 pour un malaxeur.

(18) \$500 pour faire faire des affiches défendant de cracher sur le trottoir.

Résolu: D'approuver ce rapport et de suggérer à la Commission de la Voirie d'ajouter, sur ces affiches, qu'il est défendu de jeter du papier sur la voie publique.

(19) \$600 pour réparer un mur de pierre qui est en partie démolis au No 705 avenue des Pins.

L'inspecteur de la Cité déclare que la Ville est tenue de réparer ce mur en vertu d'un arrangement intervenu entre elle et le propriétaire du terrain à cet endroit.

Il est en conséquence,

Résolu: D'approuver ce rapport pourvu qu'une copie de l'arrangement à ce sujet y soit attachée et que le Département en Loi déclare que la Ville est tenue de faire ces travaux.

24.—Sur proposition de M. l'échevin Sadler, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Cité soit prié de préparer un rapport complet au sujet de la construction d'un égout principal sur la rue Sherbrooke et sur la quote-part que la ville de Westmount serait appelée à payer si la Ville décidait de construire cet égout.

25.—Soumis un rapport de la Commission de la Voirie, recommandant de pavir la rue St-Denis, entre Ontario et Sherbrooke, en blocs de granit.

MM. les échevins Mercier et Lavallée suggèrent qu'il serait peut-être préférable de pavir la voie et l'entrevoie de la ligne des tramways et 18 pouces de chaque côté en blocs de granit, 20 pouces de long des trottoirs de chaque côté, en blocs de scorie, et de macadamiser le reste.

Résolu: De renvoyer ledit rapport à la Commission de la Voirie afin que l'inspecteur de la Cité prépare un estimé pour le pavage de ladite rue, tel que suggéré par MM. les échevins Mercier et Lavallée.

26.—Soumis des rapports de la Commission de la Voirie, recommandant la construction d'égouts dans certaines rues:

(1) Dans la rue Bélanger, de la rue St-Hubert jusqu'à une distance de 850 pieds à l'Est de la rue Dufferin: coût \$17,100; payable \$16,695 par les propriétaires et la balance par la Cité;

(2) Dans la rue Christophe-Colomb, de l'extrémité de l'égout actuel jusqu'à l'orphelinat St-Arsène; coût \$19,365,

Mansfield street, one-half payable by the City and one-half by interested proprietors;

(10) \$14,086 to pave with granite blocks St. Lawrence boulevard, between Ontario and Sherbrooke streets.

Resolved: To concur in said reports.

(11) \$40,000 to build shops, stores, a house for the foreman, etc., in the new yard, on Grand Trunk street.

Resolved: That the said sum be laid aside and that the Road Committee be authorized to prepare plans and specifications required in connection with said works, and to call for tenders, and to submit the whole to the Finance Committee and to Council for ratification.

(12) \$10,000 to construct three houses for the three foremen of the Road department.

Resolved: To concur in said report, but to the amount of \$2,500 only, for the demolishing and rebuilding of the foreman's house in the DeLorimier avenue yard.

(13) \$25,000 to purchase and lay gullies.

Resolved: To concur but to the amount of \$15,000 only.

(14) \$15,000 for wooden sidewalks;

(15) \$43,000 for a main sewer in the Eastern part of Rosemont.

Referred to the Road Committee to ascertain whether the City has obtained, or can obtain gratuitously, a right of way on the private land of the Canadian Pacific Ry. Co.

(16) \$25,000 to purchase and lay flagstone crossings;

Resolved: To concur in said report, but to the amount of \$10,000 only.

(17) \$6,100 to purchase certain machines.

Resolved: To concur in said report, but to the amount of \$2,100 only, to wit, \$300 to purchase an asphalt crusher, and \$1,800 for a concrete mixer.

(18) \$500 to have notices posted against spitting on the sidewalks.

Resolved: To concur in said report, and to suggest to the Road Committee the addition in said posters that it is forbidden to throw paper on the public roadway.

(19) \$600 to repair a stone wall partly demolished at No. 705 Pine avenue.

The City surveyor stated that the City is bound to repair the wall in question in virtue of an agreement entered into between the City and the landlord in said place.

It was accordingly

Resolved: To concur in said report, provided a copy of the agreement in this connection be attached to it, and that the Law Department state that the City is bound to do said works.

On motion of Ald. Sadler, it was

Resolved: That the City surveyor be instructed to prepare a complete report anent the construction of a main sewer in Sherbrooke street, and on the share the town of Westmount would be called upon to pay if the City should decide to construct said sewer.

25.—Submitted a report from the Road Committee recommending that St. Denis street be paved with granite blocks, between Ontario and Sherbrooke.

Ald. Lavallée and Mercier suggested it would be preferable to pave with granite blocks the tracks and the space between the tracks of the street railway line, and 18 inches on both sides, 20 inches along the sidewalks on each side, and to macadamize the balance.

Resolved: That said report be referred back to the Road Committee in order that the City surveyor may prepare an estimate for the paving of said street, as suggested by Ald. Mercier and Lavallée.

26.—Submitted reports from the Road Committee recommending the construction of sewers in certain streets:

(1) In Bélanger street, from St. Hubert to a distance 850 feet east of Dufferin street: cost, \$17,100, payable \$16,695 by the proprietors and the balance by the City;

(2) Christophe-Colomb street, from the end of the existing sewer to the St. Arsène orphanage: cost, \$19,365, para-

payable \$18,565 par les propriétaires intéressés et la balance par la Cité;

(3) Dans la rue Dufferin, de l'extrémité de l'égout actuel jusqu'à l'orphelinat Saint-Arsène: coût, \$19,365, payable \$18,565 par les propriétaires intéressés et la balance par la Cité.

27.—Soumis des rapports de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, demandant certains crédits:

(1) \$27,140 pour appareils, etc.

Réolu: D'approuver ledit rapport mais jusqu'au montant de \$7,520 seulement pour les fins suivantes:

Fournitures.	\$ 500
Réchauffeur.	500
Harnais.	400
4 chevaux.	1,200
Boyaux.	3,000
Marteau à vapeur.	600
Echelles (5).	1,320

(2) \$35,000, en sus du crédit de \$15,000 déjà voté, pour la construction d'une nouvelle caserne au coin des rues Chenneville et Craig.

Réolu: Que ladite somme de \$35,000 soit mise de côté et que la Commission des Incendies et de l'Eclairage soit autorisée à faire préparer les plans et devis nécessaires à ce sujet et de demander des soumission et de soumettre le tout à la Commission des Finances et au Conseil pour ratification.

(3) \$1,250 pour la nomination d'un inspecteur pour le service de l'Eclairage.

Après des explications de la part du surintendant du département,

M. l'échevin Lavallée.

Propose: Que le rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage soit approuvé pourvu que l'inspecteur dont on recommande la nomination ne travaille qu'à l'extérieur et durant tout le temps que les lampes électriques qui servent à l'éclairage des rues sont allumées, et que ledit inspecteur soit engagé pour 30 semaines à raison de \$13.50 par semaine.

Et un débat s'ensuivant, plus ample étude dudit rapport est remise à plus tard.

28.—Soumis un rapport de la Commission de l'Aqueduc, demandant un crédit de \$5,300 pour acheter et mettre en place deux accumulateurs pour les pompes Nos 1 et 2 de la station des pompes du bas niveau.

Réolu: D'approuver ce rapport.

29.—Soumis des rapports de la Commission des Parcs et Traverses, demandant certains crédits:

(1) \$390 pour poser une chaîne de pierre le long de la rue Sherbrooke jusqu'à l'école normale Jacques-Cartier.

Réolu: D'approuver ce rapport.

(2) \$2,000 pour construire un restaurant sur le parc La Fontaine.

M. l'échevin Lavallée

Propose: Que ce rapport soit approuvé.

La Commission se partage:

Pour: Martin, Guay et Lavallée—3.

Contre: Sadler, Robinson, Fraser et Lapointe—4.

Ladite proposition est ainsi négativée.

(3) \$180 pour augmenter de 25c par jour le salaire des émondeurs d'arbres.

Réolu: De faire rapport au Conseil à l'effet que cette Commission regrette de ne pouvoir approuver ce rapport. (M. l'échevin Lavallée dissident).

30.—Soumis un rapport de la Commission des Parcs et Traverses, demandant qu'une certaine partie du terrain cédé par la Cie de chemin de fer du Pacifique Canadien soit placée sous son contrôle afin d'agrandir le square Georges-Etienne-Cartier.

Réolu: D'approuver ce rapport.

31.—Soumis un rapport de la Commission des Parcs et Traverses, recommandant l'expropriation de la propriété Redpath, afin d'agrandir le parc Mont-Royal.

Question différée.

32.—A la demande de M. l'échevin Dagenais qui se plaint de n'avoir personne pour faire faire certaines copies au dactylographe,

Il est

payable \$18,565 by interested proprietors and the balance by the City.

(3) In Dufferin street, from the end of the existing sewer to the St. Arsène orphanage: cost, \$19,365, payable \$18,565 by interested proprietors and the balance by the City.

27.—Submitted reports from the Fire and Light Committee asking for certain appropriations:

(1) \$27,140 for apparatus, etc.

Resolved: To concur in said report but to the amount of \$7,520 only for the following purposes:

Supplies.	\$ 500
Heater.	500
Harness.	400
4 horses.	1,200
Hose.	3,000
Steam Hammer.	600
Scales (5).	1,320

(2) \$35,000, besides the appropriation of \$15,000 already voted, for the construction of a new fire station corner of Chenneville and Craig streets.

Resolved: That the said sum of \$35,000 be laid aside, and that the Fire and Light Committee be authorized to prepare the necessary plans and specifications and to call for tenders, and submit the whole to the Finance Committee and Council for ratification.

(3) \$1,250 for the appointment of an inspector for the Light department.

After explanations from the superintendent of said department,

Ald. Lavallée

Moved: To concur in the report of the Fire and Light Committee provided the inspector, whose appointment was recommended, shall do only outside work, and during the time the electric lights used for street lighting are lighted, and that the said inspector be engaged for 30 weeks at \$13.50 per week.

And a debate arising, consideration of said report was deferred to another meeting.

28.—Submitted a report from the Water Committee asking for an appropriation of \$5,300 to purchase and place two accumulators for pumps Nos. 1 and 2, at the low level pumping station.

Resolved: To concur in said report.

29.—Submitted reports from the Parks and Ferries Committee asking for certain appropriations:

(1) \$390 to lay curbstone along Sherbrooke street up to Jacques-Cartier Normal School.

Resolved: To concur in said report.

(2) \$2,000 to build a restaurant on La Fontaine park.

Ald. Lavallée

Moved: That said report be approved of.

The Committee divided:

Yea: Martin, Guay and Lavallée—3.

Nays: Sadler, Robinson, Fraser and Lapointe—4.

So the said motion was lost.

(3) \$180 to increase by 25c per day the salary of tree trimmers.

Resolved: That a report be made to Council stating that this Committee regret not to be empowered to concur in said reports. (Ald. Lavallée dissenting).

30.—Submitted a report from the Parks and Ferries Committee asking that a certain part of the ground ceded by the Canadian Pacific Ry. Co., be placed under the control of said Committee in order to extend George-Etienne-Cartier square.

Resolved: To concur in said report.

31.—Submitted a report from the Parks and Ferries Committee recommending the expropriation of the Redpath property, for the extension of Mount Royal park.

Consideration deferred.

32.—At the complaint of Ald. Dagenais that he had nobody to do the typewriting of certain copies, it was

Résolu: De donner instruction à Mlle Vébert, dactylographe du surintendant de l'Eclairage, et à Mlle Brophy, dactylographe du trésorier, de faire certains travaux pour le docteur J.-E. Laberge.

33.—Soumis un rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville, demandant un crédit de \$43,500 pour certaines réparations et améliorations à l'hôtel de ville.

Résolu: Que ladite somme de \$43,500 soit mise de côté et que la Commission de l'Hôtel de Ville soit autorisée à faire préparer les plans et devis nécessaires et à demander des soumissions, et à soumettre le tout à la Commission des Finances et au Conseil pour ratification.

34.—Soumis des rapports de la Commission de l'Hôtel de Ville, demandant (1) \$100 pour poser des ventilateurs; (2) \$10,481 pour fournitures, etc.

Question différée.

35.—La Commission prend alors en considération tous les rapports de la Voirie pour pavages permanents.

Résolu: D'attacher à chacun des rapports en question un certificat du surintendant de l'Aqueduc et de l'inspecteur de la Cité, démontrant dans quelles conditions sont les tuyaux à l'eau et les égouts sur les rues que l'on recommande de paver et si ces tuyaux à l'eau et ces égouts sont d'une capacité suffisante pour les besoins actuels.

La Commission s'adjourne alors afin de permettre au surintendant de l'Aqueduc et à l'inspecteur de la Cité de préparer ces certificats.

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 26 mai

M. l'échevin N. Lapointe, maire suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Stearns, Leclaire, Giroux, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J.-B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux et Prud'homme.

REQUETES, ETC.

1.—De la Ligue des Hommes d'Affaires, demandant une subvention.

2.—De MM. Jacobs & Garneau, demandant le remboursement d'une licence.

3.—Résolution d'une assemblée de citoyens, demandant un montant de \$10,000 pour l'achat des champs de bataille de Québec.

4.—Du Département en Loi, au sujet de l'emploi des produits de l'emprunt à l'achat d'un emplacement pour y construire une caserne de pompiers.

Renvoyées à la Commission des Finances.

5.—De propriétaires résidant sur la rue St-Patrice, s'opposant à la construction d'un certain trottoir.

Renvoyée à la Commission de la Voirie.

6.—De MM. Tweedie & Owens, à l'effet de construire une écurie.

Renvoyée aux Commissions des Incendies et de l'Eclairage et d'Hygiène.

6½.—De M. J.-P. Côté, demandant la permission de vendre du bois de corde.

Renvoyée à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

7.—De l'Union des Tailleurs de Pierre, demandant la permission de se servir de la salle du Conseil.

Renvoyée à la Commission de l'Hôtel de Ville.

8.—M. l'échevin Nault pose certaines questions au président de la Commission de l'Aqueduc, avec prière d'y répondre à la prochaine assemblée du Conseil.

Resolved: That Miss Vébert, typewriter of the Light superintendent, and Miss Brophy, typewriter of the treasurer, be instructed to do some work for Dr. J. E. La berge.

33.—Submitted a report from the City Hall Committee asking an appropriation of \$43,500 for certain repairs and improvements to the City Hall.

Resolved: That the said sum of \$43,500 be laid aside and that the City Hall Committee be authorized to prepare the necessary plans and specifications, and call for tenders, and to submit the whole to the Finance Committee and Council for ratification.

39.—Submitted reports from the City Hall Committee asking: (1) \$100 to place ventilators; (2) \$10,481 for supplies, etc.

Consideration deferred.

35.—The Committee then considered all the reports of the Road Committee for permanent pavings.

Resolved: To attach to each of said reports a certificate from the superintendent of the Water department and from the City surveyor, showing the state of the water mains and of sewers in the streets for which paving is recommended, and to state if the said water mains and sewers are of sufficient capacity for the present needs.

The Committee adjourned to allow the superintendent of the Water department and the City surveyor to prepare said certificates.

Ajourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

CITY COUNCIL

Report of special meeting held the 26th of May.

Present: Ald. N. Lapointe, acting mayor in the chair.

Ald. L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Stearns, Leclaire, Giroux, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme.

PETITIONS, ETC.

1.—From Business Men's League for a grant.

2.—From Messrs Jacobs & Garneau for the refund of certain license fees.

3.—Resolution of meeting of citizens asking Council to vote a sum of \$10,000 for the purchase of the Quebec battlefields.

4.—From Law Department anent the application of proceeds of loan to the purchase of a site for a fire-station.

Referred to Finance Committee.

5.—From proprietors St. Patrick street against the construction of certain sidewalk.

Referred to the Road Committee.

6.—From Tweedie & Owens to erect a stable.

Referred to the Fire and Light and Hygiene Committees.

6½.—From J. P. Côté, to sell cord wood.

Referred to Fire and Light Committee.

7.—From Stonecutters Union asking the use of the Council Chamber.

Referred to the City Hall Committee.

8.—Ald. Nault put certain questions to the chairman of the Water Committee with a request that the replies there to for next meeting of Council.

9.—Sur proposition de M. l'échevin PRUD'HOMME, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE, il est

Résolu: De prier la Commission de la Voirie de préparer un plan indiquant tous les travaux à exécuter dans la rue DeCelles; donnant, en outre, tous les renseignements nécessaires quant à la nécessité d'acheter du terrain pour la continuation de la rue DeCelles jusqu'au chemin Ste Catherine, sur une largeur de 66 pieds, tel que pourvu par la loi provinciale intitulée: "Loi amendant la charte de la Cité de Montréal relativement à l'administration générale, sanctionnée le 25 avril dernier."

10.—Sur proposition de M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin LAMOUREUX, il est

Résolu: D'accorder un congé de deux mois à M. l'échevin Lévy qui est obligé d'aller en Europe pour y suivre un traitement médical.

RAPPORTS

11.—De la Commission des Finances, à l'effet de voter \$1,800 aux Commissaires des Incendies.

12.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer \$3,000 à la municipalité de Rosemont.

13.—De la Commission des Finances, au sujet de l'ouverture de la rue de La Montagne dans le nouveau quartier Mount Royal.

14.—De la Commission des Finances, à l'effet de régler des réclamations s'élevant à \$6,057.32.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés. (MM. les échevins Ward, Proulx et Clearihue dissidents quant à l'item No 12).

15.—De la Commission des Finances, au sujet du rapport de la Commission de la Voirie, qui demande un crédit de \$40,000 pour construire des ateliers sur la rue du Grand-Tronc.

16.—De la Commission des Finances, souscrivant, jusqu'à concurrence de \$2,100 seulement, au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$6,100 pour acheter de l'outillage.

17.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, qui demande un crédit de \$18,000 pour construire des égouts.

18.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$2,000 pour ériger des hangars.

19.—De la Commission des Finances, souscrivant, jusqu'à concurrence de \$10,000 seulement, au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$25,000 pour construire des traverses.

20.—De la Commission des Finances, souscrivant, jusqu'à concurrence de \$7,500 seulement, au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$10,000 pour construire trois logements.

21.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, qui demande un crédit de \$18,000 au sujet de l'égout de l'avenue De Lorimier.

22.—De la Commission des Finances, souscrivant, jusqu'à concurrence de \$15,000 seulement, au rapport de la Commission de la Voirie, qui demande un crédit de \$25,000 pour acheter et poser des puisards.

23.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$60,000 pour construire la 4ième section de l'égout auxiliaire du quartier St-Denis.

24.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$6,280 pour construire des trottoirs permanents dans la rue Cathcart.

25.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$500 pour afficher des avis *re* défense de cracher.

26.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande de construire un égoût auxiliaire dans la rue DeMontigny.

27.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$20,000 pour nettoyer les rues non pavées.

28.—De la Commission des Finances, recommandant de renvoyer de nouveau à la Commission de la Voirie un rap-

9.—On motion of Ald. PRUD'HOMME, seconded by Ald. LAVALLÉE, it was

Resolved: That the Road Committee be requested to prepare a plan, with a report showing all the work to be done in DeCelles street and also giving all necessary information as to the necessity of purchasing land for the purpose of extending said street to Ste. Catherine Road, on a width of 66 feet, as provided by the Provincial Act intitled "Act to amend the Charter of the City of Montreal as to general administration", sanctioned on the 25th April last.

10.—On motion of Ald. GIROUX ,seconded by Ald. LAMOUREUX, it was

Resolved: That two months leave of absence be granted to Ald. Lévy who is obliged to proceed to Europe to follow a medical treatment.

REXORTS.

11.—From Finance Committee to vote a sum of \$1,800 for the Fire Commissioners.

12.—From Finance Committee to pay a sum of \$3,000 to the Municipality of Rosemont.

13.—From Finance Committee, anent the opening of Mountain street in new Mount Royal ward.

14.—From Finance Committee to settle claims amounting to \$6,057.32.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That said reports be received and adopted. (Ald. Ward, Proulx and Clearihue dissenting as to item No. 12).

15.—From Finance Committee, anent the report of the Road Committee for an appropriation of \$40,000 to construct shops on Grand Trunk street.

16.—From Finance Committee, concurring, but to the amount of \$2,100 only, in the report of the Road Committee, for an appropriation of \$6,100 to purchase machinery.

17.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee, for an appropriation of \$18,000 anent the construction of sewers.

18.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee, for an appropriation of \$2,000 to erect sheds.

19.—From Finance Committee, concurring but to the amount of \$10,000 only in the report of the Road Committee for an appropriation of \$25,000 to construct crossings.

20.—From Finance Committee, concurring, but to the amount of \$7,500 only, in report of the Road Committee for an appropriation of \$10,000 to construct three dwellings.

21.—From Finance Committee concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$18,000 anent the de Lorimier avenue sewer.

22.—From Finance Committee, concurring, but to the amount of \$15,000 in the report of the Road Committee, for an appropriation of \$25,000 to purchase and lay street gullies.

23.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$60,000 for the construction of the 4th section of the St. Denis ward relieving sewer.

24.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$6,280, to construct permanent sidewalks on Cathecart street.

25.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee, for an appropriation of \$500 to paint notices *re* spitting.

26.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for the construction of an auxiliary sewer in DeMontigny street.

27.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$20,000 to clean unpaved streets.

28.—From Finance Committee, recommending that a report of the Road Committee for the construction of a

port de ladite Commission à l'effet de construire un égout dans Rosemont.

29.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$64.50 pour acheter un certain terrain de M. P. Donovan.

30.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$14,800 pour pavé le boulevard St-Laurent.

31.—De la Commission des Finances, souscrivant aux rapports de la Commission de la Voirie et du Bureau d'Hygiène qui demandent un crédit de \$17,100 pour la construction d'un égout dans la rue Bélanger.

32.—De la Commission des Finances, souscrivant aux rapports de la Commission de la Voirie et du Bureau d'Hygiène qui demandent un crédit de \$19,365 pour construire un égout dans la rue Christophe-Colomb.

33.—De la Commission des Finances, souscrivant aux rapports de la Commission de la Voirie et du Bureau d'Hygiène qui demandent un crédit de \$19,365 pour construire un égout dans la rue Dufferin.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient reçus et adoptés.

34.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$15,000 pour niveler et macadamiser l'avenue du Parc.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés, à condition, cependant, que lesdits travaux soient exécutés à partir de l'avenue des Pins jusqu'à l'avenue Mont-Royal.

35.—De la Commission des Finances, souscrivant, jusqu'à concurrence de \$7,520 seulement, au rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage qui demande un crédit de \$27,140 pour acheter des appareils, etc.

36.—De la Commission des Finances, recommandant de renvoyer à la Commission des Incendies et de l'Eclairage un rapport de cette Commission qui demande un crédit de \$35,000 pour construire, à l'angle des rues Craig et Chenneville, une nouvelle caserne de pompiers.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin YATES, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient reçus et adoptés.

37.—De la Commission des Finances, accordant un crédit de \$150 à la Commission de l'Aqueduc pour réparer les dommages causés par l'incendie à la station des pompes du bas niveau.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

38.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit de \$5,300 pour acheter deux accumulateurs.

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE,

Propose: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

Le Conseil se partage sur cette proposition:

Pour: L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Laviolette, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David, Roy, Mount, Carter, Lamoureux, Prud'homme—33.

Contre: Giroux, Couture, Gadbois, Nault—4.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

39.—De la Commission des Finances, souscrivant, à certaines conditions, au rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville qui demande un crédit de \$43,500 pour réparations et améliorations à l'hôtel de ville.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin L'ESPÉRANCE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

40.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Parcs et Traverses qui demande un crédit de \$390 pour la pose d'une chafne de bor-

sewer in Rosemont be referred back to the Road Committee.

29.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$64.50 to purchase a certain piece of land from Mr. P. Donovan.

30.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$14,800 to pave St. Lawrence Boulevard.

31.—From Finance Committee, concurring in the reports of the Road Committee and Board of Health, for an appropriation of \$17,100 for the construction of a sewer in Bélanger street.

32.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee and Board of Health, for an appropriation of \$19,365 for the construction of a sewer in Christophe Colomb street.

33.—From Finance Committee, concurring in the reports of the Road Committee and Board of Health, for an appropriation of \$19,365 for the construction of a sewer in Dufferin street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said reports of the Finance Committee be received and adopted.

34.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$15,000 to grade and macadamise Park avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted. Conditionally, however, that said work be performed from Pine avenue to Mount Royal avenue.

35.—From Finance Committee, concurring, but to the amount of \$7,520 on'y, in the report of the Fire and Light Committee, for an appropriation of \$27,140 to purchase apparatus, etc.

36.—From Finance Committee, recommending that a report of the Fire and Light Committee, for an appropriation of \$35,000 to construct a new fire station corner Craig and Chenneville street, be referred back to the Fire and Light Committee.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. YATES, it was

Resolved: That said reports of the Finance Committee be received and adopted.

37.—From Finance Committee, granting an appropriation of \$150 to the Water Committee to repair damage caused by fire to the Low Level pumping station.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEARIHUE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

38.—From Finance Committee, concurring in the report of the Water Committee for an appropriation of \$5,300 to purchase two accumulators.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. CLEARIHUE,

That said reports be received and adopted.

The Council divided:

Yea: L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gal'ery, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Laviolette, Robinson, Ward, J. B.-A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David, Roy, Mount, Carter, Lamoureux, Prud'homme—33.

Nays: Giroux, Couture, Gadbois, Nault—4.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

39.—From Finance Committee, concurring on certain conditions in a report of the City Hall Committee, for an appropriation of \$43,500 for repairs and improvements to the City Hall.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. L'ESPÉRANCE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

40.—From Finance Committee, concurring in the report of the Parks and Ferries Committee for an appropriation

dure en pierre le long de la rue Sherbrooke, sur le parc La Fontaine.

41.—De la Commission des Finances, sousscrivant au rapport de la Commission des Parcs et Traverses qui demande que soit placée sous son contrôle une partie du terrain cédé par le C. P. R. à l'effet d'agrandir le square Georges-Etienne-Cartier.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

42.—De la Commission des Finances, refusant de sousscrire aux rapports de la Commission des Parcs et Traverses:

(1) Demandant un crédit de \$180 pour augmenter le salaire des hommes préposés à l'émondage des arbres;

(2) Demandant un crédit de \$2,000 pour construire un restaurant sur le parc La Fontaine;

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient reçus et adoptés.

43.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'accepter des soumissions pour la fourniture de pierre à macadamiser.

44.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'accepter des soumissions pour la fourniture de pierre non cassée.

45.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'accepter des soumissions pour la fourniture de charbon.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, secondé par M. l'échevin DUQUETTE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés. (M. l'échevin Proulx dissident quant à l'item 43).

46.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'effacer les lignes homologuées de la rue Platt, depuis l'extrémité Nord de ladite rue jusqu'au côté Sud de la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés. (MM. les échevins Proulx, Leclaire et Mercier dissidents).

47.—De la Commission de la Voirie à l'effet d'inscrire et de décrire au répertoire des rues publiques, comme rue publique, la rue Déséry, depuis la rue Nolan jusqu'à la rue Ontario.

48.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de construire un trottoir sur le côté Nord de la rue Marie-Anne, entre les rues St-André et Mentana, au lieu du côté Sud de ladite rue tel qu'antérieurement décidé par le Conseil.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin BUMBRAY, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

49.—De la Commission de la Voirie, demandant certains crédits:

- (1) \$300 pour réparer le pont de la rue Ste-Catherine.
- (2) \$39,100 pour pavé la rue Communes.
- (3) \$25,700 pour pavé la rue Drummond.
- (4) \$102,000 pour pavé la rue Notre-Dame.
- (5) \$28,000 pour pavé la rue Charlevoix.
- (6) \$22,500 pour pavé la rue St-Charles-Borromée.
- (7) \$14,400 pour pavé la rue St-Georges.
- (8) \$47,700 pour pavé l'avenue Papineau.
- (9) \$57,200 pour pavé la rue St-Patrice.
- (10) \$5,800 pour pavé la rue Mentana.
- (11) \$6,000 pour pavé la rue Wolfe.
- (12) \$1,324.80 pour pavé la rue Jubilee Court.
- (13) \$6,250 pour pavé la rue Beaudry.
- (14) \$13,250 pour pavé la rue Université.
- (15) \$40,100 pour pavé la rue Lagachetièvre.
- (16) \$22,800 pour pavé l'avenue Laval.
- (17) \$22,400 pour pavé la rue Colborne.
- (18) \$17,200 pour pavé la rue Ontario.
- (19) \$12,200 pour pavé la rue Cathcart.
- (20) \$13,900 pour pavé la rue des Inspecteurs.
- (21) \$13,000 pour pavé la rue Chenneville.
- (22) \$27,500 pour refaire la surface de la rue Notre-Dame.
- (23) \$23,000 pour pavé le boulevard St-Laurent.

of \$390, to lay a curb stone along Sherbrooke street on La Fontaine Park.

41.—From Finance Committee, concurring in the report of the Parks and Ferries Committee, to put under the control of said Committee, to enlarge George Etienne Cartier square, a portion of land ceded by C. P. R. Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBILLARD, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

42.—From Finance Committee, declining to concur in the reports of the Parks and Ferries Committee:

(1) For an appropriation of \$180 to increase salary of men employed to trim trees.

(2) For an appropriation of \$2,000 to construct a café or restaurant on La Fontaine Park.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said reports of the Finance Committee be received and adopted.

43.—From Road Committee, to accept tenders for the supply of macadamizing stone.

44.—From Road Committee, to accept tenders for the supply of unbroken stone.

45.—From Road Committee, to accept tenders for the supply of coal.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. DUQUETTE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted. (Ald. Proulx dissenting as to item 43).

46.—From Road Committee, to erase homologated lines of Platt street, from North end of said street to the South side of Sherbrooke street.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said reports be received and adopted. (Ald. Proulx, Leclaire and Mercier dissenting).

47.—From Road Committee, to inscribe and describe Déséry street, from Nolan to Ontario street, in the register of streets, as a public street.

48.—From Road Committee, to construct a sidewalk on the North side of Mary Ann street, between St. André and Mentana streets, instead of at the South side of said street as previously, decided by Council.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. BUMBRAY, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

49.—Road Committee for certain appropriations:

- (1) \$300 to repair Ste. Catherine street bridge.
- (2) \$39,100 to pave Common street.
- (3) \$25,700 to pave Drummond street.
- (4) \$102,000 to pave Notre-Dame street.
- (5) \$28,000 to pave Charlevoix street.
- (6) \$22,500 to pave St. Charles-Borromée street.
- (7) \$14,400 to pave St. Georges street.
- (8) \$47,700 to pave Papineau Avenue.
- (9) \$57,200 to pave St. Patrick street.
- (10) \$5,800 to pave Mentana street.
- (11) \$5,000 to pave Wolfe street.
- (12) \$1,324.80 to pave Jubilee Court.
- (13) \$6,250 to pave Beaudry street.
- (14) \$13,250 to pave University street.
- (15) \$40,100 to pave Lagachetièvre street.
- (16) \$22,800 to pave Laval Avenue.
- (17) \$22,400 to pave Colborne street.
- (18) \$17,200 to pave Ontario street.
- (19) \$12,200 to pave Cathcart street.
- (20) \$13,900 to pave Inspector street.
- (21) \$13,000 to pave Chenneville street.
- (22) \$27,500 to resurface Notre-Dame street.
- (23) \$23,000 to pave St. Lawrence Boulevard.

- (24) \$29,000 pour paver la rue Notre-Dame-Ouest.
- (25) \$7,600 pour paver la rue Poupart.
- (26) \$28,000 pour paver la rue Shearer.
- (27) \$26,000 pour paver la rue Mansfield.
- (28) \$56,700 pour paver la rue Wellington.
- (29) \$9,700 pour paver la rue Dominion.
- (30) \$33,800 pour paver la rue du Parc La Fontaine.
- (31) \$19,300 pour paver la rue Prince.
- (32) \$27,800 pour paver la rue Ottawa.
- (33) \$23,500 pour paver la rue Mackay.
- (34) \$35,800 pour paver la rue Parc LaFontaine-Nord.
- (35) \$12,400 pour refaire la surface de la rue Ste-Catherine.
- (36) \$12,000 pour paver la ruelle Fortification.

Renvoyé à la Commission des Finances.

50.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à MM. Lalonde et Leblanc d'ériger une arche temporaire au No. 113 de la rue Windsor.

Sur proposition de M. l'échevin ROBILLARD, appuyé par M. l'échevin DAVID, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté (M. l'échevin Yates dissident).

51.—De la Commission des Marchés, à l'effet de nommer M. l'échevin Giroux président intérimaire de ladite Commission durant l'absence du président.

Sur proposition de M. l'échevin L.A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin COUTURE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

52.—De la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet d'agrandir le square Papineau.

53.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques, demandant certains crédits:

- (1) \$10,000 pour construire un chalet de nécessité souterrain;
- (2) \$600 pour réparer le toit du bain Gallery;
- (3) \$400 pour cheval et harnais pour le nouveau désinfecteur;
- (4) \$250 pour dépenses contingentes;
- (5) \$200 pour imperméables, etc.

Renvoyé à la Commission des Finances.

54.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques, à l'effet d'accepter de M. Olivier Charbonneau l'offre d'un terrain sur la rue Marie-Anne pour un bain projeté, à raison de \$2,760.

Sur proposition de M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

55.—Du Bureau d'Hygiène, recommandant la construction d'égouts:

- (1) Dans la rue Valois, entre les rues Ontario et Ste-Catherine;
- (2) Dans la Sixième avenue, depuis la ligne Nord de la rue Masson jusqu'à un point 170 pieds vers le Nord;
- (3) Dans la rue Balmoral, de la hauteur du terrain vers le nord jusqu'à la rue Ontario.

Renvoyé à la Commission des Finances.

AVIS DE MOTIONS

56.—De M. l'échevin L.A. Lapointe, pour l'adoption d'un règlement à l'effet de percevoir des compagnies d'assurance contre le feu leur quote-part de l'entretien du Bureau des Commissaires des Incendies.

57.—De M. l'échevin Dagenais, à l'effet de placer les inspecteurs du service de l'Incinération sous le contrôle de la Commission d'Hygiène.

ORDRE DU JOUR

58.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Lévesque, à l'effet de permettre à MM. A.-E. Robert et al de fournir l'énergie électrique,

Sur proposition de M. l'échevin LEVESQUE, appuyé par M. l'échevin DAGENAIS, il est

Résolu: De prier le greffier de la Ville de préparer un règlement en conséquence et de lui donner son rang sur l'ordre du jour.

59.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considé-

- (24) \$29,000 to pave Notre-Dame street West.
- (25) \$7,600 to pave Poupart street.
- (26) \$28,000 to pave Shearer street.
- (27) \$26,000 to pave Mansfield street.
- (28) \$56,700 to pave Wellington street.
- (29) \$9,700 to pave Dominion street.
- (30) \$33,800 to pave Park La Fontaine.
- (31) \$19,300 to pave Prince street.
- (32) \$27,800 to pave Ottawa street.
- (33) \$23,500 to pave Mackay street.
- (34) \$35,800 to pave La Fontaine park North.
- (35) \$12,400 to resurface Ste. Catherine street.
- (36) \$12,000 to pave Fortification lane.

Referred to Finance Committee.

50.—From Fire and Light Committee, to allow Messrs. Lalonde & Leblanc to erect a temporary arch, No. 113 Windsor street.

On motion of Ald. ROBILLARD, seconded by Ald. DAVID, it was

Resolved: That said report be received and adopted. (Ald. Yates dissenting).

51.—From Market Committee to appoint Ald. Giroux, acting charman, during absence of chairman of said Committee.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. COUTURE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

52.—From Parks and Ferries Committee to enlarge Parc Papineau square.

53.—From Hygiene and Statistics Committee asking certain appropriations:

- (1) \$10,000 to construct an underground lavatory.
- (2) \$600 to repair roof of Gallery bath.
- (3) \$400 for horse and harness for new disinfector.
- (4) \$250 for contingent expenses.
- (5) \$200 for rubber coats, etc.

Referred to the Finance Committee.

54.—From Hygiene and Statistics Committee to accept offer of Olivier Charbonneau to sell land on Mary Ann street for proposed bath, for \$2,760.

On motion of Ald. DAGENAIS, seconded by Ald. LEVESQUE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

55.—From Board of Health recommending the construction of sewers:

- (1) In Valois street, from Ontario to Ste. Catherine st.
- (2) In 6th Avenue, from North line of Masson street to a part 170 feet northwards.
- (3) In Balmoral street, from height of land northwards to Ontario street.

Referred to the Finance Committee.

NOTICES OF MOTIONS

56.—By Ald. L. A. Lapointe, for a by-law to collect from Fire Insurance Companies their share of the cost of maintaining Board of Fire Commissioners.

57.—By Ald. Dagenais, to place inspectors of Incineration department under control of Hygiene Committee.

ORDER OF THE DAY

58.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Lévesque, to allow Messrs. A. E. Robert et al to supply electricity.

On motion of Ald. LEVESQUE, seconded by Ald. DAGENAIS, it was

Resolved: That the City clerk be instructed to prepare a by-law accordingly and to give the same its rank on the order of the day.

59.—The order of the day being read to consider a notice

ration un avis de motion de M. l'échevin Larivière à l'effet d'abroger la clause 102a des règles du Conseil,

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que la règle 102a des règles du Conseil soit abrogée et annulée. (M. l'échevin Lavallée dissident).

60.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en deuxième et troisième lectures un règlement à l'effet d'abroger le règlement No 299 *re pain*, le Conseil reprend l'étude du dit règlement en deuxième lecture,

La section 5 étant lue,

M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin PRUD'HOMME,

Propose: Que ladite section soit agréée,

Le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, M. Martin, Robillard, L'Espérance, Turner, Bumbray, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Couture, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David, Roy, Prud'homme—22.

Contre: Yates, Gallery, Lavallée, Giroux, Ward et Lamoureux—6.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

La section 6 étant lue,

M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin L'ESPÉRANCE,

Propose: Que les mots suivants soient ajoutés après le mot "règlement" dans la deuxième ligne de la section 6; "ou empêcheront la mise en force dudit règlement", et que, ainsi amendée, ladite section soit agréée.

Le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, M. Martin, Robillard, L'Espérance, Turner, Bumbray, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, J.-B.-A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David, Roy et Prud'homme—22.

Contre: Yates, Clearihue, Lavallée, Giroux, Robinson, Ward, Nault et Lamoureux—8.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin PRUD'HOMME,

Propose: Que ledit règlement soit maintenant lu pour la deuxième fois.

Le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, M. Martin, Robillard, L'Espérance, Turner, Bumbray, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, J.-B.-A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David, Roy et Prud'homme—22.

Contre: Yates, Clearihue, Lavallée, Giroux, Ward, Nault et Lamoureux—7.

Ladite proposition est ainsi affirmativée et ledit règlement est en conséquence lu pour la deuxième fois.

Sur ce, M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin PRUD'HOMME,

Propose: Que la règle 79 soit suspendue et que ledit règlement soit maintenant lu pour la troisième fois.

Le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, M. Martin, Robillard, L'Espérance, Turner, Bumbray, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Couture, J.-B.-A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David, Roy, Prud'homme—21.

Contre: Yates, Clearihue, Lavallée, Giroux, Mercier, Ward, Nault et Lamoureux—8.

M. l'échevin Lavallée soulève un point d'ordre alléguant que le vote affirmatif des trois quarts des membres présents est requis pour l'adoption de ladite proposition.

Le maire suppléant, M. l'échevin N. Lapointe, décide dans la négative.

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE propose alors, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN, et il est

Résolu: Que le Conseil s'ajourne.

RENE BAUSSET,
Greffier-adjoint de la Cité.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

of motion by Ald. Larivière to repeal clause 102a of the rules of Council,

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That rule 102a of the Rules of Council be repealed and annulled. (Ald. Lavallée dissenting).

60.—The order of the day being read for the second and third reading of a by-law to repeal by-law No. 299 *re bread*.

The Council resumed consideration of said by-law in second reading.

Section 5 being read,

Ald. M. MARTIN then moved, seconded by Ald. PRUD'HOMME.

That said section be agreed to.

The Council divided:

Yea: Ald. L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, M. Martin, Robillard, Lespérance, Turner, Bumbray, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Couture, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David, Roy, Prud'homme—22.

Nays: Yates, Gallery, Lavallée, Giroux, Ward and Lamoureux—6.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

Section 6 being read,

Ald. M. MARTIN moved, seconded by Ald. LESPRANCE

That the following words be added after the word "by-law" in the second line of section 6, "or will prevent the enforcing of the same", and that, so amended, it be agreed to.

The Council divided thereon:

Yea: L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, M. Martin, Robillard, Lespérance, Turner, Bumbray, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David, Roy and Prud'homme—22.

Nays: Yates, Clearihue, Lavallée, Giroux, Robinson, Ward, Nault and Lamoureux—8.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

Ald. M. MARTIN then moved, seconded by Ald. PRUD'HOMME.

That said by-law be now read a second time.

The Council divided:

Yea: L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, M. Martin, Robillard, Lespérance, Turner, Bumbray, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, J. B. A. Martin, Séguin, Marin Duquette, Lévesque, Major, David, Roy and Prud'homme—22.

Nays: Yates, Clearihue, Lavallée, Giroux, Ward, Nault and Lamoureux—7.

So it was carried and

Said by-law was accordingly read a second time.

Ald. M. MARTIN then moved, seconded by Ald. PRUD'HOMME.

That rule 79 be suspended and the said by-law be now read a third time.

The Council divided:

Yea: L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, M. Martin, Robillard, Lespérance, Turner, Bumbray, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Couture, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David, Roy, Prud'homme—21.

Nays: Yates, Clearihue, Lavallée, Giroux, Mercier, Ward, Nault and Lamoureux—8.

Ald. Lavallée raised a point of order contending that the affirmative vote of 3-4 of the members present was required to adopt said motion.

The acting Mayor, Ald. N. Lapointe, ruled in the negative.

Ald. L. A. LAPOINTE then moved, seconded by Ald. M. MARTIN, and it was

Resolved: That the Council do now adjourn.

L.-O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSSET,
Asst. City clerk.

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLEE SPECIALE DU 1er JUIN

ORDRE DU JOUR

Présentation de rapports par les Commissions.

REGLEMENTS

1. 3me lecture d'un règlement abrogeant le règlement No. 299 *re pain*. (Martin, M.) (17 Fév — *imprimé*.)
2. 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet de permettre à la Cie du chemin de fer des Comtés du Sud de pénétrer dans la ville. (Martin J. B. A.) (17 Fév. *imprimé*.)
3. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 270, concernant la voirie. (N. Lapointe) (17 Fév. — *imprimé*.)
4. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet de nommer une Commission consultative. (Larivière.) (17 Fév. — *imprimé*.)
5. 1re, 2me et 3me lectures réglement amendant le règlement No. 33 *re chiens*. (Guay.) (21 Fév. — *imprimé*.)
6. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet d'établir un fonds de pension pour les employés municipaux. (Gadbois.) (21 Fév.)
7. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet d'établir une bibliothèque publique. (Mercier.) (21 Fév. — *imprimé*.)

RAPPORTS

8. *Voirie*.—Pour effacer les lignes homologuées de la rue LeRoyer. (9 Mars.)
9. *Voirie*.—Pour effacer la ligne homologuée de la rue St. Jean Baptiste. (9 Mars.)

MOTION

10. *Dagenais*.—Pour amender et codifier les règlements relatifs à l'hygiène. (9 Mars.)

REGLEMENTS.

11. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement *re bibliothèque technique*. (Lévy.) (2 Mars. — *imprimé*.)
12. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet de constituer une commission d'ingénieurs *re conduits* (Lapointe, L. A.) (2 Mars. — *imprimé*.)
13. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 260 *re édifices*. (Leclaire.) (2 Mars. — *imprimé*.)
14. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 344 *re entretien des trottoirs pendant l'hiver*. (Lavallée.) (2 Mars.)

MOTIONS.

15. *Proulx*.—Pour amender le règlement No. 50 *re voitures* (23 Mars.)
16. *Yates*.—Pour amender le règlement No. 260 *re édifices publics*. (23 Mars.)
17. *Yates*.—Concernant le règlement relatif aux édifices sur certaines rues. (23 Mars.)
18. *Carter*.—Pour nommer un agent qui sera chargé de faire les achats en général. (23 Mars.)
19. *Sadler*.—Pour amender le règlement No. 210 *re Cie des Tramways*. (30 Mars.)
20. *Lapointe, L. A.*.—Pour un règlement à l'effet de permettre à la compagnie "Star Publishing Co." d'établir une passerelle au-dessus de la ruelle des Fortifications. (30 Mars.)

RAPPORTS

21. *Police*.—*Re port illégal d'armes*. (6 Avril.)
22. *Hôtel de Ville*.—Pour agrandir le bureau des estimateurs. (6 Avril.)
23. *Commission Spéciale de Législation*.—Pour amender l'Art. 344 de la Charte de la Ville. (6 Avril.)

CITY COUNCIL

SPECIAL MEETING, 1st OF JUNE

ORDER OF THE DAY.

Presentation of reports by Committees.

BY-LAWS

1. 3rd reading of a by-law to repeal by-law No. 299 *re bread*. (M. Martin). (17th Feby—printed)
2. 2nd and 3rd reading of a by-law to allow Southern Counties Ry. Co. to enter the City. (J. B. A. Martin). (17th Feby—printed.)
3. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 270 *re roads*. (N. Lapointe). (17th Feby—printed)
4. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law for the appointment of an Advisory Board. (Larivière). (17th Feby—printed.)
5. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 33 *re dogs*. (Guay). (21st Feby—printed.)
6. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to establish a civic pension fund. (Gadbois). (21st Feby.)
7. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law for the establishment of a public library. (Mercier). (21st Feby—printed.)

REPORTS

8. *Road*.—To erase homologated lines of LeRoyer street. (9th March.)
9. *Road*.—To erase homologated lines of St. Jean Baptiste street. (9th March.)

MOTION

10. *Dagenais*.—To amend and codify the by-laws *re health*. (9th March.)

BY-LAWS

11. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re technical library*. (Lévy). (2nd March—printed.)
12. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law for a Board of Engineers *re Conduits*. (L. A. Lapointe). (2nd March—printed.)
13. 1st, and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 260 *re buildings*. (Leclaire). (2nd March. — printed.)
14. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 344 *re care of sidewalks during winter*. (Lavallée). (2nd March.)

MOTIONS

15. *Proulx*.—To amend by law No. 50 *re vehicles*. (23rd March.)
16. *Yates*.—To amend by-law No. 260 *re public buildings*. (23rd March.)
17. *Yates*.—Anent the by-law *re buildings on certain streets*. (23rd March.)
18. *Carter*.—To appoint a general purchasing agent. (23rd March.)
19. *Sadler*.—To amend by-law No. 210 *re Montreal St. Ry. Co.* (30th March.)
20. *Lapointe, L. A.*.—For a by-law to allow the Star Publishing Co. to erect bridge over Fortification Lane. (30th March.)

REPORTS

21. *Police*.—*Re illegal carrying or keeping of arms*. (6th April.)
22. *City Hall*.—For the extension of the Assessors' office. (6th April.)
23. *Special on Legislation*.—To amend Art. 344 of the City Charter. (6th April.)

MOTIONS

24. *Martin, M.*—Pour la nomination d'une Commission Royale pour tenir une enquête sur l'administration des différents départements. (6 Avril.)
 25. *Couture.*—Pour permettre à J. H. Nault de poser des fils électriques. (13 Avril.)
 26. *Lapointe, L. A.*—Pour codifier les différents règlements re taxes. (13 Avril.)

RAPPORT

27. *Voirie.*—Pour permettre à la Cie. "Central Light, Heat & Power Co." de faire des excavations dans la rue St-Pierre. (13 Avril.)

MOTIONS

28. *Lapointe, N.*—Re enquête sur l'administration du département de Police. (21 Avril.)
 29. *Carter.*—Re enquête sur l'administration du département de Police. (21 Avril.)
 30. *Lévy.*—Pour amender le règlement No. 370. (21 Avril.)
 31. *Dagenais.*—Pour donner à l'Institut Mackay avis d'évacuer certaines pièces que cet institut occupe dans l'Hôtel-de-Ville. (21 avril.)
 32. *Martin, M.*—Pour acquérir les vieux cimetières sur l'Avenue Papineau. (21 Avril.)

RAPPORT

33. *Police.*—Pour accorder un permis pour l'établissement d'une salle de tir sur la rue Ste-Catherine. (21 Avril.)

MOTIONS

34. *Gadbois.*—Pour renvoyer à la Commission des Finances certains rapports de la Commission de la Voirie. (27 Avril.)
 35. *Ward.*—Pour abroger résolution re gages et heures de travail des journaliers. (27 Avril.)

RAPPORTS

36. *Incendies et Eclairage.*—Pour ne pas permettre à la Cie S. Carsley de construire une écurie sur la rue Victoria. (27 Avril.)
 37. *Finances et Police.*—Au sujet de la nomination d'un 3ème recorder. (4 Mai.)
 38. *Voirie*—Pour permettre à la Cie du Pacifique Canadien de construire un embranchement. (11 mai).

MOTIONS

39. *Lévy.*—Pour amender le règlement No. 129 re abattoirs. (11 mai).
 40. *Mercier.*—Re effacement des lignes des rues Saint-Dizier et Saint-Jean-Baptiste. (11 mai).
 41. *Martin, M.*—Pour amender la règle No. 122. (18 Mai).
 42. *Lapointe, L. A.*—Pour un règlement à l'effet d'autoriser le Gouvernement du Dominion à construire l'aile projetée au Bureau de Poste, au-dessus de la ruelle Fortification. (18 Mai.).

REGLEMENTS

43. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement au sujet de l'enlèvement de la neige, par la Compagnie des Tramways. (Lapointe, L. A.) (23 Mars).
 44. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement pour amender le règlement No. 296, concernant les marchés. (Lévy). (23 Mars).
 45. *Lévesque*—Pour permettre à MM. A. E. Robert et al de fournir l'électricité. (11 mai).

AVIS DE MOTIONS

46. *L. A. Lapointe*—Pour un règlement aux fins de faire payer les compagnies d'assurance contre le feu, leur quote-part du coût du maintien du Bureau du Commissaire des Incendies. (26 Mai.)
 47. *Dagenais*—Pour placer les Inspecteurs du département de l'Incinération sous le contrôle de la Commission d'Hygiène. (26 Mai.)

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

MOTIONS

24. *Martin, M.*—For a Royal Commission to investigate the different departments. (6th April.)
 25. *Conture.*—To allow J. H. Nault to string electric wires. (13th April.)
 26. *Lapointe, L. A.*—To codify the different by-laws re taxes. (13th April.)

REPORT

27. *Road.*—To allow Central Light, Heat & Power Co. to excavate St. Peter Street. (13th April.)

MOTIONS

28. *Lapointe, N.*—Re Police investigation. (21st April.)
 29. *Carter.*—Re Police investigation. (21st April.)
 30. *Lévy.*—To amend by-law No. 370. (21st April.)
 31. *Dagenais.*—To notify Mackay Institute to vacate rooms in the City Hall. (21st April)
 32. *Martin, M.*—To acquire old cemeteries on Papineau Ave. (21st April.)

REPORT

33. *Police.*—To grant permit for a shooting gallery on St. Catherine St. (21st April.)

MOTIONS

34. *Gadbois.*—To refer to the Finance Committee certain reports of the Road Committee. (27th April.)
 35. *Ward.*—To repeal resolution re wages and working hours of laborers. (27th April.)

REPORTS

36. *Fire and Light.*—Not to allow the S. Carsley Co. to erect a stable on Victoria street. (27th April.)
 37. *Finance and Police.*—On the appointment of a third Recorder. (4th May.)
 38. *Road.*—To allow C. P. Ry Co. to construct a spur. (11th May.).

MOTIONS

39. *Lévy.*—To amend by-law No. 129 re abattoirs. (11th May.).
 40. *Mercier.*—Re erasure of lines of St. Dizier and St. Jean Baptiste streets. (11th May.).
 41. *Marin, M.*—To amend Rule 122. (18th May.).
 42. *Lapointe, L. A.*—For a by-law to authorize the Dominion Government to extend the Post Office over Fortification Lane. (18th May.).

Y-LAWS

43. 1st, 2nd and 3rd reading of a by law anent the removal of snow, etc., by Montreal St. Ry. (L. A. Lapointe.) (23rd March.)
 44. 1st, 2nd and 3rd reading of a by law to amend by-law No. 296 re Markets. (Lévy). (23rd March.)
 45. *Lévesque*—To allow Messrs. A. E. Robert et al to supply electricity. (11th May.).

NOTICES OF MOTIONS

46. *L. A. Lapointe*—For a by-law providing for the payment, by Fire Insurance Companies, of their share of the expenses connected with the Board of Fire Commissioners. (26th May.)
 47. *Dagenais*—To place the inspectors of the Incineration Department under the control of the Hygiene Committee. (26th May.)

L. O. DAVID,
City Clerk.



RUE PLATT



PLATT STREET

Effacement des lignes homologuées de la rue Platt,—de sa fin (nord) actuelle au côté sud de la rue Sherbrooke, dans le quartier Saint-Laurent de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de Montréal, par ses conseils et procureurs soussignés, présentera une requête à la Cour Supérieure du District de Montréal, dans la Province de Québec, siégeant en la division de Pratique (chambre No 31), au Palais de Justice de cette Cité, mardi, le vingt-troisième jour de juin prochain, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu, pour demander que le plan homologué du quartier St Laurent de ladite Cité soit modifié en effaçant les lignes homologuées de la rue Platt, de sa fin (Nord) actuelle au côté Sud de la rue Sherbrooke, tel qu'indiqué sur le plan qui sera produit avec ladite requête.

ETHIER, ARCHAMBAULT, LAVALLÉE,
DAMPHOUSSE, JARRY & BUTLER,
Procureurs de la Cité de Montréal.

HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 29 mai 1908.



Hotel de Ville BOIS et CHARBON

Des soumissions cachetées, séparées, telles que ci-après indiquées, et portant au verso les mots "SOUMISSION POUR CHARBON ET BOIS" respectivement, seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, jusqu'à midi, mercredi, le 3 juin prochain, pour les quantités suivantes de charbon et de bois requises pour l'année courante, savoir:

1,303 tonnes nettes de charbon "Egg" de la meilleure qualité.

233 tonnes nettes de charbon pour poêle de la meilleure qualité.

757 tonnes nettes de charbon à fournaise de la meilleure qualité.

4 tonnes nettes de charbon "Chesnut" de la meilleure qualité.

Aussi 23 1/2 cordes d'éral et 5 cordes de dosses (slabs).

Le tout devant être exempt de poussière et devant être livré le ou avant le 15 août prochain, excepté dans le cas de l'Hôtel de Ville où le charbon devra être livré suivant que l'indiquera le surintendant de l'Hôtel de Ville.

Un chèque accepté, payable à l'ordre de la Cité, au montant de 15 pour cent du coût total du charbon offert si le prix demandé est au-dessous de \$1,000 et équivalent à 10 pour cent si le prix excède \$1,000, devra être déposé par chacun des soumissionnaires entre les mains du trésorier de la Cité qui délivrera un certificat attestant que tel dépôt a été fait, après quoi la soumission ainsi que le certificat devront être déposés au Bureau du Greffier de la Cité.

Les soumissionnaires devront donner le nom de la mine d'où provient le charbon.

Des soumissions cachetées, séparées, devront être faites

Erasure of homologated lines of Platt st., from its present north end to the south side of Sherbrooke street, in the St. Lawrence ward of the City of Montreal.

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the City of Montreal will, by and through their undersigned attorneys and counsel, present to the Superior Court for the District of Montreal, in the Province of Quebec, sitting in the division of practice (room No. 31), at the Court-House of this City, on Tuesday, the twenty-third day of June next, at half past ten o'clock in the forenoon or as soon as counsel can be heard, a petition asking that the homologated plan of St. Lawrence ward of the said City be modified by erasing the homologated lines of Platt street, from its present North end to the South side of Sherbrooke street, as indicated on the plan to be filed with said petition.

ETHIER, ARCHAMBAULT, LAVALLÉE,

DAMPHOUSSE, JARRY & BUTLER,
Attorneys for the City of Montreal.

CITY HALL.
Montreal, 29th May 1908.



City Hall COAL and WOOD

Separate sealed tenders, as hereinafter stated, addressed to the undersigned, and endorsed "TENDER FOR COAL AND WOOD", respectively, will be received at the City Clerk's Office, City Hall, until Wednesday, the 3rd day of June next, at twelve o'clock noon, for the following quantities of coal and wood required for the current year:

1,303 net tons of the best Egg size coal.

233 net tons of the best stove size coal.

757 net tons of the best furnace coal.

4 net tons of the best Chestnut coal.

Also 23 1/2 cords of maple wood and 5 cords of slabs.

The whole to be free from dust, and to be delivered on or before the 15th of August next, except in the case of the City Hall, where the coal shall be delivered as directed by the City Hall superintendent.

The whole to be delivered to the different departments according to the specifications, to be seen at the office of R. Drouin, superintendent of City Hall.

An accepted cheque, payable to the order of the City, amounting to 15 per cent of the total cost of the coal offered if the same is under \$1,000 and equal to 10 per cent if it exceed \$1,000, must be deposited by each tender with the City treasurer, who will deliver a certificate for the same, after which both tender and certificate will be deposited with the City clerk.

The tenderers will be required to give the name of the mine where the coal comes from.

Separate sealed tenders shall be made for each department, viz.: City Hall, Fire, Police, Market and Parks and Ferries.

pour chaque département, savoir Hôtel de Ville, Incendies, Police, Marchés et Parcs et Traverses.

Lesdites soumissions seront ouvertes en présence des intéressés à la première assemblée des Commissions de l'Hôtel de Ville, des Incendies, de la Police, des Marchés et des Parcs et Traverses qui suivra leur réception.

Pour plus amples détails, s'adresser à M. R. Drouin, surintendant de l'Hôtel de Ville, de 9 à 10 heures a.m.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE,
HÔTEL DE VILLE.
Montréal, 26 mai 1908.

The said tenders will be opened by the undersigned, in the presence of the interested parties, at the first meeting of the City Hall, Fire and Light, Police, Markets and Parks and Ferries Committees, following the reception thereof.

For further particulars, apply to R. Drouin, superintendent of the City Hall, between 9 and 10 o'clock a.m.

The lowest or any tender, not to be necessarily accepted.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 26th May 1908.

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS TRANSFERS OF PROPERTIES

HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregistrement Date of registration.	Date du contrat Date of deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur Purchaser.	No. du cadastre Cadastral number.	Etendue—Area.	Rue Street.	Prix Price.	Genre.—a—Descript.
St. Henri...	145246	18 mai 1908	16 mai 1908	Robt Bickerdike.....	R. Bickerdike & Coy, Ltd.	1016, P. 1938.....	21620	1807 à 1821 Notre Dame, 1798 Notre Dame...	B Borde- reau.	
St. Denis...	145249	18 "	18 "	The St. D. L. Co.....	I. Théoret.....	½ S. E. 8-77.....	2750	Cowan.....	L \$ 206 25	
Ste. Marie...	145253	18 "	16 "	The R. L. & Imp. Coy	L. A. Ouimet.....	172-2125.....	2160	Holt.....	L 225 00	
Duvernay...	145254	18 "	12 "	J. E. Desjardins.....	H. P. Paquet.....	7-183.....	2000	142 à 142a Dufferin.....	B 1000 00	
St. Henri...	145256	18 "	14 "	Jos. Brière.....	Ve T. Monohan.....	1722-87.....	2208	143 à 145 Beaudoine.....	B 2000 00	
St. Denis...	145257	18 "	10 avril	P. Amos.....	J. Lamarche.....	328-546.....	2500	C. Colomb.....	L 950 00	
do	145259	18 "	5 mai	S. D. Vallières.....	J. Demers.....	339-536 & 537.....	4720	Marquette.....	L 1050 00	
Duvernay...	145267	18 "	13 "	The Can. B. Inv't & S. Coy.....	A. M. Foster.....	339-12.....	2366	265 Cardinal.....	L 428 09	
Ste. Marie...	145269	19 "	12 "	T. Hamel.....	De E. Bourassa.....	P. 8-152 & 153.....	1284	97 à 99 Boyer.....	B 2450 00	
St. Henri...	145307	19 "	12 "	J. U. Emard.....	P. Scott.....	166-292.....	2510	473 Frontenac.....	L 400 00	
do	145309	19 "	15 "	J. A. Major.....	A. Major.....	941-124 & 125.....	3505	895 à 897 Albert.....	B 2700 00	& Droits, Hochelaga...
Hochelaga...	145312	19 "	27 avril	E. Gauthier & al.....	Ve E. Larocque.....	1704-328.....	4250	517 à 519 Lime.....	B 530 00	
				Z. & J. St. Pierre	De S. Patenaude.....	29-689 & 690.....	4262	1131 à 1147 Davidson.....	B 9450 00	
St. Denis...	145321	19 "	16 mai	The A. P. Land Coy.....	J. Phelan.....	488-242.....	2850	Boyer.....	L 250 00	
Ste. Marie...	145322	19 "	16 "	The R. L. & Imp. Coy	J. O. Authier.....	172-1896.....	1950	463 7e Ave.....	L 175 00	
Hochelaga...	145326	19 "	18 "	The M. L. & Imp. Coy	De J. H. Lafrenière.....	29-450.....	2375	Davidson.....	L 300 00	
Duvernay...	145329	19 "	20 déc. 1907	A. G. Limoges.....	Jos. Collin.....	7-51.....	2000	149 à 161 Brebeuf.....	B 2200 00	
St. J. Bte...	145343	20 "	19 mai 1908	J. Weinfield.....	S. Ganelin.....	P. S. E. 433.....	2673	114 à 1146 St. Laurent.....	B 9200 00	
do	145371	21 "	13 "	Wolsey & Fineberg.....	De Jos. Denis.....	15-1179.....	1400	462 à 462a Ave H. de Ville.....	B 2600 00	
St. Denis...	145381	21 "	11 "	De J. H. Brossard	S. Arnovitz.....	325-567.....	1856-6	1423 à 1425 St. André.....	B 2200 00	
Duvernay...	145391	21 "	20 "	A. Roy.....	J. Jeannotte dit Lachapelle.....	7-12.....	2000	29 à 31 Brebeuf.....	B 2200 00	
do	145413	21 "	8 avril	R. Frenette.....	Ve Alp. Larin.....	7-89.....	"	Dufferin.....	B 4650 00	
Hochelaga...	145417	22 "	24 mars	The M. L. & Imp. Coy	J. E. A. Gauthier.....	29-860 & 861.....	5369	Aylwin.....	L 650 00	
do	145418	22 "	25 "	do	S. Perron.....	29-777.....	2750	Forsyth.....	L 300 00	
do	145419	22 "	25 "	do	J. J. Johnson.....	22-99.....	"	Ontario.....	L 715 00	
do	145420	22 "	25 "	J. J. Johnson.....	J. Bte Zappa.....	do.....	"	do.....	L 825 00	
St. Gabriel...	145422	22 "	20 mai	Suc. D. Kearney.....	D. Larkin.....	2513-40.....	4800	250 à 252 Atwater Ave.....	B 1025 00	
St. Denis...	145433	22 "	21 "	The St. D. L. Coy.....	G. Mattelia.....	8-212.....	5500	Cowan.....	L 425 00	
Ste. Marie...	145452	22 "	4 "	The R. L. & Imp. Coy	X. Alarie.....	172-1365.....	1950	429 3e Ave.....	L 104 85	
St. Henri...	145454	22 "	18 "	E. Dupuis.....	R. Lemire.....	1958.....	3200	131 à 135 Ste. Emelie.....	B 3600 00	
St. Denis ..	145466	22 "	20 "	H. R. Drummond.....	Jos. Bussière.....	½ N. O. 331-160.....	1837-6	Lasalle.....	B 250 00	
do	145475	23 "	18 "	H. W. Ashton.....	W. McFetridge.....	7-133.....	2175	St. Hubert.....	L 400 00	
do	145476	23 "	20 "	N. Viau.....	W. A. Handfield.....	7-P. 186 & 187.....	3139	150 à 1503 St. André.....	B 1100 00	
do	145478	23 "	7 "	A. Arsenault.....	D. Arsenault.....	7-785.....	2725	St. Hubert.....	L 300 00	
Ste. Marie...	145480	23 "	7 "	W. Goldman & al.....	S. L. Kolber.....	166-561 & 562.....	3600	150 à 156 LaFontaine.....	B 6625 00	
St. J. Bte...	145487	23 "	28 avril	A. Rosenberg & al.....	E. C. Holt.....	15-707.....	1440	596 à 600 Drolet.....	B 3800 00	
St. Gabriel...	145498	23 "	16 mai	D. Barton.....	A. Leather.....	3239-81.....	2350	685 à 687 Wellington	B 4700 00	
St. Henri ...	145501	23 "	18 "	Vve E. Larocque	L. Methot.....	1704-328.....	2500	517 à 519 Lime.....	P 5400 00	

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS. Suite.—TRANSFERS OF PROPERTIES. Cont.

MONTREAL-EST

MONTREAL-EAST.

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregist. Date of regist.	Date du Contrat Date of Deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur. Purchaser.	No. du Cadastre Cadastral Number.	Etendue.—Area.	Rue Street.	Genre.—a.—Descrip.	Prix. Price.
Papineau ...	71999	18 mai 1908..	29 avr. 1908	J. Quintin dit Dubois	O. Collette.....	1101-40.....	4294	596 à 602 Champlain..	B	4500 00
St. Louis ...	72001	18 " "	13 mai "	Ls Andette dit Lapointe.....	A. P. Pigeon et al ..	362.....	2000	132 St. Elizabeth	B	4000 00
do	72002	19 " "	9 "	Le Protontoaire.....	Z Fineberg.....	Pt N. O. 971-17.....	1725	248 à 252 Colonial	B	4275 00
St. Laurent.	72013	20 " "	11 "	Dme A. R. McDonald	T. J. Johnston.....	Pt 652-A.....	2138	680 St. Urbain ..	B	10250 00
do	72014	20 " "	19 "	T. Smith	Miss E. Hendry.....	Pts 19-71, 19-72, 19-69	1608	22 à 24 Guilbault	B	4500 00
Ste. Marie..	72016	21 " "	13 "	Kent & Turcotte	Jas Duncan et al ..	1292-13.....	2325	575 à 577 DeLorimier ..	B	2000 00
St. Laurent.	72017	21 " "	20 "	Miss E. Hendry.....	Mrs Geo. Jeffrey	Pts 19-71, 19-70, 19-69	1608	22 à 24 Guilbault	B	Censid.
LaFontaine.	72020	22 " "	15 "	P. N. Courville	T. Bergeron.....	974-14	1323	Amherst ..	B	3250 00
St. Laurent.	72022	22 " "	6 "	M. J. Glickman	La Cité de Montréal ..	Pts 628-629	154-17	100. St. Chs Bor ..	B	459 94
Papineau ..	72024	23 " "	22 "	Kent & Turcotte	J. Charbonneau et al ..	1225-84	2300	494 à 504 Dorion ..	B	3030 00
St. Louis..	72036	23 " "	1 "	A. H. Jackson	S. Wolsey et al ..	550.....	7444	487 à 495 Bou. St. Laurent ..	B	32000 00
do	72037	23 " "	21 "	C. Brunet	F. X. Martin	903-199 & 200	2880	603b à 603c Sanguinet ..	B	3600 00
St. Laurent.	72038	23 " "	12 "	Dme M. E. Mercier	Annie Levine et al ..	382.....	1696	160 St. Urbain ..	B	2600 00

MONTREAL-OUEST

MONTREAL-WEST

St. André ...	145572	19 mai 1908..	9 mai 1908	J. Furse.....	G. H. Dalgleish.....	Pts 1654-73-27, 28, 29	1552	90 Fort.....	B	4600 00
Ste. Anne ..	145578	20 " "	16 "	T. W. O'Connell	The General Fire Extinguish Co'y	1362-2, 3 & 4	13260	Eleonor & McCord ..	L & B	10608 60
do	145579	20 " "	15 "	R. J. O'Connell	T. W. O'Connell	1362-2, 3 & 4	do	do	"	4541 80
do	145580	20 " "	16 "	A. F. O'Connell	The General Fire Extinguishing Co'y	1362-1	5'20	Eleonor	L	4016 00
St. George..	2338	20 " "	18 "	C. M. Holt	H. D. Bayne	1460-28	3248	154 Metcalfe ..	B	Border.
St. Anne..	145585	21 " "	12 "	J. M. Muir	J. Fyfe	Pt 797 & 798	6662	501 Wellington ..	B	4717 50
St. André ..	145591	22 " "	19 "	The Royal Trust Co'y	Mrs Geo. W. Fairbanks	1702-19	2420-9	166 Crescent ..	B	10000 00

a B—Bâtie ; Building.
L—Lot ; terrain vague.

P. TERRAULT,
Régistraire de la Ville.—Registrar

Par A. SAUVE

PERMIS DE CONSTRUCTION.—BUILDING PERMITS.

*Décernés durant la semaine finissant le 28 Mai 1908.**Issued during the week ending the 28th May, 1908.*

Date.	No. du Permis. <i>a</i> Permit Number	Endroit.—Location			Quartier. — Ward.	Propriétaire. — Owner.	Résidence — Residence	Genre. — Description.	Coût. — Cost.
		No.	Rue.—Street.	No.—Cadast.					
Mai 22	666 N.		Cartier	115-116-117 de 1225.....	Papineau	Dupré J. B.	321 Chambord.....	3me cl.	\$ 2000 00
" 22	667 N.		"	"	"	"	"	"	2000 00
" 22	668 N.		"	"	"	"	"	"	2000 00
" 22	669 N.		"	"	"	"	"	"	2000 00
" 22	670 N.		"	"	"	"	"	"	2000 00
" 22	671 N.		"	"	"	"	"	"	2000 00
" 22	672 R.	26	University	1134	St Georges	Ross Realty Co	30 St. John	"	300 00
" 22	673 R.	740	Wellington	P. 3259	St-Gabriel	Dames Congregation	Notre Dame	"	2500 00
" 22	674 R.	6	Charlotte..	P. 298	St-Louis	Mrs N. E Stephenson	6 Charlotte	"	800 00
" 22	675 N.	813 arrière St. André.	475 Panet	1101 Sub. 186	LaFontaine	Boileau C.	813 St. André	"	10 00
" 22	676 R.		Charlevoix	P. 3259	Papineau	A. Lacroix	475 Panet	"	500 00
" 22	677 N.		Dorlon	1195	St. Gabriel	Montreal W. & P. Co	Alliance Bdg	2me cl.	10000 00
" 22	678 N.	430	Dorion	1195	Ste. Marie	Marsolais R.	416 Dorion	3me cl.	3000 00
" 22	679 N.		Delinelle	1705-244	St. Henri	Chayer H.	453 Ste. Emélie	"	500 00
" 22	680 N.		Droët	196-388	St. Denis	Thériault P.	156 Sanguinet	"	800 00
" 22	682 N.		"	"	"	"	"	"	
" 22	683 N.		"	"	"	"	"	"	
" 22	684 N.		"	"	"	"	"	"	
" 22	685 N.		"	"	"	"	"	"	
" 22	686 N.	6	Shannon	1666	Ste. Anne	Phoenix Iron & Bridge	33 Colborne	2me cl.	10000 00
" 22	687 N.		Peel	p. 1766	St. Georges	Ross J. H. L.	342 Peel	"	60000 00
" 22	688 N.		DeLorimier	1292	Ste. Marie	Félix Danseureau	1211 Ontario Est	3me cl.	8000 00
" 22	689 N.		517	"	"	"	"	"	
" 22	690 N.		517	"	"	"	"	"	
" 23	691 R.		Notre Dame	766	St. Joseph	Bélair Dame A. P.	St. Eustache	"	15 00
" 23	692 R.	995	Hôtel de Ville	15-1277	St. J. Ete.	Bérard Dame Vve.	995 Hôtel-de-Ville	"	600 00
" 23	693 N.	21a	Dufresne	P. 1384	Ste. Marie	J. C. Lacroix	21a Dufresne	"	20 00
" 23	694 R.		St. Antoine		St. Joseph	Succ. Leduc Jos.			4000 00
" 23	695 N.		Wurtele	148 Sub. 1891	Hocheлага	Collette Alp.	380 Montana	"	1400 00
" 26	696 N.	1239	Hôtel de Ville	18-17-16	St J-Bte.	Robitail'le Alp.	1239 Hotel-de-Ville	"	2500 00
" 26	697 R.		Montée du Sault	285	St. Denis	Léonard M. Fils.	Montée-du-Sault	"	300 00
" 26	698 N.		Christophe Colomb	P. 59	"	Lacroix O.	550 Montana	"	400 00
" 26	699 N.	267	Centre	2996	St. Gabriel	Fabrique St-Charles	Centre	2me cl.	25000 00
" 26	700 N.		Moreau	80-611	Hocheлага	J. H. Demers.	268 Parc La Fontaine	3me cl.	2000 00
" 26	701 N.		"	80-611	"	"	268 "	"	2000 00
" 26	702 R.		Ontario et Panet	983	Papineau	Succ. Alp. Roy	247 St. Hubert	"	1000 00
" 27	703 R.	403	St-Dominique		St Louis	Lutterman J.	5 Dufferin Terrace	"	500 00
" 27	704 N.		Sherbrooke Ave	592	St. Denis	McCarthy James	681 Colonial	"	150 00
" 27	705 R.	640a	Papineau		Duvernay	N. Bouvier	234 Dufferin	"	50 00
" 27	706 R.	367	Roy		LaFontaine	Gramignier A.	367 Roy	"	400 00
" 27	707 R.	214	Frontenac	166-514	Hocheлага	Daunais M.	Notre Dame Est	"	15 00
" 27	708 R.	101	Panet	276	Papineau	Racette Frères	101 Panet	"	775 00
" 27	709 N.	410	Huntly	8	St. Denis	Goulet H. P.	410 Huntly	"	3000 00
" 27	710 R.	18	McGill Col. Ave	1391	St. Georges	Mackenzie Mrs. J. G.	16 McGill College	2me cl.	550 00
" 27	711 N.		LaSalle	Pt. 331	St. Denis	Gagnon E.	740 Laval	3me cl.	400 00
" 27	712 N.		Huntly	466-8	"	Lavacquerie Alf.	837 Berri	"	1000 00
" 27	713 N.		Fabre	1-157	Duvernay	Bélanger O.	59 Garnier	"	3500 00
" 27	714 N.		Cuvillier	29 sub. 724	Hochelaga	Bédard N.	459 Cuvillier	"	2100 00

a { N.—Nouveaux édifices.—New buildings.
R.—Réparations.—Alterations.

ALCIDE CHAUSSÉ,
Inspecteurs des Édifices.—Inspector of Buildings.
 Par A D.